

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

Programme des Nations Unies pour le Développement

Pays: **Haïti**

DOCUMENT DE PROJET ¹



PAGE DE SIGNATURE

Titre du projet	Renforcer les capacités d'adaptation face aux menaces des changements climatiques sur les stratégies de développement durable des communautés côtières en Haïti.
ISF Résultat (s):	Reconstruction territoriale: Renforcement des capacités des institutions locales pour la gestion des risques de catastrophe à travers le renforcement des politiques et des outils et assurer leur inclusion dans tous les secteurs et dans les plans de développement local, notamment par des systèmes d'alerte précoce.
Résultat attendu CPAP: <i>(Ceux qui sont liés au projet et extraites du CPAP)</i>	Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles améliorée.
Produits attendus: <i>(Ceux qui découleront de ce projet et extrait du CPAP)</i>	1/ Les cadres stratégique, juridique, institutionnel et communicationnel sont développés, et leur mise en œuvre promue a fin de mieux répondre aux problèmes environnementaux et la gestion des ressources naturelles aux niveaux national et local. 2/ Les outils et systèmes pour améliorer l'accès à l'eau potable, d'assainissement et de gestion des déchets solides sont développés et mis en œuvre.
Partenaire d'implémentation :	Ministère de l'Environnement (MDE)
Partenaires responsables:	Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire (CIAT) Direction Nationale de l'Eau Potable et l'Assainissement (DINEPA), Centre National de l'Information Géo Spatiale (CNIGS), Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA)

Période du programme:	2011-2015
Atlas Award ID:	00058845
Projet ID:	00073302
PIMS #	3971
Date de début:	Aout 2011
Date de fin:	Juillet 2015
Arrangements de gestion	NEX
Date de réunion du PAC	Février 2011

Les ressources totales nécessaires 13,280,000	
<i>Total des ressources allouées:</i>	3,700,000
o FEM (-LDCF)	3,500,000
o PNUD	200,000
<i>Les contributions en nature</i>	9,580,000
o MDE	2,900,000
o CIAT	2,000,000
o CNIGS	1,500,000
o CNSA	180,000
o DINEPA	3,000,000

Approuvé par le (Gouvernement):

Date / Mois / Année

Approuvé par (Entité d'Exécution / Partenaire d'Implémentation):

Date / Mois / Année

Approuvé par (PNUD): Date / Mois / Année

Date / Mois / Année

¹ Les projets du PNUD supportés par le financement GEF comme celui-ci doivent inclure les conditions spécifiques du GEF

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

Brève Description

Ce projet résulte des conclusions et recommandations du NAPA Haïti, qui a identifié le secteur du Développement du littoral comme une priorité nationale pour l'adaptation au changement climatique. Conformément aux orientations du LDCF (GEF/C.28/18, 12 Mai 2006), cette proposition vise le financement du LDCF pour une approche programmatique en appui à la gestion des risques climatiques (CRM) dans les Zones Côtières de Basse Altitude les plus vulnérables (LECZ) d'Haïti. Les ressources du LDCF seront utilisées spécifiquement pour répondre aux coûts supplémentaires de renforcement des capacités d'adaptation nationale et locale, tout en améliorant la résilience des politiques et des plans de développement côtier existants face aux risques de changement climatique et en mettant en œuvre dans les meilleurs délais un ensemble de mesures d'adaptation d'urgence pilotes pour répondre à la majorité des menaces pressantes causées par le changement climatique sur les populations et l'économie des zones côtières.

Classé 155^{ème} dans la liste HDR, Haïti fait partie du groupe de LDC le plus pauvre et a longtemps été vulnérable aux désastres liés au climat. Haïti a longtemps été vulnérable aux tempêtes tropicales et aux ouragans. Le pays se trouve sur la trajectoire principale des tempêtes tropicales qui prennent naissance dans l'océan Atlantique et frappent les îles de la Caraïbe à chaque saison cyclonique.² Cependant, depuis les dernières années, le pays est touché par une augmentation significative de la fréquence de graves désastres naturels. Haïti a récemment été identifié comme l'un des pays les plus vulnérables aux impacts du changement climatique.

Le principal problème provoqué par le changement climatique auquel font face les Zones Côtières de Basse Altitude les plus vulnérables (LECZ) d'Haïti qui doit être abordé par le projet est que le changement climatique a tendance à augmenter. Actuellement, le gouvernement central et les autorités locales n'ont pas la capacité technique, la capacité de gestion, les ressources physiques et les ressources financières pour surmonter ou pour faire face aux changements prévus. La population côtière en particulier n'a pas la capacité, les ressources et l'assistance financière pour s'adapter et surmonter la dégradation des conditions climatiques.

La présente proposition aborde les besoins d'adaptation au changement climatique, une priorité de développement national et qui est identifiée dans les actuels cadres de coopération des Nations Unies et du PNUD en Haïti. Notamment, le Cadre d'Assistance au Développement des Nations Unies (UNDAF) 2006-2010 et le Plan d'Action du Programme de Pays du PNUD (CPAP) identifient le changement climatique comme la plus grande menace pour le développement et le PNUD Haïti s'est engagé à investir les ressources essentielles pour appuyer le projet. Ce projet, le premier en son genre, avec l'appui du GEF, et d'autres partenaires nationaux et internationaux, contribuera à augmenter la sensibilisation sur la vulnérabilité des zones côtières dans le contexte du CC. A travers une approche systémique, le projet sera axé sur la promotion d'une meilleure planification et sur les politiques d'investissement dans les zones côtières, tout en renforçant les capacités et en améliorant les cadres des meilleures décisions dans les zones potentielles et au moment opportun. Bien que cette initiative soit essentiellement axée sur l'impact du changement climatique dans les zones côtières, elle aura également pour objectif d'analyser et de spécifier l'importance des secteurs clés qui font partie intégrante de l'ensemble des objectifs de développement définis dans le NAPA. Pour atteindre ces objectifs, les résultats suivants seront atteints :

1. Amélioration de la capacité institutionnelle de la planification pour répondre à l'augmentation des risques dans les zones côtières.
2. La gestion des risques climatiques est totalement intégrée dans les cadres d'investissement humanitaires et de développement.
3. La résilience des zones côtières de basse altitude aux nouvelles menaces de changement climatique.
4. Institutionnalisation et appropriation des modèles de bonnes pratiques et des leçons apprises des activités du projet.

² "Vulnérabilité Environnementale en Haïti: Conclusions et Recommandations", USAID/HAÏTI, 2007.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ACRONYMES	44
1. ANALYSE DE LA SITUATION.....	55
1.1. CHANGEMENT CLIMATIQUE – INDUCTION DU PROBLEME.....	13
1.2. CAUSES FONDAMENTALES DU PROBLEME	18
1.3. SOLUTION A LONG TERME ET OBSTACLES.....	21
2. STRATEGIE	24
2.1. JUSTIFICATION DU PROJET ET CONFORMITE DE LA POLITIQUE.....	24
2.2. APPROPRIATION DU PAYS: ELIGIBILITE DU PAYS ET ROLE DU PAYS	26
2.3. PRINCIPES DE LA CONCEPTION ET CONSIDERATIONS STRATEGIQUES	28
2.4. SELECTION DE SITE PILOTE.....	31
2.5. OBJECTIF DU PROJET, RESULTATS ET PRODUITS/ ACTIVITES	31
2.6. INDICATEURS CLES, RISQUES ET HYPOTHESES	41
2.7. RENTABILITE	43
2.8. DURABILITE.....	44
2.9. REPLICABILITE.....	45
2.10. PLAN DE PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES	45
3. CADRE DES RESULTATS DU PROJET	48
4. BUDGET TOTAL ET PLAN DE TRAVAIL.....	51
5. MECANISMES DE GESTION	58
6. CADRE DE SUIVI ET EVALUATION	60
7. CADRE JURIDIQUE.....	64
8. ANNEXES	64
8.1. REGISTRE DES RISQUES	64
8.2. CARTE D'HAÏTI	65
8.3. ACCORDS	66
8.4. PRINCIPAUX RAPPORTS D'EVALUATION	66
8.5. LISTE DES PARTIES PRENANTES CONSULTEES DURANT LA PHASE PPG.....	66
8.6. TERMES DE REFERENCE.....	67
8.8. CLAUSES SPECIALES	71

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

LISTE DES ACRONYMES

AECID	Agence Espagnole de Coopération Internationale et de Développement
ALM	Mécanisme d'Apprentissage d'Adaptation
APR	Rapport Annuel de Projet
AWP	Plan de Travail Annuel
CIAT	Comité Inter- Ministériel d'Aménagement du Territoire
CNIGS	Centre National de l'Information Géospatiale
CNSA	Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire
CCU	Unité de Changement Climatique
CIF	Fonds d'Investissement Climatique
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
DRM	Gestion des Risques de Désastres
EWS	Système d'Alerte Précoce
FAES	Fonds d'Assistance Economique et Sociale
FREH	Fonds pour la Réhabilitation de l'Environnement Haïtien
GEFSEC	Secrétariat du Fonds Global pour l'Environnement
IR	Rapport Initial
IA	Agence d'Exécution
IW	Atelier de Lancement
IWRM	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IWRM-AP	Plan d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
LDCF	Fonds pour les Pays les Moins Avancés
LE CZ	Zone Côtières peu Elevées
LF	Facilitateurs Locaux
MDB	Banques Multilatérales de Développement
M&E	Suivi et Evaluation
MDGs	Objectifs de Développement du Millénaire
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
NAPA	Programme d'Action National d'Adaptation
NC	Coordonateur National
NPD	Directeur National du Projet
OECS	Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale
ONACA	Office Nationale du Cadastre
ONEV	Observatoire Nationale de l'Environnement et de la Vulnérabilité
PNAP	Programme National d'Alerte Précoce
PPCR	Programme Pilote pour la Résilience au Changement Climatique
PCU	Unité de Coordination du Projet
PIR	Révision de la Mise en Œuvre du Projet
PRSP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SNGRD	Système National de Gestion des Risques et des Désastres
TPR	Révision Tripartite
TTR	Révision Tripartite Finale
VRA	Evaluation de la Réduction de la Vulnérabilité

1. ANALYSE DE LA SITUATION

1. Haïti a toujours été vulnérable aux tempêtes tropicales et aux ouragans. Le pays se trouve sur la route principale des tempêtes tropicales qui prennent naissance dans l'océan l'Atlantique et frappent les îles de la Caraïbe à chaque saison cyclonique³. Cependant, au cours des dernières années, le pays a connu une augmentation significative de la fréquence de graves catastrophes naturelles. Récemment Haïti a été identifié comme l'un des pays les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Ces observations ont été confirmées par la tendance alarmante des catastrophes successives: 56 catastrophes reconnues internationalement, dont 20 grandes au cours du 20^{ème} siècle et 4 grandes catastrophes seulement au cours de la dernière décennie⁴ (le tableau 1 présente les derniers impacts au cours de la dernière décennie). En partie, le pays est exposé à toute une série de menaces naturelles d'origine hydrométéorologiques (ouragans et sécheresses) ou sismiques (tremblements de terre et tsunamis). De Mai à Novembre, Haïti est exposé aux cyclones qui, en raison des vents violents, inondations, glissements de terrain et leurs coulées de boue, provoquent des dégâts considérables. Haïti est situé dans une zone sismique active. Ainsi, quatre lignes de faille capables de produire des chocs de grande magnitude traversent son territoire.

Table 1: Résumé des quatre dernières catastrophes en Haïti

Événement	Effet sur GDP	Personnes affectées	Morts
2004 Ouragan Jeanne	7%	300,000	5,000
2007 Ouragans Dean et Noel	2%	194,000	330
2008 Ouragans Fay, Gustave, Hanna et Ike	15%	1,000,000	800
2010 Tremblement de Terre	100%	2,000,000	222,500
Total		3,494,000	228,600

2. Cette prédisposition s'intensifie à cause du relief montagneux et d'une intense activité géodynamique qui provoque de fréquentes inondations, des glissements de terrain et des éboulements⁵. Au cours des dernières décennies, les variations du climat ont posé de sérieux défis en termes de sécurité alimentaire, d'allègement de la pauvreté et du développement socio-économique. Plus récemment, le gouvernement central ainsi que les autorités locales ont commencé à s'inquiéter du fait que le changement climatique puisse contribuer à long terme à augmenter l'incidence des désastres naturels, qui risquent d'augmenter les pressions exercées par les conditions climatiques actuelles et à leur tour pourraient avoir d'importantes répercussions directes sur les stratégies de développement durable des communautés côtières.
3. Ces préoccupations se sont avérées exactes le 12 Janvier 2010, quand un séisme de magnitude 7,3 sur l'échelle de Richter a affecté les régions les plus peuplées d'Haïti et a causé la destruction de son centre économique et administratif. Il s'agit du tremblement de terre le plus puissant ayant frappé le pays en 200 ans. L'hypocentre du séisme était proche de la surface (à une profondeur de 10 km) et son épiceutre était proche de la ville de Léogane, à environ 17 km au sud-ouest de la capitale dans le département de l'Ouest. Près de 1,5 millions de personnes, représentant 15% de la population, ont été directement affectées par le récent événement. Plus de 220.000 personnes ont perdu la vie et plus de 300.000 ont été blessées.

³ "Vulnérabilité Environnementale en Haïti: Résultats et Recommandations", USAID/HAÏTI, 2007.

⁴ Haïti PDNA 2010, Pg. 24.

⁵ Haïti: Document sur la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, 2008, IMF

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

4. Les impacts du changement climatique vont augmenter la vulnérabilité du pays et occasionneront plus de victimes au sein de la population si des mesures de mitigation précises ne sont pas mises en œuvre dans plusieurs localités en particulier dans les zones côtières. Selon l'Indice Global de Risques Climatiques, calculé pour la période allant de 1997 à 2006 et couvrant à la fois les impacts humanitaires et économiques, Haïti est classé 6^{ème} à l'échelle mondiale. Cet indice souligne l'extrême vulnérabilité du pays face à des événements climatiques connexes. Durant les dernières années (entre 2001 et 2008), les tempêtes et les inondations ont eu plus d'impact humanitaire et économique en Haïti, avec des pertes pour la période 1997-2006 s'élevant en moyenne à 0,05% du Produit Intérieur Brut - 1,8 million de personnes ont été affectées par les tempêtes (5 événements) avec un coût des dommages atteignant 101 millions de dollars et 295.569 personnes affectées par les inondations (4 événements) avec un coût de dommages atteignant 15 millions de dollars.⁶
5. Haïti est situé sur la partie occidentale d'Hispaniola, la deuxième plus grande île des Grandes Antilles et est le troisième plus grand pays des Caraïbes après Cuba et la République Dominicaine (ce dernier partage 360 kilomètres (224 mi) de frontière avec Haïti). A son point le plus proche, Haïti est situé à environ 45 miles nautiques (50 mi, 80 km) de Cuba et possède la deuxième côte la plus longue (1,771 km / 1.100 mi) de tous les pays des Antilles, Cuba ayant la plus longue. Le relief d'Haïti est constitué principalement de montagnes escarpées entrecoupées, de petites plaines côtières et vallées fluviales.
6. La région Nord comprend le Massif du Nord et la Plaine du Nord. Le Massif du Nord est une extension de la Cordillère Centrale de la République Dominicaine. Il commence à la frontière orientale d'Haïti, au nord de la [Rivière Guayamouc](#), et s'étend au nord-ouest à travers la péninsule du nord. Les terres de basse altitude de la Plaine du Nord s'étendent le long de la frontière nord avec la République Dominicaine, entre le Massif du Nord et l'Océan Atlantique Nord. La région centrale est constituée de deux plaines et de deux ensembles de chaînes de montagnes. Le Plateau Central s'étend le long des deux côtés de la Rivière Guayamouc, au sud du Massif du Nord. Elle s'étend du sud-est au nord-ouest. Au sud-ouest du Plateau Central se trouvent les Montagnes Noires, dont la partie la plus élevée au nord-ouest est reliée au Massif du Nord.
7. La région Sud comprend la [Plaine du Cul-de-Sac](#) (au sud-est) et la péninsule montagneuse du sud (également connu comme la [Péninsule de Tiburon](#)). La Plaine du Cul-de-Sac est une dépression naturelle qui abrite les lacs salés du pays, tels que [Trou Caïman](#) et le plus grand lac d'Haïti, le [Lac Azuei](#). La chaîne de montagnes [Chaîne de la Selle](#), une extension de la chaîne de montagnes du sud de la République Dominicaine (la Sierra de Baoruco), s'étend du Massif de la Selle à l'est au [Massif de la Hotte](#) à l'ouest. Cette chaîne de montagnes comprend le [Pic la Selle](#), le plus haut sommet d'Haïti à 2680 mètres (8793 pieds).
8. Durant sa dernière réunion, le Groupe International de Crise, une organisation indépendante non-gouvernementale (ONG) qui intervient dans 60 pays et territoires affectés par les crises à travers quatre continents, a déclaré que la combinaison de la dégradation de l'environnement et d'autres facteurs tels que la faiblesse des institutions, l'extrême pauvreté et la croissance rapide de la population augmentent le risque de nouveaux défis dans la république insulaire⁷. Un certain nombre de facteurs socio-économiques, géographiques et climatiques rendent Haïti particulièrement vulnérable au changement climatique. Premièrement, Haïti est resté le seul pays moins avancé des Amériques. C'est un pays appauvri, l'un des plus pauvres et des moins développés du monde. Des indicateurs comparatifs sociaux et économiques montrent qu'Haïti vient

⁶ Note de Pays de la Banque Mondiale: Haïti. Décembre 2008.

⁷ Groupe International de Crise –Point de presse, Haïti: Protéger l'Environnement, Prévenir l'Instabilité et les Conflits, Avril 2009.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

après d'autres pays en développement à faibles revenus (particulièrement dans l'hémisphère) depuis les années 1980. Haïti est actuellement classé 155^{ème} sur 177 pays dans l'Indice de Développement Humain de l'Organisation des Nations Unies (IDH). En 2003, environ 80% de la population vivait dans la pauvreté. La croissance économique a été négative entre 2001 et 2002, et stationnaire en 2003. Ces facteurs socio-économiques se reflètent dans les communautés, les réseaux et les gouvernements ayant une très faible capacité à s'adapter aux changements climatiques.

9. Deuxièmement, bien que le pays ne dispose pas d'un niveau de prévisions fiable, Haïti devrait enregistrer les plus grands impacts climatiques de la planète tels que la récurrence de tremblements de terre de grande magnitude. L'intervalle de récurrence prévu est de 150-200 ans, dans les deux plus grandes villes du pays, Port-au-Prince et Cap Haïtien situées directement sur les lignes de faille. D'autres villes de province telles que les Cayes, Jacmel, Léogane, Fort-Liberté et Ouanminthe sont également très proches des lignes de faille ce qui rend ces zones extrêmement vulnérables⁸. Les vulnérabilités d'Haïti sont principalement dues à l'extrême pauvreté, la croissance rapide de la population et l'urbanisation sauvage. Selon l'USAID, depuis le début des années 1980, l'économie Haïtienne a été marquée par une tendance de croissance négative à long terme et d'augmentation de la pauvreté. Comme en Afrique sub-Saharienne, Haïti connaît actuellement une urbanisation rapide ne correspondant pas aux taux de bénéfices du développement et de redistribution des biens et des services ; les zones urbaines ne génèrent pas de croissance économique et le secteur agricole n'est pas productif. Malgré ces conditions économiques, le taux de croissance globale de la population urbaine d'Haïti est de 3.63 pour cent par rapport à 0.92 pour cent dans les zones rurales. Le taux de croissance annuelle de Port-au-Prince est de 5 pour cent, et 40 pour cent de la population d'Haïti vit dans des centres urbains, incluant des bidonvilles situées dans les plaines côtières inondables telles que Cité Soleil à Port-au-Prince, Raboteau aux Gonaïves, et La Faucette au Cap-Haïtien. La région métropolitaine de Port-au-Prince compte actuellement un quart de la population totale d'Haïti. Compte tenu de l'ampleur de la prolifération des bidonvilles dans les plaines côtières inondables, le nombre prévu de pertes en vies humaines qui seraient causées par de terribles inondations à Port-au-Prince, dépasserait toutes les autres catastrophes météorologiques enregistrées en Haïti.⁹ Des études récentes ont révélé que la péninsule du sud d'Haïti présente une plus grande vulnérabilité aux ouragans par rapport au reste du pays. Le changement climatique et les impacts associés constituent une menace directe pour les villes et les économies côtières de l'île. En effet, la population est concentrée principalement dans les terres côtières de basse altitude qui s'avèrent être très exposées aux ouragans, aux tempêtes, aux inondations, à l'érosion et à la salinisation. *En raison du caractère non planifié de l'urbanisation rapide particulièrement dans les communautés côtières, ces régions devraient expérimenter les changements climatiques les plus sévères en termes de température, de précipitations, de tempêtes et de phénomènes extrêmes.*
10. Troisièmement, la population et l'économie d'Haïti dépendent en grande partie de la production des denrées alimentaires de base et des ressources naturelles. Bien qu'elle ne soit pas très productive, l'agriculture emploie 66 pour cent de la population active. Elle représente pratiquement l'unique facteur contribuant à la sécurité alimentaire pour la grande majorité de la population. Les secteurs de production agricole et alimentaire sont aussi les secteurs les plus sensibles au changement climatique. Par conséquent, la majeure partie de la population et de l'économie sont impliquées et dépendantes des secteurs les plus vulnérables au changement climatique.

⁸ Haïti PDNA 2010, Pg. 25.

⁹ "Vulnérabilité Environnementale en Haïti: Résultats et Recommandations", USAID/HAITI, 2007.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

11. En résumé, avec une population ayant une faible capacité d'adaptation, avec des prévisions d'importants changements climatiques, et avec la majorité de la population exerçant une activité économique extrêmement vulnérable au changement climatique, Haïti est l'un des pays les plus vulnérables aux changements climatiques de la planète.
12. Les villes les plus importantes du pays sont situées sur la côte et la plupart des infrastructures économiques telle que les usines, les ports et d'autres principaux moteurs de l'économie, sont situées dans ces régions. En dehors de l'infrastructure économique, les villes côtières abritent une grande partie de la population du pays. Selon le NAPA, les zones côtières sont très érodées dans les parties les plus basses des bassins versants en raison de la déforestation massive et de la destruction des mangroves. Ces zones reçoivent l'eau provenant des torrents non canalisés, les déchets et les sédiments érodent les bassins versants. Ces effets, en particulier dans des zones comme Port-au-Prince, mettent en danger non seulement l'environnement de la région, mais également la population qui réside dans les zones telles que Cité Soleil, La Saline, Cité de Dieu, Cité l'Eternel, La Fossette, La Savanne etc..

Table 2: Identification des risques climatiques par rapport aux zones et secteurs vulnérables

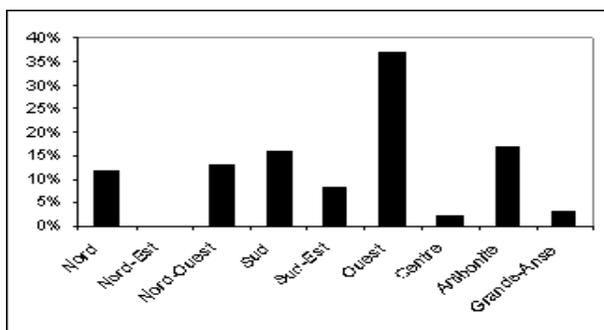
Risques Climatiques	Zones vulnérables	Secteurs/Activités vulnérables	Secteurs d'impact
Cyclones Fortes pluies Inondations	<ul style="list-style-type: none"> • Ouest • Sud • Artibonite • Nord-ouest • Sud-ouest • Nord 	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture • Élevage • Ressources en Eau • Zones côtières • Pêche • Transport • Infrastructures routières • Communication • Commerce • Santé • Education 	<ul style="list-style-type: none"> • Pertes de vies humaines • Pertes de cultures • Pertes de bétail • Destruction de maisons • Paralysie de la pêche et des activités maritimes • Destruction des écosystèmes maritimes • Mort des alevins • Augmentation de la migration des poissons • Pollution des sources • Augmentation de l'érosion • Envasement des rivières • Obstruction des systèmes d'égouts • Détérioration des systèmes d'adduction d'eau • Augmentation des maladies d'origine hydrique • Augmentation du coût de la vie et famine
Sécheresse	<ul style="list-style-type: none"> • Nord-ouest • Nord-est • Sud • Nord • Sud-est 	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture • Élevage • Poissons • Ressources en Eau • Santé • Artisanat • Education • Commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction des cultures • Réduction des produits agricoles • Assèchement des sources d'eau • Pénurie d'eau et d'aliments • Déboisement accéléré • Problèmes de santé liés à la pénurie d'eau • Pollution atmosphérique • Perte de bétail • Arrêt des activités d'élevage • Terres agricoles – Altération de la structure des terres agricoles • Migration humaine et des poissons • Augmentation du coût de la vie
Tremblements de terre et Raz-de-Marée	<ul style="list-style-type: none"> • Nord • Nord-ouest • Artibonite • Ouest 	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme • Transport & communication • Commerce • Zones côtières- Pêche 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des pertes en vie humaine • Destruction des infrastructures • Destruction des cultures • Perte de Bétail • Maisons détruites • Transport maritime affecté • Diminution des activités de pêche • Diminution des activités commerciales

13. Comme on peut le constater dans le tableau.2, il existe des risques climatiques importants dans tout le pays mais la majorité de ceux-ci, les cyclones, les pluies diluviennes et les inondations, sont concentrés dans les régions côtières telles que le Nord, le Nord-Ouest, le Sud, le Sud-Ouest, l'Ouest et la région côtière de l'Artibonite. Selon Oxfam, l'une des raisons pour lesquelles les régions côtières mentionnées ci-dessus sont très affectées par les risques climatiques est que les villes du Cap-Haïtien (Nord), de Port de Paix (Nord-Ouest), des Cayes (Sud), de Jacmel à Marigot (Sud-Est), des Gonaïves et de Saint Marc (Artibonite), et de Léogane (Ouest) sont construites sur des plaines alluviales. En outre, les risques climatiques affectent la majorité des secteurs du pays avec des pertes importantes en vies humaines et infrastructures.¹⁰
14. Bien que le pays vive sous la menace des ouragans et des tempêtes tropicales, au cours de la dernière décennie, les graves inondations ont causé plus de dégâts et le plus grand nombre de morts que toutes les autres catastrophes naturelles enregistrées en Haïti. Les zones les plus affectées par les inondations sont l'Ouest avec 36% des cas, suivi de l'Artibonite, du Sud, du Nord-Ouest et du

¹⁰ Oxfam. 2002. Cartes et études de risques de la vulnérabilité et des capacités de réponse en Haïti

Nord. L'ensemble des autres régions totalisent environ 10% des cas. Le risque d'inondation est élevé dans la plupart des zones côtières et des plaines d'Haïti. Dans 53% des cas, les inondations affectent les villes côtières ou les localités dans lesquelles la densité moyenne de la population est relativement élevée¹¹. Le graphique ci-dessous illustre l'ampleur, l'étendue et le nombre élevé de victimes et de morts causés par ces inondations provoquées par de puissants ouragans. Les graves inondations de 2004 aux Gonaïves (Artibonite), Fonds Verrettes (Ouest), et Mapou (Sud-Est) ont suscité une prise de conscience du risque élevé de terribles inondations en Haïti. Les villes côtières d'Haïti sont si fragiles que dans le cas de Port-au-Prince, aux premiers signes de pluies, les habitants craignent les inondations et la perte de leurs moyens de subsistance quotidienne. De plus les éventuelles pertes de vies humaines causées par de terribles inondations à Port-au-Prince pourraient dépasser toutes les autres catastrophes météorologiques en Haïti¹².

Figure 1:Fréquence des inondations par Régions (1968-1977)



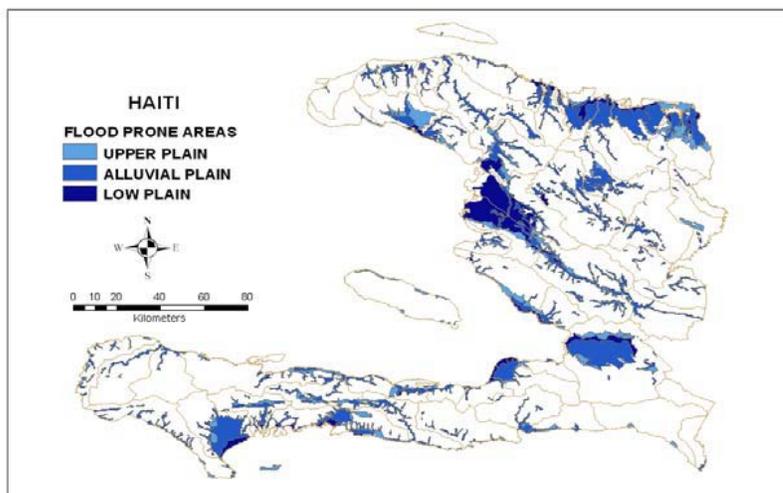
15. En près de 50 ans, de 1968 à 1997, environ une centaine d'inondations et de pluies torrentielles ont été enregistrées dans le pays. Définie comme l'intersection entre la densité de l'habitat et les zones inondables (voir carte ci-dessous), la vulnérabilité de la population est plus élevée dans les centres urbains du pays i.e., forte densité de population résidant dans les basses plaines du littoral. De plus, le ruissellement des eaux est très élevé dans des zones comme Port-au-Prince et ses environs et est principalement due au déboisement des montagnes environnantes, des agglomérations non planifiées et des infrastructures de mauvaise qualité qui obstruent les systèmes de drainage. Il faut noter que, durant ces dernières années, avec l'augmentation de la population, des villes comme le Cap-Haïtien font face également à des problèmes similaires à ceux de Port-au-Prince¹³.

¹¹ Mathieu, P., J.A. Constant, J.Noel & B. Piard. 2002.

¹² Mathieu, P., J.A. Constant, J.Noel & B. Piard. 2002.

¹³ Oxfam. 2002. Cartes et études des risques de la vulnérabilité et des capacités de réponse en Haïti

Carte 2: Carte des Zones Inondables en Haïti



16. Bien qu'elle ne soit pas productive, la pêche est considérée comme une activité commune dans les zones côtières. Le manque de productivité de l'industrie de la pêche est due au fait que les pêcheurs ont tendance à pêcher trop près du littoral et à ne pas utiliser des méthodes de pêche durables. L'augmentation des pluies, les inondations et l'élimination sauvage des déchets ont contribué à la pollution des eaux côtières. Celles-ci ont été polluées par des sédiments et d'autres déchets provenant de l'intérieur des terres. En plus de la pêche en eau salée, la population côtière dépend également de la pêche dans d'autres écosystèmes côtiers. Par exemple, les forêts de mangrove (166.5 km² en 1983) dans le Nord et la côte Nord-Est (Baie de Fort Liberté, Baie de Caracol et Baie de l'Acul), l'estuaire de l'Artibonite, Les Cayes, L'Île à Vache, La Gonâve et les Grande Cayemites.¹⁴ Ces zones jouent un rôle important dans le cycle de reproduction de nombreuses espèces de poissons vivant tout près des côtes et des espèces vivant dans les eaux profondes et servent également d'abri aux alevins. Parmi ces espèces on peut citer, les espèces de brochets (*Centropomus Undecimakis*), et de crustacés comme la crevette et le homard (*Penaeus spp* et *Panaulrius Argus*), et de mollusques (*Strombus Giga*). La pêche de ces espèces est considérée comme une activité économique importante dans les zones côtières.¹⁵ Avec l'augmentation de la pollution de l'eau de mer dans la région, causée par les pluies et les inondations, ces écosystèmes sont de plus en plus menacés.
17. En dehors de l'industrie de la pêche, comme illustré dans le tableau 2 ci-dessous, il y a une certaine activité agricole dans les régions côtières. Selon une étude sur les bassins versants et les zones côtières en Haïti, basée sur le scénario actuel, le changement climatique aurait un impact négatif sur l'irrigation de cultures importantes comme les haricots. Par exemple, Haïti est généralement affecté par la sécheresse tous les cinq ans, mais les impacts du changement climatique pourraient modifier la périodicité et la fréquence des sécheresses. En outre, en raison des changements dans les modèles

¹⁴ ANAP, 2009

¹⁵ Rapport sur les bassins versants et les zones côtières en Haïti. Ministère de l'Environnement, Réunion Consultative Régionale sur le Programme de Travail du GPA dans la Grande Caraïbe, Février, 2004.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

météorologiques, il y a une présence accrue des champignons et des maladies bactériennes dans les cultures comme la canne à sucre, le café, la tomate et le tabac.¹⁶

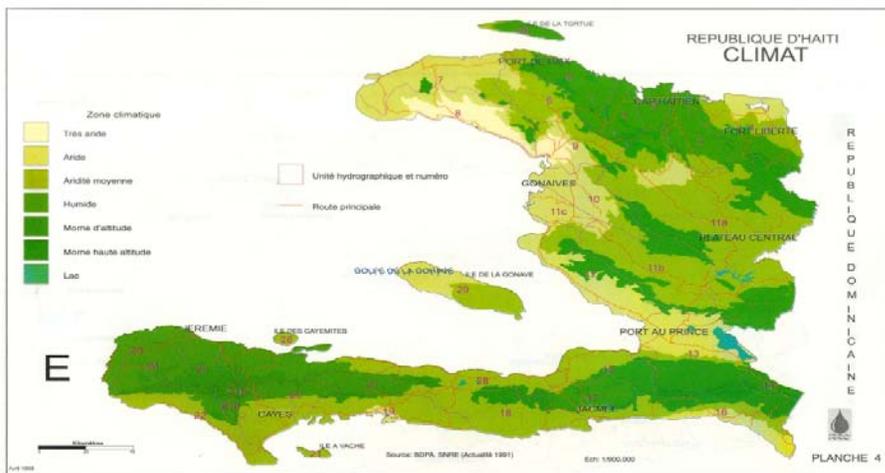
Tableau 3: Types de Cultures dans les Zones Côtières

Regions/ Cultures	Nord	Nord- Ouest	South	Sud-Est	Ouest	Artibonite
Maïs	√	√	√	√	√	√
Sorgho		√	√	√	√	√
Haricots	√		√	√	√	√
Manioc		√	√			
Patate Douce	√	√	√			
Igname				√		
Arachide		√			√	
Melon					√	
Banane	√		√	√	√	
Canne à Sucre		√	√	√	√	

18. Il est important de noter que la région présente naturellement des niveaux élevés de variabilité spatiale et temporelle du climat, en particulier en termes de précipitations. Le niveau des précipitations peut varier considérablement d'une année à l'autre, et sur des distances assez faibles. Les augmentations prévues des niveaux et des températures de surface de la mer sont également susceptibles d'être les principales causes de l'érosion des plages, de la salinisation des aquifères d'eau douce et des estuaires, de l'érosion côtière et de l'augmentation du blanchiment des récifs coralliens à travers l'île. Selon des études préliminaires réalisées en 2001, modèle MAGGIC / SCENGEN en cours d'exécution, il est prévu qu'il y aura une élévation du niveau de la mer de 10.9 cm en 2030 et de 24.4 cm en 2060. Il n'y a pas de données disponibles pour la température de surface de la mer. En raison de ces facteurs, les communautés côtières pourront être très affectées par ces événements. L'un des impacts majeurs du changement climatique global prévu devrait être l'aggravation et l'intensification de cette variabilité.

¹⁶ Rapport sur les bassins versants et les zones côtières en Haïti. Ministère de l'Environnement, Réunion Consultative Régionale sur le Programme de Travail du GPA dans la Grande Caraïbe, Février, 2004.

Carte 3: Carte des Zones Climatiques en Haïti



Source: Ministère de l'Environnement (1999)¹⁷

19. De plus, le changement climatique aura les effets suivants: (i) l'augmentation des températures à des niveaux plus élevés que la moyenne globale; (ii) des changements imprévisibles dans la distribution des précipitations – en termes de début, fin et durée de la saison des pluies (iii) l'augmentation d'événements extrêmes, tels que sécheresses et tempêtes. En outre, les modifications du régime des précipitations entraîneront des changements dans le régime hydrologique qui conduira, à son tour, à des changements dans la disponibilité de l'eau, et par conséquent aura un impact direct sur les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. L'érosion et les changements du cycle de l'eau entraîneront des modifications de la qualité des sédiments et de l'eau. Enfin, des changements dans les maladies et dans leurs vecteurs, des changements dans le secteur de la santé, et les migrations humaines en réponse aux menaces climatiques auront des impacts secondaires sur l'agriculture¹⁸.

1.1. Problème provoqué par le changement climatique

20. Le principal problème du changement climatique auquel font face les Zones Côtières de Basse Altitude les plus vulnérables (LECZ) d'Haïti et qui sera abordé par le projet est que le changement climatique est en nette augmentation. Les autorités locales ainsi que le gouvernement central n'ont pas la capacité technique, la capacité de gestion, les ressources physiques et les ressources financières pour surmonter ou pour faire face aux changements prévus. La population côtière en particulier n'a pas la capacité, les ressources et l'aide financière pour s'adapter et pour surmonter la dégradation des conditions climatiques.
21. Selon le PDNA Haïti 2010, les projections de changement climatique et les impacts prévus sur Haïti correspondent à la tendance globale prévue sur les Petites Îles du Bassin de la Caraïbe. Parmi

¹⁷ Ministère de l'Environnement, 1999, Programme de Formulation des Politiques de l'Eau, Rapport Initial.

¹⁸ Sauf indication contraire, dans ce rapport le terme "agriculture" se réfère aux systèmes d'agriculture / d'élevage / et agro-forestiers intégrés.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

tous les petits états insulaires en développement, Haïti a l'indice le plus élevé de vulnérabilité aux cyclones. Situé au milieu du Bassin de la Caraïbe, 96% de la population d'Haïti vit en danger constant de 2 ou plus de risques.

22. Les projections suivantes ont été prévues pour Haïti par différentes sources:
- Augmentation de la variabilité des précipitations, diminution des précipitations de l'ordre de -5.9% à -20% d'ici 2030.¹⁹
 - Elévation du niveau de la mer (SLR) de 10.9 cm en 2030 et de 24.4 en 2060.²⁰
 - Augmentation de la température de l'ordre de 0.8°C à 1°C d'ici 2030 et de l'ordre de 1.5°C à 1.7°C d'ici 2060
 - Une augmentation de la fréquence des risques climatiques (par exemple les cyclones tropicaux, les sécheresses, les périodes de fortes pluies, les inondations et les tremblements de terre).

Changements dans les niveaux et modèles de précipitations

23. Il est important de noter que la région présente naturellement des niveaux élevés de variabilité spatiale et temporelle du climat, en particulier en termes de précipitations. Le niveau des précipitations peut varier considérablement d'une année à l'autre, et sur des distances assez faibles. Une augmentation de la variabilité des précipitations, une diminution des précipitations de l'ordre de -5.9% à -20% sont prévues d'ici 2030.²¹ De plus, la qualité de l'approvisionnement des eaux souterraines va diminuer à cause de la réduction de la filtration des eaux de pluie, réduisant ainsi la nappe phréatique et l'effet de dilution. Par exemple, dans les zones où la pluviométrie augmente de 20% le niveau des eaux souterraines pourraient en fait augmenter de 40%; tandis que dans les zones enregistrant une baisse de la pluviométrie on pourrait avoir une diminution de 70% de la nappe phréatique.²² Comme il est prévu qu'il y aura une augmentation des périodes de fortes pluies, ces modèles augmenteront la fréquence et l'intensité des inondations et des périodes de sécheresse. Les observations actuelles en Haïti tendent à confirmer ces données, les habitants déclarent que les saisons sèches sont plus longues, tandis que les saisons pluvieuses sont plus courtes mais plus intenses.

Élévation du niveau de la mer

24. Haïti possède la deuxième côte la plus longue (1,771 km / 1.100 mi) de tous les pays des Antilles, par conséquent, il est très exposé aux impacts SLR. Les augmentations prévues des niveaux de la mer et des températures de surface peuvent être également les causes principales de l'érosion des plages, de la salinisation des aquifères d'eau douce et des estuaires, de l'érosion côtière et de l'augmentation du blanchiment des récifs coralliens à travers l'île. Les données ou les prévisions relatives à la température de surface de la mer ne sont pas disponibles actuellement. Les données sur Haïti relatives au SLR sont disponibles. Selon des études préliminaires réalisées en 2001, modèle MAGGIC / SCENGEN en cours d'exécution, il est prévu qu'il y aura une élévation du niveau de la mer de 10.9 cm en 2030 et de 24.4 cm en 2060.
25. L'élévation du niveau de la mer aura comme conséquences l'inondation des zones humides et des autres terres au dessous du niveau de la mer, l'érosion des plages, l'intensification des inondations, et l'augmentation de la salinité des rivières, des baies, et des nappes phréatiques. Certains de ces

¹⁹ NAPA, 2006

²⁰ MAGGIC/SCENGEN Models

²¹ NAPA, 2006

²² Les Effets du Réchauffement Global sur les Modèles de Précipitations Pourraient Entraîner des Changements Encore Plus Importants dans les Eaux Souterraines par Mathew McDermott, Science et Technologie, Déc. 2008.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

effets peuvent être aggravés par d'autres effets du changement climatique. De plus, les mesures prises par les habitants pour protéger leur propriété privée de l'élévation du niveau de la mer peut avoir des effets néfastes sur l'environnement et sur l'utilisation publique des plages et des voies navigables.

Augmentation de la température

26. Des études réalisées dans le cadre du Programme National d' Action et d'Adaptation (NAPA), indiquent que la température moyenne annuelle à travers le pays devrait augmenter de l'ordre de 0.8 °C à 1 °C d'ici 2030 et de l'ordre de 1.5 °C à 1.7 °C d'ici 2060.
27. La tendance à la hausse de la température résulte d'une augmentation des taux d'évapotranspiration qui, associés à la diminution prévue des précipitations, réduira la recharge de l'eau et du débit des rivières, et le taux d'approvisionnement en eau de la nappe phréatique. Bien que cela affecte directement l'approvisionnement en eau, il se traduira également par une réduction de l'effet de dilution (dans les rivières et dans les réservoirs à découvert), provoquant ainsi une baisse de la qualité de l'eau. Ces deux changements de la pluviométrie et des modèles de température (telles que la saison sèche prolongée) affectent et continueront à affecter la quantité et la distribution des ressources en eau disponibles pour les utilisateurs finaux.

Impacts prévus du changement climatique sur les secteurs clés

28. Les conditions géographiques rendent Haïti particulièrement exposée aux risques naturels récurrents et aux catastrophes de nature hydrométéorologiques. Selon le NAPA, l'ensemble de l'économie Haïtienne est affectée par le changement climatique. L'ensemble de la zone côtière d'Haïti et les secteurs sont vulnérables aux impacts du changement climatique parce que la majorité de leurs populations et les principales activités commerciales sur ou à proximité du littoral, ont une surface et des ressources en eau souterraine limitées. En réponse aux impacts catastrophiques de la saison des ouragans en 2008, le Gouvernement d'Haïti a élevé le profil de gestion des risques et la réduction de la vulnérabilité au premier plan de son agenda de développement, en témoigne l'inclusion de la réduction de la vulnérabilité et la gestion des risques, comme l'un des trois piliers stratégiques de son Programme de Reconstruction des Infrastructures Economiques²³. Bien que presque tous les secteurs soient affectés par les impacts du CC, les secteurs clés les plus exposés aux risques du changement climatique incluent l'agriculture et les ressources en eau, en particulier la gestion des bassins versants.
29. Pour le secteur agricole, la vulnérabilité est liée à l'eau et au sol. Les impacts prévus du changement climatique sur les ressources en eau en Haïti tels que des vents violents, des inondations et des sécheresses auront une incidence directe sur la production agricole à travers un certain nombre de facteurs, notamment l'érosion. Une étude récente menée par le Ministère de l'Environnement (MDE, 2000), a conclu qu'il existe une augmentation significative de l'aridité des sols partout en Haïti. L'étude soutient en outre que d'ici le début de la seconde moitié du XXIe siècle, en raison du changement climatique, plus de la moitié du territoire sera menacée de déforestation. En général, le climat plus sec réduira la production des cultures agricoles, augmentant encore plus le déficit alimentaire. Cette diminution équivaut à une moyenne de 25 pour cent des taux actuels de production des cultures agricoles. Il est important de noter que 48 pour cent des produits alimentaires consommés à l'échelle nationale sont importés, 47 pour cent sont produits localement et 5 pour cent proviennent de l'aide alimentaire.

²³ Fonds d'Investissement Climatique: Proposition Préparée par la Banque Interaméricaine de Développement et le Groupe de la Banque Mondiale pour le Programme Régional du PPCR pour les Caraïbes (Juillet 2009).

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

30. Selon le Premier Centre National de Communication (INC) et les modèles généralement en circulation, en raison des changements climatiques en Haïti, on devrait enregistrer des baisses de rendement des cultures irriguées: a) maïs, baisse de -4% d'ici 2030 et de 7,7% d'ici 2060; b) riz, baisse de 9% d'ici 2030 et de 15% d'ici 2060, et c) pommes de terre, baisse de -5% d'ici 2030 et de 10% d'ici 2060. Selon les rapports d'Oxfam les pertes en agriculture sont évaluées à environ US \$ 229 millions, et les dommages ont été évalués à 15% du PIB, ce qui rend difficile de futurs progrès économiques²⁴.
31. Dans le secteur de l'eau, les ressources en eau douce du pays sont limitées à cinq rivières fournissant environ 60% de l'eau potable du pays (MDE, 1999). Le secteur de l'eau est très vulnérable aux inondations et aux sécheresses qui affectent le pays périodiquement. Les inondations et les pluies intenses sont plus répandues dans l'Ouest, le Sud, le Nord-Ouest, la vallée de l'Artibonite et le Sud-Est du pays, provoquant la destruction des terres arables et l'érosion des sols. Les sécheresses affectent principalement le Nord-Ouest, le Nord-Est, le Sud et le Sud-Est du pays, entraînant la destruction des terres arables, la diminution des rendements des cultures et la mort du bétail. Certaines pratiques d'adaptation identifiées dans le secteur de l'eau, conçues pour faire face aux problèmes de sécheresse, sont l'utilisation de réservoirs pour recueillir l'eau de pluie, qui est utilisée comme eau potable pour l'élevage, entre autres, ainsi que la construction de bassins pour l'agriculture.
32. A cause de l'érosion, n'importe quel type d'averse pollue les sources d'eau douce déjà limitées. Les pluies torrentielles, particulièrement, remplissent rapidement les rivières d'eau sale, de sédiments, et d'eau contaminée. L'eau douce est facilement contaminée, non seulement par l'érosion du sol, mais aussi par contact avec de l'eau polluée et est inutilisable pour l'irrigation. Compte tenu de la rareté de l'eau potable, les services de base deviennent également moins disponibles, ce qui rend ce secteur d'autant plus vulnérable. La vulnérabilité des bassins versants du pays aggrave encore le fait que les ressources domestiques et industrielles, ainsi que les déchets agricoles, ne sont pas gérés de manière adéquate. Contrairement au problème des inondations, les sécheresses empêchent l'écoulement des rivières et la recharge des nappes phréatiques, ce qui augmente le potentiel et / ou cause l'assèchement complète des sources et des rivières. L'assèchement des nappes phréatiques limite la production agricole pendant les périodes sèches, en rendant l'irrigation impossible. En outre, la diminution des niveaux d'eau souterraine facilite la salinisation à partir de l'eau de mer qui s'infiltré dans les nappes phréatiques, ce qui affecte encore plus l'agriculture.
33. Selon la Note de Pays de la Banque Mondiale sur Haïti (2008), l'Agriculture est responsable de 94 pour cent du total de l'utilisation d'eau douce dans le pays, par rapport à une moyenne de 71 pour cent en Amérique Latine et la Caraïbe. L'agriculture en Haïti dépend principalement des précipitations (92 pour cent du total)-en particulier dans les régions montagneuses, où il n'y a pas d'installations pour le stockage de l'eau ; et seulement 8 pour cent des terres cultivées sont actuellement irriguées. Le système d'irrigation en Haïti est composé de: a) un grand périmètre situé dans la vallée de l'Artibonite avec 35,441 hectares équipés pour l'irrigation, b) trente-huit périmètres de taille moyenne, parmi lesquels seulement cinq d'entre eux fonctionnent actuellement et qui couvrent une superficie de 39,237 hectares équipés pour l'irrigation et c) 128 petits périmètres dont la superficie totale de 10,854 hectares est équipée pour l'irrigation.
34. Les données qui figurent dans les tableaux suivants indiquent que les précipitations vont diminuer, ainsi que d'autres paramètres hydriques, en particulier le volume potentiel des ressources en eau en Haïti.

²⁴ Haïti: "Un vent qui s'Accumule" Changement Climatique et Pauvreté Oxfam International. Pg. 7

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

Tableau 4: bilan des ressources en eau (1961-1990)

Variables	Valeur
P	1388
rE	1057
pE	1586
Q	356
W	9760

Tableau 5: bilan estimatif des ressources en eau

Année	P	rE	pE	Q	W
2030	1201	968	1708	233	6385
2060	911	814	1908	97	2661

(Toutes les données sont exprimées en mm, à l'exception de W qui est exprimé en millions de m³)

P: précipitations; rE: évapotranspiration réelle; pE: évapotranspiration potentielle; Q: eaux de ruissellement; W: volume potentiel des ressources hydriques.

35. Les zones côtières, les parties les plus basses des bassins versants, sont extrêmement érodées. Ces zones accumulent des déchets et autres sédiments qui dévalent des pentes escarpées des montagnes et se déversent sur la côte. La détérioration des bassins versants causée par la déforestation et la destruction des mangroves, ainsi que les édifices mal construits dans les zones urbaines, notamment à Port-au-Prince, provoquent la montée du niveau des eaux, ce qui met la vie de la population locale en danger. Économiquement et culturellement les villes les plus importantes sont côtières de même que la majorité des structures économiques - telles que les usines et les installations portuaires - sont concentrées le long du littoral ; les écosystèmes vitaux et une grande partie de la population occupent également les côtes. De plus, les principaux bidonvilles sont installés sur les côtes: Cité Soleil, La Saline, Cité de Dieu, Cité l'Eternel, La Fossette, La Savanne, et autres. Au cours des dix dernières années, des inondations à Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Belle-Anse, Gonaïves et Saint Marc, toutes des villes côtières, ont causé des pertes significatives de vies humaines, d'infrastructures et de biens matériels. Une note informelle rapporte que la ville de Port-au-Prince vit dans une inquiétude permanente, même pendant les petites averses, à cause des risques d'inondations potentielles qui menacent la capitale.
36. De toute évidence, les facteurs mentionnés ci-dessus peuvent avoir des impacts négatifs majeurs sur les activités économiques dans les communautés côtières en Haïti. Dans les circonstances actuelles, les menaces d'origine climatique mentionnées antérieurement pourraient conduire à: l'augmentation de la pauvreté, la diminution des revenus, l'augmentation des conflits sur les ressources naturelles restantes, des niveaux élevés de migration, de graves crises alimentaires, et l'instabilité civile et politique.
37. Le changement climatique devrait avoir un impact disproportionné sur les femmes alors qu'elles représentent 51.7% de la population ²⁵ et que 60% des foyers sont dirigés par des femmes²⁶. Par exemple, l'impact du changement climatique sur les ressources en eau pourrait augmenter les distances aux sources d'eau accessibles particulièrement dans les zones rurales, puisque de nombreux cours d'eau se tarissent et le rendement des puits diminue. Les femmes et les enfants sont particulièrement affectés par cette situation car traditionnellement les femmes sont chargées de

²⁵ NAPA, 2006

²⁶ Haïti Projet d'Intensification Agricole: Rapport sur l'Impact Environnemental et Social BID.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

transporter de l'eau des fontaines publiques, des puits et des citernes qui sont pour la plupart situés à des distances considérables de la maison (souvent plus de 2 km) dans les zones rurales. Avec l'augmentation des températures et les changements dans les modèles de précipitations, ces distances augmenteront avec la rareté de l'eau. Ce travail physique devient de plus en plus difficile pour les femmes vivant dans les communautés et représente un coût d'opportunité en termes de temps et de travail. De même, comme dans de nombreux pays en développement, les femmes sont principalement responsables de la production alimentaire des ménages en Haïti. Elles sont également responsables de la culture de la terre et de la vente des récoltes et ceci malgré l'inégalité de l'accès à la terre, à l'eau, à l'information et aux intrants, tels que les semences améliorées et les fertilisants. Le secteur agricole, qui a été identifié comme l'un des secteurs les plus vulnérables au changement climatique, est la principale source d'emplois pour les populations rurales et en particulier pour les femmes²⁷. A ce titre, comprendre comment les différentes attentes sociales, les rôles, les statuts et le pouvoir économique des hommes et des femmes affectent et sont affectés par le changement climatique, aidera à améliorer les mesures prises pour réduire la vulnérabilité et lutter contre le changement climatique dans le monde en développement.

1.2. Causes sous-jacentes du Problème

38. Le contexte de base découlant des problèmes émanant du changement climatique est décrit dans la section 1.1. Alors que le changement climatique exerce indiscutablement des pressions sur les zones côtières d'Haïti, un certain nombre de problèmes non-climatiques connexes augmentent sérieusement la vulnérabilité des LECZ aux aléas climatiques et limite leur capacité d'adaptation. Les menaces immédiates pour les systèmes côtiers d'Haïti incluent des phénomènes non reliés au changement climatique qui sont décrits ci-dessous.

Les causes des phénomènes non reliés au changement climatique

Situation Géographique

39. La situation géographique d'Haïti est le facteur clé qui contribue à la vulnérabilité du pays aux impacts climatiques. Haïti est caractérisé par un relief montagneux. Soixante trois pour cent des terres d'Haïti sont sur des pentes inclinées à plus de 20 pour cent et plus d'un tiers du pays est situé à 400 mètres au dessus du niveau de la mer avec des pics atteignant 2700 mètres d'altitude dans la région sud et 2100 mètres au dessus du niveau de la mer dans la région centrale. Compte tenu des caractéristiques du relief d'Haïti, sa topographie elle-même est sujette à des risques élevés associés au changement climatique tels que les inondations et l'érosion.

Budgets limités du gouvernement

40. Aucun budget spécifique n'est alloué à l'adaptation au changement climatique. Toutefois, des activités en matière d'adaptation au changement climatique sont réalisées à travers le financement international disponible pour la mise en œuvre de l'UNCCC.

Instabilité Gouvernementale

41. Actuellement, l'instabilité gouvernementale est due aux récents événements liés au tremblement de terre de Janvier 2010. Il s'est produit une destruction massive des infrastructures. Selon le PDNA

²⁷ Haïti Projet d'Intensification Agricole: Rapport sur l'Impact Environnemental et Social BID.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

Haïti 2010, la plupart des institutions gouvernementales ont été complètement détruites ou endommagées. Par exemple, plus de 1300 établissements scolaires, plus de 50 hôpitaux, une partie du port principal ne sont pas opérationnels, le Palais Présidentiel, le Parlement, le Palais de Justice, et la plupart des Ministères et immeubles de l'administration publique ont été détruits.

42. Avant le séisme de Janvier 2010, il y avait des cycles répétés de crise et d'instabilité politique qui devraient se reproduire. Cette situation provoque la faiblesse de la gouvernance institutionnelle. La capacité du gouvernement est donc faible, ce qui réduit les actions politiques sur les priorités d'adaptation et augmente ainsi la vulnérabilité de la population Haïtienne aux impacts prévus de changement climatique.

Situation écologique du pays

43. Avant le tremblement de terre de Janvier 2010, la couverture forestière d'Haïti n'était que de 2%. Actuellement, après le tremblement de terre, évidemment, il est prévu qu'une partie de la population affectée migre vers l'intérieur des terres, et abat plus d'arbres à la recherche de terres habitables. La dégradation des terres, due à des périodes de fortes pluies, liée à l'érosion du sol et aux pentes abruptes, réduit l'approvisionnement et la qualité de l'eau en Haïti. Cette situation est aggravée par des activités non durables entreprises par les communautés Haïtiennes, telles que les niveaux élevés de déforestation et les techniques agricoles non viables employées (par exemple l'agriculture sur les versants des montagnes sans méthodes appropriées de conservation de l'eau et de la terre). La dégradation de la terre affecte aussi la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés Haïtiennes en réduisant la productivité agricole, ce qui rend les communautés plus vulnérables aux impacts prévus du changement climatique. Cette situation compromet grandement les chances que les communautés haïtiennes soient en mesure de surmonter ou de s'adapter aux impacts que le changement climatique devrait avoir sur l'approvisionnement et la qualité de l'eau.

Régime foncier

44. Haïti ne dispose pas encore de lois relatives au régime foncier. La non-application des dispositions de la loi du 29 Mai 1963 avait conduit à une croissance urbaine incontrôlée et à son expansion au détriment des terres agricoles. La majorité des propriétaires fonciers en Haïti n'ont pas de vrais titres de propriété, les terrains ne sont pas enregistrés de même que les aspects sociaux et légaux, ainsi que la faiblesse du bureau de l'état civil compliquent le processus d'émission des titres de propriété aux propriétaires fonciers. Il y a une disparité entre la législation foncière et la réalité (plusieurs institutions peuvent avoir les mêmes pouvoirs) ce qui est courant et dissuade les gens de continuer avec le processus. La prolifération des constructions non autorisées en raison de l'absence de zonage dans des zones non appropriées pour la construction de logements, est pratiquement répandue dans toutes les régions du pays tandis que les cultures sont réalisées sur des terres impropres à l'agriculture. Il en résulte un manque de volonté d'investir dans la protection et l'amélioration des terres cultivables par les propriétaires et une telle situation favorise des techniques agricoles non durables et la déforestation.
45. On espère que les efforts de reconstruction post séisme contribueront à ²⁸;
- éliminer l'utilisation non-planifiée des terres en gelant toutes les transactions en attendant la mise en place des services de vérification des titres de propriété;
 - la mise en place d'un cadastre national, donner à l'Office National du Cadastre (ONACA) la tâche de l'inscription, de la mise à jour et de la classification des biens appartenant à des

²⁸ Les Orientations ont été proposées dans le document Haïti PDNA 2010. Pg. 47

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

particuliers et à l'État afin de les identifier physiquement, juridiquement, financièrement et économiquement;

- déterminer les compétences des organismes impliqués dans la gestion des terres en répartissant les tâches comme suit: la Direction Générale des Impôts (bureau des impôts) chargée de percevoir les impôts pour l'État, l'ONACA chargé de traiter spécifiquement de l'inventaire de la propriété, et l'Institut National de la Réforme Agraire chargé de résoudre les problèmes fonciers et de la rédaction de la politique agraire.

Densité de la population

46. L'urbanisation non contrôlée et non planifiée le long de la côte stimulée par la croissance rapide de la population et l'exode rural en pleine expansion vers les villes côtières, a contribué à augmenter les pressions sur l'environnement. La densité de la population en Haïti est actuellement élevée. Celle-ci est estimée à environ 10 millions d'habitants, avec une forte concentration de la population dans les plaines côtières et les vallées, comme à Port-au-Prince. Ceci ajouté aux surfaces de terre limitées de l'île, pousse les gens à se déplacer vers l'intérieur des terres (et sur les versants des montagnes) afin de trouver des terres fertiles pour l'agriculture. L'agriculture de base en montagne en Haïti a depuis longtemps dépassé les limites de sa capacité et ne peut soutenir ce taux de croissance de la population.
47. Selon un récent rapport de l'USAID, le taux élevé de croissance démographique et l'expansion urbaine rapide empêchent les nappes aquifères et les plaines inondables de fonctionner comme des réservoirs et des filtres naturels en particulier pendant les inondations. En raison de l'urbanisation sauvage, les surfaces dures occasionnées par les méthodes de construction anarchique empêchent l'infiltration des eaux de surface nécessaire à la recharge des aquifères les plus importants du pays, situés dans les grandes plaines du Cul-de-Sac, de Gonaïves, de Léogane, des Cayes et du Cap-Haïtien.²⁹

Pratiques agricoles non durables

48. Des pratiques agricoles non durables, telles que le surpâturage et l'agriculture sur les versants des montagnes, le pompage excessif des aquifères côtiers, le défrichement de la mangrove pour l'agriculture et la production de charbon sont assez courants en Haïti. Les pratiques d'agriculture sur les versants des montagnes ne sont pas durables et ne sont pas bien gérées. Ces pratiques requièrent des investissements substantiels pour conserver le sol, l'eau et les intrants agricoles en place. Les agriculteurs ont longtemps utilisé cette pratique en Haïti; cependant elle n'a jamais été intégrée dans l'agriculture annuelle et la majorité de ces agriculteurs n'ont pas les moyens de faire face aux coûts d'installation et d'entretien nécessaires à des pratiques agricoles appropriées.³⁰
49. En raison de la faible capacité financière de la plupart des ménages, la majorité de la population continuera avec ces pratiques agricoles non durables. Comme plusieurs autres régions d'Haïti, les zones côtières sont pauvres, et la plus simple des nouvelles approches pour faire face aux risques climatiques devra faire l'objet d'un investissement ce qui implique un risque financier. Ces risques empêcheront que de nombreux habitants des zones côtières soient en mesure ou désireux d'essayer de nouvelles pratiques.

Pauvreté

²⁹ Vulnérabilité Environnementale en Haïti: Conclusions et Recommandations. USAID, Avril 2007.

³⁰ Vulnérabilité Environnementale en Haïti: Conclusions et Recommandations. USAID, Avril 2007.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

50. Le taux de pauvreté en Haïti est parmi le plus élevé au monde et le plus élevé de l'Hémisphère Occidental. Les zones rurales sont les plus pauvres. La majorité des Haïtiens n'ont pas de plan de retraite, pas de sécurité sociale et pas d'économies. La répartition des revenus est particulièrement inégale avec près de la moitié du revenu national revenant au premier dixième de la population, tandis que les deux derniers reçoivent moins de 2%. Le pays n'est pas en mesure d'investir dans les pratiques et les infrastructures d'adaptation visant à faire face aux impacts prévus du changement climatique. Cette faible capacité inhérente d'adaptation augmente la vulnérabilité d'Haïti au changement climatique.

Éducation

51. La fourniture des services d'éducation est à la fois insuffisante et inégale. La majorité (90%) des services sont fournis par le secteur non-public. Le système est très peu réglementé et l'État ne joue pas son rôle central de régulateur de manière satisfaisante. Les taux de scolarisation sont faibles (22% pour l'école secondaire et 10% dans l'enseignement supérieur). Toutefois, le taux de scolarisation en primaire est beaucoup plus élevé, il est de 76%. Le système est peu performant: le taux de rendement est de 45% dans l'enseignement primaire et secondaire et de 20% au niveau universitaire, avec d'importants écarts dans les choix de discipline entre les hommes et les femmes. La formation professionnelle est fragmentée (gérée par huit Ministères différents), elle manque de réglementation et a des programmes obsolètes. L'enseignement supérieur fonctionne dans un cadre juridique spécifique qui ne prend pas en compte les besoins de développement du pays. 38% des individus de 15 ans et plus sont analphabètes (41% chez les femmes). Le système d'éducation informelle (y compris l'éducation des adultes) est géré de manière divisée par le ministère et sa relation avec le système formel est mal définie. Les programmes d'éducation du pays n'ont pratiquement aucune continuité technique et scientifique, il en résulte un manque de ressources humaines dans des domaines essentiels au développement du pays.³¹

1.3. Solution à long terme et obstacles

Solutions privilégiées

52. La solution privilégiée par le Gouvernement Haïtien consiste à promouvoir le développement afin de protéger les communautés locales des impacts du changement climatique. Celle-ci inclut la création d'économies et de sociétés résilientes - et la réduction des risques pour les populations vulnérables en Haïti. Suite aux efforts de reconstruction qui sont actuellement en cours, l'un des principaux objectifs du GoH est de renforcer les capacités institutionnelles pour appuyer la transition vers une économie et une société plus résilientes que possible. En résumé, Haïti devrait intégrer la gestion des risques de changement climatique dans les solutions de développement, notamment:
- La promotion des politiques publiques, de la réforme législative et institutionnelle afin de gérer de manière proactive les risques du changement climatique.
 - Le renforcement des structures de gouvernance nationale et locale afin d'améliorer la coordination.
 - Le développement de politiques et de mécanismes financiers d'adaptation incluant des changements des motivations et des ajustements dans les différents budgets nationaux.
 - Des mécanismes économiques pour la promotion de l'adaptation autonome, incluant l'expansion des marchés et la promotion de l'accès aux marchés pour les pauvres, et la diversification des marchés.

³¹ Haïti, PDNA 2010, Pg. 62.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

- Le financement du développement à partir de fonds multilatéraux et bilatéraux, ainsi que d'autres sources de financement accessibles en fonction des coûts d'adaptation prévus pour répondre efficacement aux coûts nationaux.
- La connaissance des bonnes pratiques au niveau mondial, régional, national, local, tirées des expériences codifiées, partagées et reproduites.

Obstacles à la solution privilégiée

Les obstacles liés à cette politique

53. Les politiques environnementales actuelles incluent la gestion de l'environnement mais ne contiennent aucune terminologie spécifique liée au CC. Les politiques existantes en Haïti visant la promotion de l'aménagement et de la planification du territoire côtier tant au niveau central qu'au niveau municipal, sont inefficaces. Cette situation est aggravée en grande partie par le fait que, premièrement, en général les décideurs ne sont pas suffisamment sensibilisés ; deuxièmement, les capacités techniques du personnel sont limitées ; troisièmement, toutes les parties prenantes (par exemple, les décideurs, le personnel technique, et les communautés locales) ne sont pas tout à fait formées pour faire face aux risques associés au changement climatique. Par conséquent, l'inclusion de certains risques liés au changement climatique dans les actuels ou futurs cadres de planification côtière, programmes d'investissement, règlements de zonage et pratiques de gestion reste assez limitée.
54. Les décideurs ne suivent pas un ensemble structuré d'orientations pour l'implémentation des politiques appropriées en matière d'adaptation au changement climatique. Par exemple, la question du changement climatique est abordée depuis 1999 dans le Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE, 1999), dans lequel les ministères responsables se sont engagés à respecter les orientations du UNFCCC sur la gestion des risques climatiques ; cependant, jusqu'à présent, aucune mesure n'a été prise pour l'adaptation au changement climatique. Pour appuyer la déclaration susmentionnée relative aux lacunes des politiques existantes, il est important de mentionner les politiques existantes en Haïti. Le PANE est le principal document de politique qui fournit une orientation sur tous les aspects de la gestion environnementale, mais par contre, le changement climatique n'est pas mentionné dans le Plan National de Gestion des Risques et des Désastres du gouvernement d'Haïti financé par le PNUD (PNGRD, 2000).

Obstacles institutionnels

55. Le cadre institutionnel actuel est caractérisé par des chevauchements et le manque de clarté en termes de mandats, de missions et de moyens opérationnels pour faire face à la planification côtière, la protection et la gestion des désastres. Cette situation est encore aggravée par un manque de coordination institutionnelle entre les ministères de tutelle et les principales institutions autonomes concernées par la gestion côtière, la protection de l'environnement et la gestion des désastres. Une telle situation est un obstacle à la gestion prévisionnelle, harmonieuse et efficace des nouveaux risques côtiers en Haïti. Un autre obstacle important à l'adaptation est le manque d'information disponible et l'utilisation des informations climatiques pertinentes pour les stratégies CRM et pour réagir à temps face aux désastres liés au climat. Le Système d'Alerte Précoce (EWS) reste très limité dans sa portée en raison du manque de compétences techniques, de moyens financiers et matériels pour développer la capacité de produire des données et des informations, puis assurer un suivi des événements liés au climat, en général, le EWS, en raison du manque de coordination entre les institutions, le manque de fiabilité et d'intégration nécessaires pour faire face aux désastres côtiers plus fréquents et plus intenses, ainsi que la capacité de transmettre des données

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

et des recommandations aux décideurs et aux personnes vulnérables de manière opportune et efficace.

56. De plus, la majorité des études réalisées durant les 5-10 dernières années dans le secteur de l'environnement montrent que les institutions concernées par la gestion du changement climatique (par exemple, MDE, MARNDR et MPTC) comptent très peu de personnes qualifiées travaillant dans le domaine du changement climatique parmi les membres de leur personnel. Ceci est en partie dû au fait qu'il n'existe pas de descriptions formelles de postes existants ou de stratégies de motivation pour le personnel en place. En plus d'un personnel inadéquat, le personnel dans les deux secteurs privé et public a reçu une formation minimale ou n'a pas reçu de formation en matière d'adaptation au changement climatique. En outre, le personnel formé ne dispose pas de moyens appropriés pour la formation continue nécessaire pour aider à mettre en œuvre des programmes adaptés à la gestion des zones côtières.
57. En dehors des obstacles découlant des faiblesses de politique et institutionnelles, l'approche d'Haïti pour faire face à la pression démographique sur les LECZ et pour répondre à l'augmentation des risques et désastres liés au climat, a été essentiellement réactive et dispersée. Ceci a entraîné une profusion d'interventions dans les zones côtières, sans coordination, ce qui est nécessaire pour aider Haïti dans les efforts de changement vers la résilience climatique. En outre, les flux actuels d'investissements dans l'humanitaire et le développement dans les zones côtières n'incluent pas les impacts probables du changement climatique dans leur conception, leur planification et leur mise en œuvre, ce qui les rend très exposées aux risques climatiques plus fréquents et intenses. De même, la logique même du coût de changement climatique et de l'adaptation des LECZ vulnérables d'Haïti restent très limités. En conséquence, la dimension économique du changement climatique est encore négligeable dans la politique côtière et dans les décisions d'investissement. De plus, l'absence de méthodes et de résultats établissant le coût des risques liés au climat, limite la formulation et la mise en œuvre de stratégies à long terme visant à développer et mobiliser les options de financement pour la réduction des risques côtiers. Un autre problème majeur réside dans l'absence d'une approche propre au pays en matière d'adaptation des zones côtières, avec une forte appropriation et le leadership du gouvernement. Il en résulte une assistance financière et technique des bailleurs axée sur le projet qui peut être de nature très variable. Il n'existe aucun mécanisme pour évaluer les besoins de financement de l'adaptation et garantir la disponibilité et la prévision des fonds au niveau du programme.
58. Les capacités nationales pour concevoir et implémenter des mesures d'adaptation appropriées sont encore insuffisantes et ne sont pas appuyées par des modèles CRM efficaces et les meilleures pratiques. L'un des problèmes fondamentaux réside dans le fait que les processus de planification urbaine, de zonage et les normes de construction, ainsi que les plans de gestion du littoral ne tiennent pas compte des nouveaux modèles de risques générés par l'évolution des conditions climatiques et l'élévation du niveau de la mer. Les récents désastres climatiques montrent que les pratiques actuelles d'aménagement et de gestion du territoire côtier ne sont pas adaptées pour faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses. En outre, les communautés côtières utilisent encore des pratiques non durables de gestion des ressources qui sont potentiellement inadaptées et qui représentent une menace pour leur développement et leur sécurité. Elles ont un accès limité aux moyens de subsistance alternatifs et aux mesures d'adaptation sur le terrain ainsi qu'aux technologies qui pourraient renforcer leur capacité d'adaptation. Dans le même ordre d'idées, les activités d'adaptation communautaire de base doivent être élaborées et diffusées à travers la portion la plus vulnérable de la population côtière. Toutefois, l'expansion des pratiques réussies de gestion des risques climatiques est encore réduite en raison de l'absence d'une gestion efficace des connaissances et du système de partage des informations en Haïti.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

59. Tous les obstacles mentionnés ci-dessus ont un problème sous-jacent fondamental qui est le manque d'éducation, de sensibilisation du public sur l'aggravation des menaces climatiques, sur la manière de s'adapter à ces menaces et d'avoir des mécanismes financiers appropriés disponibles pour faire face aux problèmes. L'atteinte des résultats du projet pourrait contribuer à surmonter ces obstacles.

2. STRATEGIE

2.1. Justification du projet et conformité des politiques

60. La présente proposition répond aux besoins d'adaptation au changement climatique, une priorité de développement national qui est identifiée dans les cadres de coopération actuels de l'ONU et du PNUD en Haïti. En particulier, le Cadre d'Assistance des Nations Unies pour le Développement (UNDAF) 2006-2010 et le Plan d'Action du Programme de Pays du PNUD (CPAP) identifient le changement climatique comme une menace majeure pour le développement ; le PNUD en Haïti s'est engagé à investir des ressources de base pour appuyer le projet. Ce projet, le premier en son genre, avec l'appui du GEF, et d'autres partenaires nationaux et internationaux, aura pour objectif de contribuer à la sensibilisation sur la vulnérabilité des zones côtières dans le contexte du CC. Le projet à travers une approche systémique se concentrera sur la promotion d'une meilleure planification et des politiques d'investissement dans les zones côtières, le renforcement des capacités et l'amélioration des cadres de décision autant que possible. Bien que cette initiative porte essentiellement sur l'impact du changement climatique dans les zones côtières, elle aura également pour objectif d'analyser et de mettre l'accent sur l'importance des secteurs clés qui font partie intégrante des objectifs de développement énoncés dans l'ensemble du NAPA.
61. La principale valeur ajoutée de ce projet sera sa contribution à l'amélioration des capacités du gouvernement pour planifier et exécuter des mesures d'adaptation au changement climatique dans les zones côtières. Cet objectif sera atteint à travers: (1) l'amélioration des conditions pour les autorités gouvernementales et locales permettant de mieux faire face aux risques accrus du changement climatique à travers le renforcement des capacités systémiques, (2) l'amélioration de la coordination institutionnelle, (3) l'efficacité de la programmation financière du pays pour la résilience climatique nationale et les plans de développement local; (4) une meilleure connaissance et un meilleur accès à l'information, et (5) l'amélioration des cadres juridiques.
62. Les initiatives pilotes seront implémentées et fourniront les plates-formes de consultation technique nécessaires pour améliorer la compréhension du changement climatique. Elles devront également fournir des outils et des informations sur deux problèmes fondamentaux de la vulnérabilité: l'eau et l'agriculture. Ceux-ci permettront à leur tour de mieux comprendre et d'apporter des solutions dans les domaines liés à la gestion des risques et des désastres, la planification urbaine et la gestion des écosystèmes. Finalement, les résultats de ces initiatives pilotes seront utilisés pour implémenter les meilleures pratiques en matière de meilleures stratégies efficaces de prévention face aux menaces de changement climatique.

Contexte Politique

63. En décembre 1999, le gouvernement Haïtien avec l'approbation du Conseil des Ministres, a publié le Plan d'Action National pour l'Environnemental (PANE). Le PANE est la politique principale qui fournit une orientation sur tous les aspects de la gestion de l'environnement. Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

- Renforcer et rationaliser la gestion du Système National des Zones Protégées;
 - Restaurer l'équilibre écologique des bassins versants à travers l'implémentation des normes d'exploitation et des meilleures pratiques;
 - Améliorer la qualité de la vie grâce à une meilleure gestion des zones urbaines et rurales ainsi que la valorisation et la conservation du patrimoine naturel et culturel;
 - Fournir un cadre pour mieux atteindre la cohérence entre les plans et programmes dans le secteur de l'environnement.
64. Par ailleurs, après le séisme du 12 Janvier 2010, le Gouvernement Haïtien a adopté le Plan d'Action pour le Relèvement National et le Développement d'Haïti (PARDH), qui définit une vision et une approche à long terme pour la reconstruction d'Haïti. Ce cadre de reconstruction se concentre sur quatre secteurs principaux;
1. **La reconstruction territoriale**, incluant l'identification, la planification et la gestion des nouveaux pôles de développement, la stimulation du développement local, la reconstruction des zones affectées, la mise en place des infrastructures économiques nécessaires à la croissance (routes, énergie et communication), et la gestion foncière, afin de protéger la propriété et de faciliter le développement de grands projets.
 2. **La reconstruction économique**, dont l'objectif est de moderniser les diverses composantes du secteur agricole, de développer le potentiel d'exportation des fruits et des tubercules, d'améliorer la situation de l'élevage et de la pêche; de développer le secteur de la construction avec des lois et règlements en matière de constructions parasismiques et pouvant résister aux ouragans; de promouvoir les industries de confection ; de promouvoir le développement du tourisme.
 3. **La reconstruction sociale**, qui accordera la priorité à un système d'éducation garantissant l'accès à l'éducation pour tous les enfants, améliorera l'enseignement universitaire et développera un système de santé permettant d'assurer un minimum de couverture à travers le pays et des réseaux de protection sociale pour les plus vulnérables.
 4. **La reconstruction institutionnelle**, dont l'objectif sera de rendre les institutions nationales opérationnelles à nouveau en priorisant les fonctions principales; redéfinir le cadre juridique et réglementaire afin de mieux s'adapter à la situation post-désastre; développer les capacités de gérer le processus de reconstruction et établir une culture de transparence et de reddition de comptes dans le pays.

Conformité du LDCF

65. Haïti fait partie des Pays les Moins Développés (LDC) et des Petits États Insulaires en Développement (PEID). Le pays a ratifié l'UNFCCC, le 26 Septembre 1996 et a présenté son NAPA au Secrétariat de l'UNFCCC en Décembre 2006. Par conséquent, conformément aux orientations pour les LDC (GEF/C.28/18, 12 Mai 2006), l'appui du GEF est requis pour l'élaboration d'un Projet de Grande Envergure (FSP) pouvant répondre directement à des actions prioritaires en matière de développement des zones côtières identifiées lors de l'élaboration du NAPA.
66. Le projet est conforme aux objectifs du LDCF car il vise à financer les coûts supplémentaires associés, pour satisfaire les besoins d'adaptation les plus immédiats et les plus urgents, ainsi que les écarts dans le pays tout en faisant la promotion du climat de résilience dans les politiques de développement des zones côtières et des autres secteurs vulnérables. Ceci coïncide avec l'objectif stratégique du LDCF qui est de promouvoir le développement de la résilience au changement climatique dans les LDC et garantir la réalisation des MDG. Le projet est clairement une initiative de pays, car il découle d'une planification nationale et d'un exercice de consultation impliquant

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

plusieurs parties prenantes et favorise un large consensus pour faire face aux menaces du changement climatique dans les zones côtières comme un domaine d'intervention prioritaire.

67. L'ensemble des mesures proposées est également très catalytique et mettra à profit d'autres cofinancements à partir d'initiatives connexes prévues et en cours. De plus, le projet facilitera la coordination entre les activités de base menées dans les LECZ tout en contribuant ainsi à une plus grande cohérence, synergie et partenariat au niveau national. L'approche à trois volets du projet (par exemple, renforcement des capacités, politique de dialogue/formulation et renforcement institutionnel, et actions pilotes de démonstration) permettra de démontrer sa grande rentabilité et sa durabilité. Enfin, l'application des normes du PNUD-GEF M & E et des protocoles de gestion adaptative garantiront l'efficacité de la mise en œuvre du projet, son impact et ses résultats.

Conformité Globale du GEF

68. Le projet a également été conçu pour répondre aux besoins globaux du GEF en termes de conception et d'implémentation. Par exemple:
- **Durabilité:** Le projet a été conçu pour avoir un impact durable, au niveau communautaire et national. Pour plus de détails, voir la section sur la Durabilité ci-dessous;
 - **Suivi et évaluation:** Le projet est accompagné d'un cadre efficace et de ressources de M & E, qui permettront une gestion adaptative continue du projet, permettant de s'assurer que les leçons sont apprises, les décisions de gestion sont prises sur une base pertinente et des informations mises à jour, et que les rapports d'avancement réguliers soient disponibles pour les parties concernées ;
 - **Reproductibilité:** Le projet a été spécialement conçu pour s'assurer que les leçons soient reproductibles, et que les mécanismes de réplification nécessaires soient en place. Pour plus de détails sur la reproductibilité voir la section ci-dessous ;
 - **Implication des parties prenantes:** suite au processus du NAPA, la conception de ce projet a été effectivement participative. De plus, la conception du projet assure la participation appropriée des parties prenantes dans le suivi et la mise en œuvre du projet.

2.2. Appropriation par le pays: éligibilité et rôle

69. Haïti a ratifié l'UNFCCC en Septembre 1996 et le protocole de Kyoto en Juillet 2005. Il a aussi ratifié l'instrument GEF. A ce titre, Haïti est pleinement éligible pour bénéficier d'une aide à partir des fonds du GEF.
70. En tant que LDC, Haïti est pleinement éligible pour bénéficier des fonds du LDCF. La première activité dans le cadre du LDCF est la préparation du NAPA. Haïti l'a complété et soumis à l'UNFCCC en Décembre 2006. A ce titre, Haïti est éligible pour une aide du GEF LDCF pour l'implémentation de son NAPA.
71. La préparation du NAPA a été un exercice d'identification participative et un processus de priorisation. Le NAPA a identifié plusieurs secteurs vulnérables ; mais notre initiative mettra l'accent sur les points suivants: l'agriculture et les ressources en eau dans les zones côtières. Le NAPA a également identifié les groupes les plus vulnérables qui seront les agriculteurs et les populations vivant dans des zones à risques: lits des rivières, ravins, pentes escarpées et les côtes des villes les plus importantes économiquement telles que Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Gonaïves et Saint -Marc. Cet avant-projet répond directement et globalement à ces besoins urgents identifiés dans le NAPA.
72. Le NAPA a identifié huit actions prioritaires à mettre en œuvre immédiatement, qui couvrent les groupes vulnérables dans les secteurs mentionnés ci-dessus. Les actions prioritaires sont :

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

- Priorité 1: Conservation des bassins versants et des terres
 - Priorité 2: Gestion des zones côtières
 - Priorité 3: Promotion et préservation des ressources naturelles
 - Priorité 4: Préservation et amélioration de la sécurité alimentaire
 - Priorité 5: Protection et conservation de l'eau
 - Priorité 6: Construction et réhabilitation des infrastructures
 - Priorité 7: Gestion des déchets
 - Priorité 8: Augmentation de la sensibilisation à travers l'éducation et la diffusion de l'information
73. A travers le processus du NAPA, les études sont basées particulièrement sur la vulnérabilité et l'adaptation du pays au changement climatique et les variables connexes. En conséquence, plusieurs rapports ont été produits sur :
- L'évaluation de la vulnérabilité dans les variations climatiques actuelles et dans les phénomènes météorologiques extrêmes.
 - L'identification des principales mesures d'adaptation au changement climatique basée sur l'évaluation de la vulnérabilité.
74. La conception spécifique du projet proposé repose sur les huit concepts de projets ci-dessus et sur l'enquête sur les régions côtières du NAPA. Sur la base d'une analyse effectuée par le Gouvernement d'Haïti, deux départements du pays ont été identifiés pour des activités pilotes: le Département du Sud-est et le Département du Sud. Les deux Départements sont très vulnérables aux risques climatiques. La densité de la population est élevée dans les deux Départements et il existe de nombreux programmes de développement en cours où la collaboration stratégique pourrait être mise en place avec l'initiative actuelle.
75. De plus, la stratégie et les activités du projet sont conformes aux priorités de développement local et national. Elle est basée sur les plans de développement local et national existants, incluant le PRSP qui met l'accent sur la réduction de la pauvreté, la vulnérabilité de l'environnement et l'adaptation au changement climatique.
76. Pour maximiser les synergies entre les activités en Haïti, une approche thématique et systémique de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (ICZM) est donc proposée, dans laquelle l'accent est mis sur le développement côtier. À cet égard, les principes généraux de l'ICZM seront appliqués aux communautés côtières vulnérables, aux infrastructures et aux écosystèmes en raison du changement climatique. Selon la manière dont les pays priorisent leurs besoins d'investissement, il serait possible de 1) réaliser des actions hautement prioritaires identifiées dans leurs stratégies nationales d'adaptation, (2) intensifier avec succès la préparation aux désastres et les activités de réduction des risques de vulnérabilité au niveau communautaire en collaboration avec les institutions régionales, et (3) travailler sur la gestion des bassins versants, la stabilisation des versants des montagnes, et la planification des zones côtières, incluant les infrastructures, le tourisme et les écosystèmes.

Analyse de base des parties prenantes

77. Afin de favoriser l'appropriation du projet, le document de projet a été élaboré à l'aide de consultations avec les parties prenantes dès le début. Ces consultations incluent :
- La Préparation du Projet de Subvention (PPG) l'Atelier de Lancement a eu lieu en Avril 2009.
 - Des consultations informelles, durant la phase de PPG, avec différents organismes gouvernementaux tels que le CIAT, MDE, DINEPA, CNIGS, CNSA, ONEV.
 - L'Atelier sur le Cadre Logique réalisé à PAP le 28 Juillet 2010.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

2.3. Principes de Conception et considérations stratégiques

78. Le projet travaillera en collaboration avec et pour l'avancement d'autres projets d'intervention en cours en Haïti, afin d'éviter la duplication des efforts et de profiter des synergies. Plus particulièrement, les projets suivants sont les plus importants :

- *Programme National d'Alerte Précoce aux Inondations (PNAP)*. Ce projet est exécuté par le MARNDR. Il vient en appui à la mise en œuvre de la phase initiale du Plan National de Gestion des Risques et des Désastres du Gouvernement. Plus précisément, il permettra de financer trois séries d'activités pour le système national d'alerte précoce aux inondations: (a) les équipements et les services connexes seront acquis dans les trois principales composantes du système d'alerte précoce aux inondations, y compris la surveillance hydrométéorologique et les équipements et les stations de prévision, les systèmes de communication, et les équipements de préparation et d'intervention; (b) le renforcement institutionnel au niveau des principales agences impliquées ; et (c) la campagne de sensibilisation et d'éducation.
- *Renforcement des Capacités et Intégration de la Gestion Territoriale Durable en Haïti (GDT)*. Financé par le GEF et exécuté par le MDE, le projet vise à créer un environnement propice à la SLM en développant les capacités au sein des institutions appropriées du gouvernement, de la société civile / des groupes d'utilisateurs et leur intégration dans la planification gouvernementale et la stratégie de développement pour mettre un terme et si possible inverser les processus de désertification en Haïti. Le projet a 4 résultats: 1) les principes de la SLM sont intégrés dans les politiques nationales, les plans et la législation; 2) Le renforcement des capacités pour la SLM est amélioré par des approches intersectorielles et de formation et; 3) Les capacités de connaissance et de sensibilisation pour les stratégies de SLM et des options sont développées, notamment par le développement des Systèmes d'Information Foncière et d'évaluation foncière, et ; 4) La mobilisation des ressources est accrue pour appuyer la SLM et un Plan d'Investissement est développé.
- *Réduction des conflits résultant de l'utilisation de l'eau dans le bassin versant binational du Fleuve Artibonite par le développement et l'adoption d'un Programme d'Action Stratégique intersectoriel*. Ce projet est financé par le GEF et propose d'aider la République Dominicaine et Haïti dans l'amélioration de la gestion commune du bassin versant binational de l'Artibonite, à travers une approche au niveau de l'écosystème qui considère la partie supérieure, le milieu et la partie inférieure du bassin versant comme une seule unité. Il vise à éliminer les principaux obstacles et contraintes à une gestion durable de la terre et des ressources en eau, à favoriser la coopération binationale, et à générer des bénéfices au niveau national, régional et mondial. Une Analyse Diagnostique Transfrontalière du bassin versant permettra aux deux pays de mieux comprendre les priorités nationales et les problèmes environnementaux transfrontaliers ainsi que les principales causes socio-économiques, et de développer un programme conjoint d'interventions. A travers la formulation d'un Programme d'Action Stratégique (SAP), les interventions prioritaires, les réformes et les investissements nécessaires seront convenus jetant ainsi les bases d'une gouvernance améliorée des bassins versants aux niveaux binational et national. Dans le processus du SAP, des plans d'action nationaux intégrés des bassins versants seront élaborés pour appuyer la mise en œuvre d'une approche plus intégrale, basée sur les écosystèmes intégrant l'IWRM et les principes de la SLM dans la gestion du bassin versant. Pour faciliter ce processus, le projet devra établir un système binational de gestion des données et des informations ainsi qu'un cadre de suivi et d'évaluation. Des investissements réalisés sur le terrain et des démonstrations innovantes seront menées dans l'agriculture durable, les pratiques de conservation des sols et de l'eau, et la gestion décentralisée de l'environnement. Le projet permettra également de promouvoir le développement de mécanismes financiers durables pour la mise en œuvre du SAP et des plans d'action nationaux intégrés du bassin versant. Ceux-ci comprennent l'identification des opportunités pour appuyer les investissements rationnels dans le domaine de l'environnement, des opportunités d'affaires spécifiques au secteur, et

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

l'amélioration de l'accès au marché et à l'industrialisation. Des modalités visant à augmenter l'accès au crédit des producteurs locaux seront identifiées pour appuyer des pratiques durables et améliorer les moyens de subsistance.

- *Création d'un Système National de Zones Protégées.* Ce projet financé par le GEF porte sur la perte alarmante de la biodiversité en Haïti, et de l'efficacité limitée des zones actuellement protégées pour assurer la conservation de la BD, en raison de leur accès limité à un financement et une planification fiables. Ceci sera possible en favorisant l'augmentation des investissements dans les zones protégées (PA) par le Gouvernement, compte tenu de leur importance pour le développement national et la réduction de la vulnérabilité; en augmentant l'efficacité et l'efficacité de l'utilisation des fonds disponibles et en diversifiant les sources de revenus disponibles pour les PA. Le projet apportera un changement qualitatif important dans le fonctionnement et la durabilité du système des PA, permettant à sa BD très importante et menacée de faire l'objet d'une conservation efficace pour la première fois dans l'histoire récente du pays en créant des conditions favorables à l'expansion future du Système de PA pour couvrir des habitats actuellement sous-représentés.

Le projet mettra l'accent sur l'établissement des bases institutionnelles pour atteindre la durabilité financière dans le NPAS, en stimulant l'augmentation des investissements dans la gestion des PA, en augmentant l'efficacité de l'utilisation des ressources disponibles, et en réduisant la charge financière de la gestion des zones protégées pour le gouvernement. Une fois les conditions de viabilité financière mises en place par le projet, le Gouvernement pourra étendre par la suite sa présence effective dans d'autres zones protégées qui n'existent actuellement que dans les documents.

- *Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement (PAGE).* Le projet PAGE, qui est financé par le PNUD met l'accent sur les problèmes systémiques et sur la fourniture des outils nécessaires pour prendre des décisions plus efficaces et la planification de l'utilisation des ressources. La mobilisation des ressources est un aspect clé de la stratégie du PAGE. L'objectif est de profiter du financement et des partenariats stratégiques pour consolider une approche et un résultat cohérent: 1) le renforcement des cadres institutionnels et politiques; 2) le renforcement des capacités nationales; 3) le développement d'une approche territoriale de la gestion des ressources naturelles des Sommets aux Récifs; 4) le développement d'un mécanisme d'information et de surveillance efficace pour la gestion territoriale et des décisions de conservation et 5) le renforcement du dialogue binational sur la gestion de l'environnement et la réduction de la vulnérabilité.
- *Programme pour le Développement du Système National des Risques et des Désastres (PDSNGRD).* Le projet est exécuté par le PNUD et son objectif est d'améliorer les moyens de subsistance des populations ciblées à travers la mitigation des désastres et la réduction de la vulnérabilité. Trois objectifs seront atteints: 1) développer des projets et des activités d'une manière participative, avec un impact rapide sur la réduction des risques; 2) renforcer les institutions et les acteurs chargés de promouvoir et de coordonner le système national de gestion des risques et des désastres; et 3) intégrer systématiquement les risques dans le PRSP.
- *Initiative des Bassins Versants pour l'Environnement et les Ressources Naturelles (WINNER).* WINNER est exécuté par Chemonics et l'objectif de ce projet est d'investir dans la gestion durable des ressources naturelles à l'échelle et la densité requises qui entraîneront une diminution considérable des paysages sur la vulnérabilité environnementale, infrastructurelle, et économique dans les régions de la Plaine du Cul-de-Sac, de Cabaret, de Gonaïves / La Quinte, et dans d'autres bassins versants sélectionnés. Il sera réalisé en étroite collaboration avec les institutions gouvernementales et les anciennes associations, l'équipe de WINNER travaille pour atteindre quatre résultats: 1) amélioration des moyens de subsistance des personnes vivant dans les bassins versants à travers l'augmentation de la productivité agricole

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

et d'autres sources de génération de revenus; 2) l'amélioration des infrastructures essentielles et la réduction des menaces d'inondation; 3) le renforcement de la gouvernance des bassins versants et 4) l'établissement de partenariats public-privé. Ainsi, le projet WINNER augmentera la résilience et réduira les risques climatiques en aval.

- *Programme d'Informations Territoriales pour le Développement Durable (PITDD) / CNIGS.* Le projet PITDD vise à appuyer le processus de développement durable en Haïti, à travers l'implémentation et l'exploitation efficace des outils d'informations territoriales. Il couvre six applications thématiques: 1) l'aménagement du territoire, 2) la gestion des bassins versants; 3) la gestion des parcs nationaux; 4) les infrastructures de communication et géographiques ; 5) l'agriculture et la sécurité alimentaire ; et 6) l'Observatoire National du territoire.
- *Inventaire National pour Établir la Ligne de Base Géo-référencée du Secteur de l'Eau Potable.* Ce projet dirigé par la DINEPA vise à compléter la base de données géo- spatiales de l'ONEV avec les données existantes dispersées dans différentes institutions. Une fois achevée, des données seront recueillies dans tout le pays, sur la disponibilité de l'eau, les stations pluviométriques, les localités, les villages, les infrastructures publiques d'eau potable et d'assainissement, les infrastructures particulières d'assainissement et les acteurs clés. Les données saisies seront vérifiées. Sur cette base, un plan d'action national d'eau potable et d'assainissement sera établi pour les collectivités rurales et les villes de moins de 10, 000 habitants.
- *Renforcement Institutionnel pour le Projet de Gestion Environnementale (PRIGE).* Les activités de ce projet exécuté par le MDE visent à établir une structure de gouvernance fonctionnelle de l'environnement. Il se compose des trois éléments suivants: 1) appui au système national de gestion de l'environnement, incluant la formation professionnelle dans des domaines critiques, structuration du Conseil National de l'Environnement (CONAE) et d'autres mécanismes de coordination, 2) renforcement des capacités pour la gestion locale de l'environnement, incluant la mise en œuvre de projets pilotes en gestion et restauration des ressources ; et 3) renforcement du système national d'information sur l'environnement, incluant la conception d'applications pour les futures actions prioritaires pour la gestion et la restauration.
- *Appui pour Renforcer le Suivi de la Sécurité Alimentaire en Haïti (ARSSA).* L'objectif de ce projet exécuté par le CNSA est de contribuer à réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté en Haïti à travers la diffusion d'informations géo-référencées et l'harmonisation des programmes de sécurité alimentaire. Deux résultats sont attendus: 1) les présents outils de prise de décisions en matière de sécurité alimentaire sont améliorés et les informations sont publiées sur une base régulière ; et 2) les mécanismes de consultation entre les acteurs engagés dans les programmes de sécurité alimentaire sont renforcés afin d'améliorer la coordination des interventions.
- *Le Programme Pilote sur la Résilience Climatique.* Le PPCR qui découle du Fonds Stratégique pour le Climat (SCF) du Fonds d'Investissement Climatique (FIC) est sur le point de lancer sa première phase en Haïti sous leadership de la Banque Mondiale et en étroite collaboration avec la BID et le PNUD. La portée des activités du PPCR comporte deux volets: 1) des activités à l'échelle régionale axées sur la surveillance climatique, le renforcement institutionnel, le renforcement des capacités et le partage des connaissances ; et 2) des investissements par pays dans un certain nombre de pays très vulnérables dans les Caraïbes tels que Haïti. Dans le cas d'Haïti, en raison de son faible niveau de préparation, ils seront axés sur le renforcement des capacités générales, conjointement avec des investissements nationaux ciblés qui s'inscrivent dans la liste actuelle des projets prioritaires pour la reconstruction.

Sur la base de la *Note d'Orientation du PPCR sur les Programmes Régionaux*, des mesures pour intégrer la résilience au changement climatique en se concentrant sur l'environnement côtier sont proposées à tous les pays de la région, incluant Haïti. Dans le cas d'Haïti, le PPCR mettra l'accent sur les infrastructures et les communautés complétant ainsi très efficacement le projet

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

proposé. Dans les cas où la gestion durable des bassins versants en amont est la clé pour améliorer la résilience des zones côtières, ces activités devraient également être incluses en étroite coordination avec l'initiative des LDCF. Des mécanismes efficaces de coordination seront assurés entre les deux initiatives lesquelles seront coordonnées sous le leadership du MDE en étroite collaboration avec le CIAT.

2.4. Sélection du site pilote

79. Le projet mettra en œuvre des interventions prioritaires dans 2 sites pilotes opérant dans deux départements : Dans le Département du Sud le projet interviendra en collaboration avec le CNSA et se concentrera sur le développement de mesures d'adaptation dans le secteur de l'agriculture le long du littoral. Dans le Département du Sud-Est, le projet travaillera en collaboration avec la DINEPA sur la résilience du secteur de l'eau dans la région.
80. Les sites pilotes ont été identifiés grâce à un processus intensif de consultation réalisé à l'échelle nationale et communautaire. Au cours de l'Atelier de Lancement (qui a eu lieu en avril 2009), des équipes d'intervenants de différents secteurs ont identifié les régions les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Après cette première étape, l'équipe de pays a exploré les possibilités de collaborer avec des organisations stratégiques telles que le CNSA et la DINEPA pour identifier les sites pilotes pour ce projet.
81. Les sites pilotes ont été sélectionnés selon les critères suivants :
 - Les régions très vulnérables au changement climatique
 - Les opportunités dans les secteurs de l'eau et l'agriculture
 - Les investissements existants en matière de surveillance hydro-climatique et agro-climatique.
 - La densité et la vulnérabilité de la population
 - Les risques climatiques (sécheresses, inondations, ouragans)

2.5. Objectif du projet, résultats et produits/ activités

82. L'Objectif du projet est de renforcer la capacité d'Haïti à intégrer les politiques d'adaptation au changement climatique dans les plans de développement local et national. L'Objectif du projet est de renforcer les capacités d'adaptation des populations et des secteurs productifs dans les zones côtières pour aborder l'augmentation des risques du changement climatique. Ces problèmes seront abordés à travers la réalisation des résultats détaillés ci-dessous.

Résultat 1 – Amélioration des capacités institutionnelles pour planifier et répondre à l'augmentation des risques côtiers.

Montant du cofinancement pour le Résultat 1: \$1,000,000

Demande de subvention du projet au LDCF: \$510,000

Situation de la Ligne de Base

83. Dans la ligne de base, en l'absence du soutien du GEF, les politiques de développement du littoral continueront à privilégier les solutions à court terme face à de nouveaux risques et ne parviendront pas à intégrer correctement les risques associés à la variabilité croissante du climat. Les écosystèmes côtiers en Haïti sont confrontés à des niveaux de stress de plus en plus élevés, en raison de la croissance démographique, de l'utilisation des ressources traditionnelles de l'agriculture de subsistance et de la consommation d'énergie des ménages, des ressources financières limitées et

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

de l'accès difficile des agriculteurs au crédit, des pratiques agricoles inadaptées, et l'absence de cohésion dans l'approche interdépartementale du gouvernement pour la gestion et le développement des ressources au sein de la zone côtière. Les impacts prévus du changement climatique augmenteront en général les pressions sur les écosystèmes naturels et affecteront gravement les conditions de vie de la population rurale, en particulier dans les zones côtières d'Haïti. Bien qu'il existe de nombreux efforts en cours pour améliorer la gouvernance locale et la gestion durable des ressources dans les zones côtières, par exemple le projet de gouvernance locale du PNUD dans le Nord-Est et le Programme de Petites Subventions (SGP). Toutefois, dans le scénario de référence, les capacités locale et nationale à s'adapter au changement climatique ne seraient pas développées de manière systématique.

Tableau 6: Institutions impliquées dans la Gestion des Zones Côtières en Haïti

Institution	Mission
Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural	Application des règlements sur la pêche, formulation de politiques sur la pêche, promotion des différents types d'activités d'aquaculture, formation.
Ministère de l'Environnement	Formulation de Politiques sur la Gestion des Zones Côtières, la Conservation des écosystèmes côtiers, Réduction et contrôle de la dégradation du milieu marin côtier, incluant la pollution, la protection du paysage, la formation.
Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications couvrant; la SEMANAH, l'APN (Autorité Portuaire Nationale), le BME (Bureau de l'Énergie et des Mines).	Régulations du transport maritime et réglementation de l'exploitation du sable.
Ministère de la Justice et la Sécurité Publique, couvrant la PNH (Police Nationale d'Haïti) et la Garde Côtière.	Application de la loi.
Ministère de la Culture et de la Communication	Protection du patrimoine naturel et historique maritime et côtier.
Ministère de l'Economie et des Finances couvrant l'Administration Générale des Douanes.	Perception des Impôts.
Ministère de la Planification et de la Coopération Externe	Politique d'utilisation de la terre.
Cabinet du Premier Ministre avec le CIAT.	Aménagement du territoire.
Ministère du Tourisme	Développement, promotion et tourisme côtier.
Organisations de la société civile couvrant; Association Nationale des Pêcheurs (ANP), Association Hôtelière Nationale, universités.	Lobbying, projets de développement des zones côtières, activités touristiques.

84. Il existe plusieurs différents projets récents et en cours d'exécution relatifs au résultat 1, Renforcement des Capacités Institutionnelles de Réponse face aux Risques Côtiers. Par exemple, le PNUD a mis en place un programme de grande envergure axé sur la Prévention et le Relèvement des crises, en utilisant des fonds d'urgence reçus après la saison des ouragans de 2008 (voir <http://www.ht.undp.org/public/domainedetails.php?iddomaine=3>). Ce programme finance la reconstruction et contribue ainsi à améliorer la préparation face aux risques dans les Départements du Nord-Ouest, du Sud-Est, du Sud et de l'Artibonite. En outre, il inclut également le renforcement des capacités institutionnelles avec la Police Nationale d'Haïti (PNH). Déjà depuis 2006, le projet "Renforcement du Système National de Gestion des Risques et des Désastres" (SNGRD) a développé de manière systématique les capacités institutionnelles de l'Office de la Protection Civile (DPC), qui a un rôle central dans le développement des capacités nationales de réponse face aux risques à travers le pays. La principale capacité d'adaptation développée grâce à ce projet au cours de la phase actuelle 2009-2011 est une meilleure préparation nationale face aux ouragans.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

85. De plus, le Programme d'Appui à la Gestion Environnementale du PNUD (PAGE) vise à renforcer les capacités institutionnelles au sein du MDE et le développement d'institutions complémentaires qui permettront d'augmenter les capacités nationales pour l'implémentation de la politique et des projets environnementaux. L'amélioration de la gestion de l'environnement naturel et du territoire national est une préoccupation majeure en ce qui concerne le développement des capacités d'adaptation et de résilience face aux risques climatiques. Parallèlement, le projet "Pedernales" du PNUD en collaboration avec le programme Araucaria de l'AECID prépare une stratégie de développement durable basée sur une approche de gestion des bassins versants dans le département du Sud-Est. Son approche méthodologique est également désignée à titre d'exemple dans le dialogue national relatif à la gestion durable des bassins versants et des terres, qui applique une approche holistique des plaines agricoles côtières, des centres urbains et des pentes des montagnes sérieusement dégradées en amont dans le même bassin versant. L'implication des structures décentralisées du MDE et des services publics, des autorités locales et de la population qui vit principalement sur le littoral, fait de ce projet un point d'entrée potentiel pour le développement des capacités institutionnelles en matière de gestion des risques climatiques, de prévention et de réponse aux risques côtiers.

Alternative d'Adaptation

86. Dans l'alternative d'adaptation, le projet favorisera un changement de politique d'une gestion de crise réactive à une gestion proactive et la gestion planifiée des risques de changement climatique. Le projet encouragera l'élaboration d'une politique et la conception de programmes pour les zones côtières avec un volet sur la gestion des risques climatiques. En étroite collaboration technique avec le Bureau pour la Prévention des Crises du PNUD (BCPR), le financement du LDCF sera utilisé pour développer les compétences de gestion du SNGRD, comme l'amélioration de la gestion efficace des systèmes d'alerte précoce aux inondations et sécheresses, la cartographie des zones vulnérables, l'amélioration des stratégies d'évacuation tout en implémentant des méthodes de récupération post-désastre améliorées. Ces activités du projet seront réalisées en analysant la législation existante, les politiques et les programmes dans le secteur de l'agriculture et de l'eau et sur la base des leçons apprises des sites pilotes, en faisant des recommandations pour des modifications supplémentaires (par exemple, en intégrant la gestion des risques du CC dans les programmes du CIAT et les investissements des donateurs). Parallèlement, le projet permettra d'informer et de sensibiliser tous les acteurs concernés en matière d'adaptation au changement climatique. Le lobbying et la sensibilisation ciblés seront atteints grâce au développement d'outils de support technique qui devront être adaptés aux principales préoccupations des acteurs. Le projet appuiera également le développement de kits d'information, et facilitera les programmes de formation.
87. Le projet permettra d'intégrer des critères techniques et financiers dans les orientations officielles d'Haïti pour l'utilisation des fonds d'urgence. Cette activité du projet sera réalisée en analysant les mécanismes financiers existants et les expériences antérieures sur la mobilisation et l'utilisation des fonds d'urgence afin de déterminer l'efficacité de la réponse des institutions étatiques face aux désastres climatiques.
88. De plus, les ressources du LDCF seront utilisées pour établir un réseau de partage de données qui fournira des informations climatiques pertinentes aux producteurs agricoles. Le projet travaillera particulièrement, en étroite collaboration avec le CIAT, le CNIGS, le CNM, la DINEPA, le CNSA et l'ONEV, afin de créer un réseau de partage de données, pour collecter, traiter et diffuser des données pour les communautés vulnérables. En outre, il élaborera et produira des programmes de formation pour le personnel technique du gouvernement sur la manière d'utiliser et d'adapter les

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

modèles climatiques régionaux et universels. Et finalement, le projet mettra en œuvre les programmes de formation.

89. Quatre produits contribueront à atteindre ce Résultat:

Produit 1.1: Développer des compétences en gestion du Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD), en coordination avec les principales agences sectorielles (agriculture, CIAT, etc.), telles que le développement de systèmes efficaces d'alerte précoce, la cartographie des zones vulnérables et des stratégies efficaces d'évacuation et la mise en application des méthodes améliorées de récupération post-désastre pour faciliter le passage d'une approche réactive de la gestion des désastres climatiques à une approche proactive.

Activités Indicatives

- 1.1.1. Analyse et adaptation de la législation, des politiques et des programmes dans le secteur de l'agriculture et de l'eau afin de s'assurer qu'ils tiennent compte de la mitigation des impacts du changement climatique.
- 1.1.2. Développer des outils de planification pour adapter le secteur agricole à l'augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes, incluant les systèmes d'alerte précoce, les campagnes sur l'agriculture adaptée, les modèles de cultures alternatives, et des programmes de conservation des eaux de pluie.
- 1.1.3. Développer des mécanismes de planification et de formation pour le SNGRD afin de renforcer l'exercice de développement des capacités locales de planification et d'évaluation des risques, et des pratiques de gestion des désastres au niveau municipal en tenant compte du changement climatique.
- 1.1.4. Renforcer les capacités du Ministère de l'Agriculture, en coordination avec le SNGRD afin d'installer des systèmes efficaces de stockage et de distribution de l'eau, adaptés à un contexte de risques climatiques accrus.
- 1.1.5. Renforcer les capacités de la DINEPA et ses mécanismes de coordination avec le SNGRD afin de planifier et d'installer des installations de stockage et de distribution d'eau potable.
- 1.1.6. Réaliser des programmes de formation sur le changement climatique, et des mesures d'adaptation dans le domaine de la gestion des risques et des désastres, la sécurité alimentaire et la distribution d'eau au niveau des municipalités et pour les comités locaux de gestion des risques et des désastres.

Produit 1.2: Intégrer les standards coût-efficacité dans les orientations officielles d'Haïti pour l'utilisation des fonds d'urgence pour l'adaptation au changement climatique.

Activités Indicatives

- 1.2.1. Analyser les mécanismes de financement existants pour appuyer la reconstruction d'Haïti ainsi que les expériences précédentes sur la mobilisation des fonds d'urgence afin d'identifier toutes les écarts et les empêchements qui constituent un obstacle à la résilience climatique efficace des investissements en matière de développement en Haïti.
- 1.2.2. Réviser et adapter les politiques nationales actuelles d'investissements ainsi que les critères des propositions de financement soumises à la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti.
- 1.2.3. Appuyer les institutions nationales clés, incluant les ministères sectoriels impliqués dans les plans de relèvement et de reconstruction afin d'intégrer les standards coût-efficacité pour l'adaptation au changement climatique dans leurs orientations internes.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

1.2.4. Identifier les sites côtiers vulnérables où les débris du tremblement de terre pourraient être utilisés pour la protection des agglomérations côtières (notamment dans les bidonvilles).

Produit 1.3: Renforcement du CIAT afin d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans l'aménagement des bassins versants des municipalités côtières.

Activités Indicatives

1.3.1. Systématiser l'intégration du changement climatique dans les efforts du CIAT en cours pour produire des modèles nationaux de gestion des bassins versants et former le personnel du CIAT en matière d'évaluation et d'adaptation aux risques climatiques. Le projet permettra de réviser minutieusement tous les plans de gestion des bassins versants en cours d'élaboration et de proposer des stratégies de résilience climatique. Une attention particulière sera accordée aux projets en cours d'élaboration pour La Quinte, Jacmel et Grande Rivière.

1.3.2. Développer et fournir aux principales institutions nationales en collaboration avec le CIAT les outils techniques nécessaires pour la prise de décision avec l'appui des systèmes de bases de données, et des logiciels.

1.3.3. Formuler des recommandations et des orientations pour les autorités locales sur la gestion des bassins versants et le changement climatique.

Produit 1.4: Mettre en place un réseau de partage de données pour fournir des informations climatiques précises aux producteurs des données brutes et aux utilisateurs finaux.

Activités Indicatives

1.4.1. Développer des partenariats techniques au moyen d'accords formels avec les principales institutions stratégiques telles que le CNM, le CNSA, le CNIGS, l'UNIQ, la DINEPA et l'ONEV.

1.4.2. Développer un système de réseau commun de partage de données entre ces institutions.

1.4.3. Renforcer les partenariats régionaux pour appuyer le renforcement de la capacité de ces institutions. Des accords formels seront recherchés en particulier avec CATHALAC et CATIE.

1.4.4. Appuyer l'unité de Réduction de la Vulnérabilité du CIAT et du SNGRD, pour créer des approches communes et coordonnées permettant de collecter, traiter et diffuser les données climatiques aux communautés vulnérables et adapter les systèmes d'alerte précoce existants.

1.4.5. Élaborer et exécuter des programmes de formation pour les experts gouvernementaux sur des modèles de simulation climatique régionale et nationale de prévision des événements climatiques au niveau national.

Résultat 2 – La Gestion des Risques Climatiques est pleinement intégrée dans les cadres d'investissement humanitaires et de développement.

Montant du cofinancement pour le Résultat 2: \$815,000

Demande de subvention du projet au LDCF: \$370,000

Situation Initiale

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

90. Au départ, la communauté des bailleurs, ne garantit pas systématiquement que les programmes supportés sont climatiquement résilients et sont basés sur une analyse approfondie de l'éventail d'éventuels scénarios de risques climatiques en Haïti. En outre, l'approche programmatique qui est nécessaire pour fournir le niveau requis de financement et de coordination pour gérer avec précision les risques côtiers à long terme fait défaut. Les actuels cadres d'investissement sectoriel tout simplement ne se concentrent pas sur les risques que le changement climatique peut entraîner dans le pays.
91. Cependant, quelques initiatives sont actuellement en train d'étudier les possibilités pour réaliser des investissements en matière de résilience climatique. Le PNUD, par exemple, réalise une étude sur les impacts socio-économiques du changement climatique avec l'appui de la Commission Economique des Nation Unies pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC), qui devrait être achevée en 2010. De plus, le GEF financé par l'Internationale des Eaux (IW) projet des bassins versants pour la gestion intégrée du bassin versant transfrontalier de l'Artibonite (2009-12) produira notamment un plan d'investissement des bassins versants, qui prendra en considération toutes les informations pertinentes sur le changement climatique et servira de modèle.
92. Les plateformes actuelles où se réunissent les bailleurs (conférence internationale des bailleurs sur Haïti, la commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti, etc.) ainsi que les groupes sectoriels mis en place après 2004 où les bailleurs, les institutions nationales et la société civile se réunissent, serviront de mécanismes à travers lesquels le projet encouragera activement l'intégration des concepts de l'adaptation au changement climatique.

Adaptation Alternative

93. Dans le scénario alternatif, le projet aidera le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) dans l'élaboration d'une méthodologie visant à intégrer les coûts du changement climatique dans les budgets institutionnels. Le projet aidera également le MPCE dans la conception d'un cadre stratégique programmatique national pour l'adaptation au changement climatique dans la coopération bilatérale et multilatérale. Plus précisément, le projet fournira les ressources nécessaires au MEF pour la production des outils pour l'évaluation des coûts du changement climatique. Le projet aidera également le MEF dans la révision du budget national annuel en vue de rendre les investissements publics climatiquement résilients et de développer des mécanismes pour associer le Fonds d'Assistance Economique et Sociale (FAES) ainsi que le Fonds pour la Réhabilitation de l'Environnement Haïtien (FREH) à des programmes ayant des composantes d'adaptation au changement climatique. Enfin, le projet viendra en appui au MEF et au MPCE pour évaluer les programmes de développement bilatéraux et multilatéraux d'Haïti en matière d'adaptation au changement climatique et utilisera les résultats de l'évaluation pour élaborer un cadre d'investissement programmatique national. Diverses sources incluant les budgets nationaux, les accords bilatéraux de coopération au développement, les programmes d'assistance des organismes multilatéraux au pays et les fondations privées, seront utilisées par le projet pour contribuer à ces exercices.
94. Deux produits contribueront à ce résultat

Produit 2.1: Aider le MEF à élaborer une méthodologie pour intégrer les coûts du changement climatique dans les budgets institutionnels.

Activités Indicatives

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

- 2.1.1. Fournir au MEF les outils nécessaires pour évaluer les coûts du changement climatique.
- 2.1.2. Assister le MEF dans la révision annuelle du budget national dans le but de rendre les investissements publics climatiquement résilients.
- 2.1.3. Développer des mécanismes pour impliquer le FAES et le FREH dans le financement de projets/programmes ayant une composante d'adaptation au changement climatique.

Produit 2.2: Aider le MPCE dans la conception d'un cadre stratégique programmatique national pour l'adaptation au changement climatique afin de guider la coopération bilatérale et multilatérale à l'intérieur et autour des zones côtières.

Résultat 3 – Renforcer la résilience des zones côtières de basse altitude aux nouvelles menaces du changement climatique à travers des sites pilotes ciblés disposant d'une aide de cofinancement.

Montants de Cofinancement pour le Résultat 3: \$4,000,000

Demande de subvention du projet au LDCF: \$1, 550,000

Ligne de Base

- 95. Dans le scénario de ligne de base, les efforts actuels pour réduire la pauvreté, en stimulant les économies côtières, en développant des infrastructures municipales et en renforçant la préparation aux désastres et le relèvement des LECZ, resteront essentiellement dispersés et de portée limitée, avec très peu de considération pour les nouveaux modèles de risque provoqué par la variabilité et le changement du climat. Il est peu probable que ces initiatives soient suffisantes pour construire la capacité d'adaptation nécessaire du secteur côtier.
- 96. Les deux principaux programmes de gestion des zones côtières qui ont été implémentés au cours des 10 dernières années en Haïti ont été financés par la BID et mis en œuvre par le MDE. Ces programmes incluent le Programme de Gestion des Zones Côtières (1998-2002) et le Programme de Renforcement des Communautés Côtières (2003-2004). L'USAID, à travers son projet DEED, Gestion des Bassins Versants et des Zones Côtières (2008), met actuellement en place un parc maritime dans la zone côtière de la Côte des Arcadins. De plus, ce projet cherche les voies et moyens pour encourager des investissements à grande échelle dans la gestion des ressources naturelles durables afin de stimuler une meilleure gestion de l'environnement, développer des infrastructures durables, et réduire la vulnérabilité économique dans les bassins versants côtiers sélectionnés où il intervient.
- 97. Le PNUE-Haïti envisage également de développer un programme dans les zones côtières au niveau national, lequel mettra l'accent sur les volets suivants: 1) Développement de politiques; 2) Assistance technique et plaidoyer; 3) Facilitation de la coordination inter-agences. Dans des zones côtières spécifiques le PNUE-Haïti mettra l'accent sur les volets suivants: 1) Développement des projets d'évaluation maritime; 2) Développement des plans de gestion des secteurs maritimes; 3) Facilitation de la coordination inter-agences et l'augmentation des investissements dans ce secteur, et 4) Promotion des programmes de restauration.
- 98. Actuellement, l'USAID à travers son projet Winner est en train d'implémenter une série de programmes de gestion des bassins versants avec des composantes côtières incluant des composantes de développement rural: ces programmes interviennent principalement dans la Plaine

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

du Cul de Sac, à Cabaret et au Gonaïves / La Quinte. Quatre principaux résultats sont attendus: 1) Amélioration des moyens de subsistance des populations vulnérables grâce à une augmentation de la productivité agricole et des sources alternatives de génération de revenus. 2) Amélioration des Infrastructures Essentielles et la réduction des risques d'inondation. 3) Renforcement de la gouvernance des eaux. 4) Etablissement de partenariats public-privé.

99. En réponse à la saison cyclonique dévastatrice de 2008, le Gouvernement Haïtien a décaissé en Mars 2009 un montant de US\$15 millions du programme pour protéger cinq villes côtières incluant Gonaïves, Cabaret, Léogâne, Jacmel et certains quartiers de Port-au-Prince. En conséquence, des infrastructures telles que des routes et des ponts et des lits de rivières, ont été améliorées en fonction des risques d'inondation, et des canaux d'écoulement des eaux de pluie et des systèmes de drainage ont été réhabilités. Ces mesures ont été très limitées dans leur portée et leur impact et doivent être renouvelées pratiquement chaque année.
100. De plus, la Direction Nationale de l'Eau Potable et l'Assainissement (DINEPA) a exécuté le projet "Inventaire National pour Mettre en Place une Ligne de Base géo-référencée du Secteur de l'eau potable et de l'assainissement." Le projet a trois objectifs: 1) développer la base de données géospatiales de l'Observatoire National de l'Eau Potable et de l'Assainissement; 2) identifier toutes les sources existantes d'eau et procéder à un inventaire des ressources disponibles, installer des stations pluviométriques ; 3) mettre en place un plan d'action national pour l'eau potable et l'assainissement.

Alternative d'Adaptation

101. Le scénario alternatif se concentrera sur deux secteurs: l'eau et l'agriculture. Le premier projet pilote, exécuté par la DINEPA, propose de créer des conditions propices au renforcement de la résilience au changement climatique du secteur de l'eau dans les zones côtières de la région du Sud-Est. Ce projet permettra de faciliter la systématisation des données sur l'environnement et d'établir des indicateurs liés au risque de changement climatique et à la vulnérabilité du secteur de l'eau. Sur cette base, les sources d'eau seront identifiées ainsi que les besoins de mesures d'adaptation. Ces mesures seront prioritaires et doivent être planifiées et implémentées en conséquence. Des outils pour l'adaptation au changement climatique seront élaborés pour le secteur de l'eau, pour leur réplication et leur implémentation sur une plus grande échelle.
102. Le deuxième projet pilote exécuté par le CNIGS, en collaboration avec le CNSA, vise à établir des conditions favorables d'adaptation au changement climatique pour améliorer la tolérance à la sécheresse de l'agriculture dans les zones côtières de la région du Sud. Le projet permettra de développer les capacités de surveillance des événements agro-climatiques, en particulier la sécheresse et son impact sur l'agriculture. Pour cela, le réseau existant d'observation du climat lié à l'agriculture sera renforcé dans la zone de surveillance de la sécheresse. Ainsi, les données et informations disponibles pourraient être produites pour développer une tolérance à la sécheresse extrême dans la région. Des outils d'adaptation au changement climatique relatifs à la sécheresse seront développés pour le secteur agricole, pour leur réplication et leur implémentation sur une plus grande échelle.
103. Déjà, avant le séisme du 12 Janvier, Haïti ne disposait pas des capacités techniques nécessaires pour réaliser le travail de terrain. Le tremblement de terre a aggravé ce problème en détruisant une grande partie des infrastructures, les équipements et matériels du pays. Ainsi, les investissements seront utilisés pour améliorer les capacités techniques de la DINEPA et du CNIGS en fournissant les équipements, logiciels et matériaux de construction nécessaires pour les travaux envisagés par les agences. Les fonds seront utilisés pour acheter les équipements et le matériel appropriés en

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

dehors du pays. Étant donné que la capacité technique est presque inexistante actuellement dans le pays, les investissements favoriseront à l'avenir les installations dans les zones du projet.

104. Deux produits contribueront à ce résultat.

Produit 3.1: Créer les conditions nécessaires pour renforcer la résilience au changement climatique du secteur de l'eau dans les Zones Côtières du Département du Sud-Est. (DINEPA)

Activités Indicatives

- 3.1.1. Systématisation des informations hydro-climatiques.
- 3.1.2. Planification et implémentation des mesures d'adaptation au changement climatique pour protéger et préserver les sources d'eau identifiées sur la base de simulation climatique et d'analyse de modèles.
- 3.1.3. Évaluation économique de l'investissement nécessaire pour la résilience au changement climatique, les systèmes de stockage et de distribution de l'eau dans le Département du Sud-est.
- 3.1.4. Expérimentation de collecte de l'eau de pluie à petite échelle et de techniques de recharge artificielle.
- 3.1.5. Développement et diffusion d'outils précis (manuels, orientations) pour la réplication et l'implémentation sur une plus grande échelle de l'approche du projet pilote.

Produit 3.2: Créer les conditions d'adaptation au changement climatique pour améliorer la résilience des bassins versants et la tolérance à la sécheresse liée au changement climatique dans les zones côtières du Département du Sud (CNIGS/CNSA).

Activités Indicatives

- 3.2.1. Système de surveillance pour analyser les effets et l'impact de la sécheresse sur les moyens de subsistance en milieu rural dans les bassins versants dans le département du Sud où le PNUD dirige plusieurs programmes de gestion de bassins versants.
- 3.2.2. Mise en place d'un réseau d'observation du climat pour le Département du Sud.
- 3.2.3. Évaluation économique de l'impact du changement climatique sur le secteur agricole dans les zones côtières et développement d'un plan d'investissement pour la résilience au changement climatique du secteur.
- 3.2.4. Développement et diffusion d'outils précis (manuels, orientations) pour la réplication et l'implémentation sur une plus grande échelle de l'approche du projet pilote.

Résultat 4 – Appropriation et institutionnalisation des modèles de meilleures pratiques et des leçons apprises des activités du projet.

Montants de Cofinancement pour le Résultat 4: \$1,637,000

Demande de subvention du projet au LDCF: \$720,000

Situation Initiale

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

105. Au départ, des efforts sont en cours de réalisation pour identifier des leçons relatives au renforcement de la capacité d'adaptation des populations et des secteurs productifs dans les zones côtières et de les diffuser dans les autres régions d'Haïti. Cependant, ces efforts n'abordent pas l'adaptation au changement climatique. Comme il n'y a pas de leçons relatives à l'adaptation au changement climatique disponibles dans la ligne de base, actuellement, il n'existe aucun système en place pour leur diffusion.

Adaptation Alternative

106. Le résultat 4 veille à ce que toutes les activités implémentées soient correctement évaluées, que les leçons apprises à partir de leur implémentation soient captées et diffusées aux communautés, provinces et à d'autres pays engagés dans des processus similaires. L'adaptation au changement climatique est un nouveau secteur et a besoin d'innovations ; ce projet est l'un des premiers à appuyer l'adaptation dans la région de la Caraïbe. Par conséquent, on s'attend à ce que le projet soit une source d'informations vitales sur l'adaptation au changement climatique et facile à utiliser par toutes les communautés locales importantes, les parties prenantes et les autorités des zones côtières.
107. Les leçons apprises de la mise en œuvre de ce projet sont essentielles pour renforcer la compréhension des stratégies d'adaptation que la plupart des pays, en particulier les LDC, auront à développer à l'avenir. Ce projet offre l'opportunité de réaliser des projets pilotes et d'opérationnaliser les interventions prenant en compte la variabilité, pour améliorer la capacité d'adaptation au changement climatique. Une composante complète de l'apprentissage est importante afin que les LDC puissent apprendre des expériences les uns des autres, ainsi que la diffusion des leçons à l'échelle nationale. Des liens seront établis pour le Mécanisme d'Apprentissage de l'Adaptation PNUD- GEF (ALM) pour s'assurer que les leçons tirées de ce projet atteignent un public plus large, incluant d'autres agences internationales, les donateurs et le Secrétariat du Fonds Global pour l'Environnement (GEFSEC) qui pourraient éventuellement s'engager dans des initiatives similaires dans d'autres pays.
108. L'obtention des Résultats 1, 2 et 3 contribuera à l'amélioration des leçons sur la résilience au changement climatique tout en tenant compte de la variabilité. Ces leçons constituent un apport crucial à l'élaboration des plans et stratégies d'Haïti pour s'adapter au changement climatique tout en considérant la variabilité au cours des prochaines années. Le GEF à travers le LDCF, jouera un rôle essentiel dans l'amélioration des connaissances et des capacités locales, qui à leur tour permettront au pays d'augmenter et de répliquer ces interventions.
109. Quatre Produits permettront d'atteindre ce Résultat.

Produit 4.1: Diffusion des outils, des produits de connaissance et des matériels d'orientation sur la résilience climatique du développement côtier aux principales agences de développement, aux municipalités et aux communautés locales.

Activités Indicatives

- 4.1.1. Documentation systématique des activités du projet.
- 4.1.2. Conception des produits utiles de connaissance et des outils.
- 4.1.3. Traduction et publication des produits et des outils.
- 4.1.4. Diffusion systématique et ciblée de copies papier et électroniques.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

Produit 4.2: Programme thématique sur la gestion des données du risque climatique développée par le CNIGS, l'ONEV, le CIAT.

Activités Indicatives

- 4.2.1. Identifier les partenaires compétents au niveau national et international comme organismes de collaboration, afin de recueillir des informations sur les risques de changement climatique.
- 4.2.2. Elaborer des Programmes de renforcement des capacités thématiques pour renforcer leur capacité de gestion systématique des données importantes sur le risque climatique.

Produit 4.3: Développement du site web du projet comme plateforme de connaissance.

Activités Indicatives

- 4.3.1. Consulter les parties prenantes pour établir le contenu qui sera publié sur le site web.
- 4.3.2. Mise à jour régulière du contenu des activités du projet et des informations relatives au sujet.

Produit 4.4: Leçons apprises du projet ont été préparées pour la diffusion à travers le Mécanisme d'Apprentissage de l'Adaptation (ALM).

Activités Indicatives

- 4.4.1. Développer une stratégie de communication du projet.
- 4.4.2. Préparer de brefs résumés, organiser des ateliers et des tables rondes, etc., afin de partager les leçons apprises à travers toutes les régions vulnérables.
- 4.4.3. Faire des contributions régulières à l'ALM de l'ONU.

2.6. Indicateurs clés, risques et hypothèses

- 110. Voir l'Analyse du Cadre Logique dans la Partie 7 (Section II) pour les détails des indicateurs Smart, les valeurs de référence, les objectifs de fin de projet et les sources d'informations. La Partie 7 fournit également une note explicative sur le choix et la pertinence de chaque indicateur.
- 111. **Résultat 1** : "Amélioration de la capacité institutionnelle nécessaire pour planifier et répondre à l'augmentation des risques". Les indicateurs permettant d'atteindre ce résultat sont:
 - Mise en place d'un système de notation pour évaluer la qualité des plans. Les ministères (agriculture, environnement et planification) en disposent. Ensuite ces plans sont; a) conçus par les structures responsables du gouvernement. b) une fois conçus, ils sont discutés, finalisés et validés par les trois ministères (agriculture, environnement et planification); c) une fois validés, les plans sont implémentés et coordonnés. Ils seront évalués lors de la révision des plans existants par les organisations concernées.
 - Nombre d'orientations et d'outils dont disposent ces ministères, à savoir, l'agriculture, l'environnement et la planification. Ils seront évalués à partir de questionnaires et d'enquêtes.
 - Pourcentage de communes ayant déjà publié des plans d'évacuation d'urgence. Il sera évalué à partir de l'augmentation du pourcentage de communes ayant des plans d'urgence par rapport aux niveaux moyens au début du projet.
 - Nombre de personnes évacuées en toute sécurité dans les zones côtières pendant la saison cyclonique. Il sera basé sur des enquêtes relatives au nombre de personnes évacuées dans chaque commune.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

112. Même lorsque tous les Produits et Activités de ce Résultat sont exécutés de manière optimale, il existe un risque important de ne pas atteindre le Résultat attendu :
- Le manque de coordination entre les ministères et l'instabilité institutionnelle qui s'est encore dégradée avec le récent tremblement de terre et qui s'est traduit par le ralentissement des activités ciblées par le projet.- Moyen. Toutefois, un solide engagement du gouvernement et du leadership politique du MDE minimiseront un tel risque. En outre, le projet sera préparé et exécuté sous la supervision du PSC, qui réunit les principales institutions gouvernementales concernées par ce projet. Le comité, placé sous l'autorité du MDE, jouera un rôle important de facilitation et assurera un niveau élevé de coordination entre les secteurs.
113. **Résultat 2** : "Intégration totale de la Gestion des Risques Climatiques dans les cadres d'investissement humanitaire et de développement". Les indicateurs permettant d'atteindre ce résultat sont:
- Le pourcentage de cadres d'investissement intégrant les risques climatiques. Les cadres d'investissement financés par le projet seront évalués.
 - Le pourcentage d'organisations humanitaires et de développement qui incluent les risques climatiques dans leurs mandats. Il sera évalué par une révision des structures organisationnelles.
 - Le pourcentage de municipalités engagées dans l'adaptation au changement climatique. Il sera mesuré par le pourcentage d'augmentation de municipalités par rapport au nombre moyen estimé au début du projet.
114. Même lorsque tous les Produits et Activités de ce Résultat sont exécutés de manière optimale, il existe un risque important de ne pas atteindre le Résultat attendu :
- La faible capacité d'absorption et technique des institutions nationales provoque des retards et une performance non-optimale du projet - Elevé. Afin de mitiger le risque associé, le budget du projet entre clairement dans le cadre financier des projets habituellement administrés par le gouvernement Haïtien. En outre, les procédures de gestion de la qualité du PNUD-GEF seront appliquées de manière à garantir des taux élevés de performance durant l'implémentation. De plus, le projet fera un effort particulier pour introduire les outils et les technologies accessibles au personnel du gouvernement et aux communautés, et qui montrent un potentiel de reproductibilité élevée dans le contexte Haïtien. L'introduction d'innovations plus sophistiquées mobilisera l'assistance technique d'experts internationaux et sera accompagnée par le renforcement des capacités et des activités de formation.
115. **Résultat 3**: Renforcement de la résilience des zones côtières de basse altitude aux nouvelles menaces du changement climatique à travers des sites pilotes ciblés avec une aide de cofinancement. Les indicateurs permettant d'atteindre ce résultat sont:
- Augmenter la sensibilisation et la réponse au changement climatique et ses impacts par les populations de la zone pilote. Il sera évalué à travers d'enquêtes spécifiques financés par le projet et implémenté par des experts en études environnementales.
 - Nombre de communautés desservies par l'EWS. Il sera évalué à travers d'enquêtes sur la disponibilité de l'EWS par la communauté.
 - Nombre de personnes impliquées dans les différentes options de subsistance. Il sera vérifié par des données sur l'emploi dans les municipalités locales.
116. Même lorsque tous les Produits et Activités de ce Résultat sont exécutés de manière optimale, il existe un risque important de ne pas atteindre le Résultat attendu :
- L'instabilité politique ou la dégradation de la situation sécuritaire peut empêcher le fonctionnement normal et efficace du projet - Moyen. Cependant, actuellement, les forces de la

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

MINUSTAH sont solidement installées dans le pays et ont largement contribué à pacifier le pays. Le taux de criminalité a considérablement diminué depuis 2004 et les récentes élections présidentielles n'ont pas entraîné de troubles et de conflits internes. Le gouvernement actuel a créé un large consensus parmi tous les segments de la société Haïtienne. La situation politique actuelle est donc très favorable aux projets qui reçoivent un appui international et devrait rester inchangée pendant toute la durée de l'intervention proposée.

117. **Résultat 4** : "Appropriation et institutionnalisation des modèles de meilleures pratiques et des leçons apprises des activités du projet ". Les indicateurs permettant d'atteindre ce résultat sont:
- Nombre de "leçons apprises" codifiées sur la gestion des risques liés au changement climatique à travers la gestion du littoral comme résultat de ce projet. Cette tâche sera réalisée à travers le développement d'une base de données qui permettra d'avoir accès au niveau local, national et international aux informations du projet.
 - Nombre d'hommes et de femmes (public et décideurs) ayant accès aux meilleures pratiques et aux leçons apprises des activités du projet. Il sera mesuré à travers des enquêtes.
 - Nombre de "leçons apprises" diffusées par la plateforme ALM et d'autres réseaux régionaux. Il sera évalué par des enquêtes réalisées auprès des partenaires.
118. Même lorsque tous les Produits et Activités de ce Résultat sont exécutés de manière optimale, il existe un risque important de ne pas atteindre le Résultat attendu:
- 1) D'éventuels désastres naturels pendant la phase de préparation ou d'implémentation peuvent dévier l'attention et la contribution du gouvernement et des bailleurs du projet; 2) l'étendue du territoire peut entraver le partage efficace des informations à travers les provinces; et 3) le récent effondrement /détérioration des structures institutionnelles peut ralentir le partage efficace des informations entre les provinces. – Moyen. Afin d'aider à mitiger ce risque, l'engagement ferme et à long terme du gouvernement pour implémenter les priorités du NAPA minimise ce risque. De plus, tout changement climatique provoqué par les éventuels désastres qui pourrait survenir pendant la durée de vie du projet ne ferait que renforcer la pertinence de l'intervention ainsi que la volonté politique de s'attaquer aux vulnérabilités les plus pressantes face au changement climatique. En outre, l'approche programmatique adoptée par le projet devrait réduire au minimum le risque d'instabilité des fonds.

2.7. Rentabilité

119. Durant le processus du NAPA, les actions proposées dans ce PIF ont été comparées à un large éventail d'alternatives d'adaptation et sélectionnées grâce à une Analyse Multicritères (MCA) qui utilise le ratio coût-bénéfice comme l'un des critères de décision. Les interventions proposées proviennent évidemment de ce processus de priorisation comme le moyen le moins cher et le plus efficace pour atteindre les résultats d'adaptation souhaités dans les LECZ. De plus, le projet vise à promouvoir des stratégies de CRM qui sont basées sur des pratiques de gestion côtière "flexibles" et sur la prévention, en lieu et place des techniques de réponses aux risques climatiques coûteuses et "rigides " qui se sont révélées très onéreuses et non durables dans la plupart des cas. En outre, l'approche programmatique adoptée par le projet et sa mise en application dans les programmes nationaux existants permettra de réduire les coûts des transactions, des impacts plus importants et une meilleure rentabilité à long terme. Durant la phase de mise en œuvre du PPG, ces considérations seront approfondies et la rentabilité des produits proposés dans ce PIF fera l'objet d'une évaluation détaillée. Lorsque la proposition finale sera soumise à l'Approbation du CEO elle contiendra toutes les justifications nécessaires pour la rentabilité.
120. De plus, la rentabilité a été prise en compte dans la conception du projet à plusieurs niveaux:

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

- 1) Une Adaptation de l'analyse Bénéfices et Coûts a été effectuée pour les Résultats du projet;
- 2) Tout au long du projet, le financement LDCF est conforme aux Produits du projet qui ont des composantes de passation de marchés compétitives pour tirer le meilleur profit des fonds;
- 3) Le projet a fait un effort soutenu pour sécuriser les fonds de cofinancement en espèces, ce qui diversifie les risques financiers et augmente la flexibilité financière.
- 4) Des vérifications supplémentaires seront effectuées par l'équipe de projet durant l'exécution, conformément aux procédures du PNUD.

2.8. Durabilité

121. Le concept de durabilité est différent pour les projets d'adaptation au changement climatique, par rapport aux autres types de projets financés par le GEF. Ceci est dû au fait que les projets d'adaptation visent à augmenter la capacité d'adaptation au changement climatique à long terme. En conséquence, l'augmentation de la capacité d'adaptation implique automatiquement la durabilité. De plus les éléments qui suivent sont inclus dans le projet pour augmenter sa durabilité.

Durabilité Écologique

122. Étant donné que l'objectif global du projet est de renforcer la capacité d'adaptation des populations et des secteurs productifs dans les zones côtières pour faire face à l'augmentation des risques de changement climatique, tous les éléments de l'approche du projet devraient contribuer à la durabilité écologique. Ceux-ci devraient inclure: la conservation et la gestion des bassins versants, l'amélioration et la conservation des sols, les méthodes de pêche durable, la restauration des mangroves et la construction de logements de meilleure qualité dans les zones côtières.

Durabilité Institutionnelle

123. Celle-ci est importante aux deux niveaux de gouvernance locale et nationale. Au niveau local, les principales mesures dans la conception du projet pour atteindre cet objectif sont: des activités de formation pour les populations locales ; des activités pour améliorer les conditions économiques et de marché au niveau local; en utilisant les consultations existantes et les structures de prise de décision comme une base pour toutes les planifications du projet; et en intégrant toutes les actions dans les plans de développement locaux existants et approuvés.

124. Il est important de noter que le volet "démonstration" du projet a des implications pour la durabilité. En partie, le projet vise à faire preuve d'innovation, et d'appropriation des leçons apprises. Ces deux processus devront être financés. Une fois "démonstrés", ces processus n'auront plus besoin d'être démontrés à nouveau, ainsi les coûts associés à la démonstration peuvent être ponctuels (et n'ont pas besoin d'être recouverts).

125. Au niveau national, bien que les acteurs et les problèmes soient différents, l'approche pour assurer la durabilité des institutions est la même. Il y aura un important lobbying pour assurer l'engagement politique, et l'implication directe du MDE et du PNUD CO peut aider en ce sens. De plus, il y aura une importante activité de formation pour assurer que le personnel qualifié reste en place après le projet. En outre, toutes les activités du projet seront conçues et approuvées avec l'aide des consultations existantes et des structures de prise de décision, et toutes les activités feront partie intégrante des plans de développement et sectoriels existants (approuvés). Le projet est une composante intégrante du NAPA, et donc du NRDPM et du PRSP.

Durabilité Économique

126. Celle-ci est particulièrement importante au niveau local. Elle a deux aspects: premièrement, les sites pilotes disposent du financement nécessaire pour maintenir les investissements et réaliser de

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

nouveaux investissements, si nécessaire, une fois le projet terminé ; deuxièmement, veiller à ce que d'autres zones côtières disposent du financement nécessaire pour réaliser des investissements similaires pour s'adapter au changement climatique.

2.9. Reproductibilité

127. L'adaptation au changement climatique est à un stade initial de développement, tant en Haïti que dans la région de la Caraïbe. En fait, ce projet est le premier projet associé au changement climatique en Haïti. Ce projet peut donc trouver des mécanismes nouveaux et novateurs pour l'adaptation au changement climatique dans les zones côtières. Ces mécanismes seront utiles à d'autres pays confrontés à des défis similaires. En conséquence, ce projet est explicitement conçu pour faciliter la reproduction des réussites et des leçons apprises. La stratégie de cette reproduction comporte deux volets:
- Tout d'abord, l'adaptation pilote face à une série de situations, avec diverses caractéristiques climatiques, géographiques, politiques et civiles conduisant à la création d'un nombre assez important de leçons et d'expériences ;
 - Conformément au Résultat 4, diffuser activement et stratégiquement les leçons apprises. Le Résultat 4 est presque entièrement axé sur ce point. La reproduction est envisagée pour couvrir d'autres zones côtières dans la zone d'intervention du projet. Conformément au Résultat 4, une série d'intrants et d'activités seront organisées pour assurer activement cette reproduction.
128. Le projet utilisera le GEF ALM, pour s'assurer que les leçons apprises du projet contribuent et bénéficient de l'expérience dans l'adaptation au changement climatique dans l'ensemble du portefeuille du GEF.

2.10. Plan d'Engagement des Parties Prenantes

129. Actuellement il n'existe aucun cadre institutionnel structuré pour la gestion sectorielle des risques de changement climatique en Haïti, bien que le gouvernement ait mandaté la Division du Changement Climatique au sein du Ministère de l'Environnement pour gérer les problèmes du changement climatique, cette structure à l'échelle nationale est insuffisante pour assurer l'intégration appropriée des risques climatiques dans la planification sectorielle à différents niveaux.
130. L'analyse des parties prenantes entreprise au cours de la phase de préparation du projet indique qu'une collaboration plus étroite et soutenue entre les acteurs gouvernementaux, universitaires, de la société civile et du secteur privé devrait être développée et mise en œuvre dans le cadre de ce projet. La matrice ci-dessous présente un résumé descriptif de certains acteurs, leur affiliation et leur contribution à la préparation et à la mise en œuvre des différentes phases du projet.

Tableau 7: Plan de Contribution des Parties Prenantes

Institution	Affiliation	Contribution au Projet durant la préparation et la mise en œuvre
Ministère de l'Environnement (MDE)	État	Problèmes relatifs à la conservation des écosystèmes côtiers, EWS, formulation de

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

		politiques environnementales.
Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDP) CNSA	État	Problèmes relatifs à la gestion des bassins versants, gestion des terres, sécurité alimentaire, EWS et reforestation.
Bureau du Premier Ministre CIAT	État	Problèmes relatifs à l'aménagement territorial.
Ministère des Travaux Publics (MTPTC) couvrant ; DINEPA BME SMCRS	État	Problèmes liés à la gestion des constructions et des terres, gestion de l'eau potable et de l'assainissement, et gestion des déchets.
Ministère de la Planification (MPCE), couvrant ; CNIGS	État	Problèmes liés au zonage du territoire, utilisation des terres, collecte des données du changement climatique et surveillance des changements topographiques.
Ministère de l'Economie et des Finances, couvrant ; FAES	État	Problèmes relatifs à des mesures fiscales incitatives pour la gestion saine de l'environnement, recherche de référence pour les projets financés par le GEF, couverts à travers le FAES.
Ministère de la Santé (MSPP) couvrant ; POCHEP DHP	État	Problèmes liés au contrôle de la qualité de l'eau.
Ministère de la Culture et de l'Information	État	Problèmes relatifs à la protection du patrimoine naturel et historique des zones côtières maritimes.
Ministère du Commerce et de l'Industrie	État	Problèmes liés au développement durable et amélioration des pratiques de construction.
Ministère du Tourisme	État	Problèmes relatifs au développement d'infrastructures touristiques écologiquement durables.
Ministère de la Justice et la Sécurité Publique, couvrant ; PNH (Police Nationale d'Haïti)	État	Problèmes relatifs à l'application des lois.
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle	État	Problèmes relatifs au développement d'un programme scolaire incluant l'environnement pour augmenter la sensibilisation de la population.
MICT, couvrant ; DPC OPDES OSAHM	Privé	Problèmes relatifs à des actions de référence, réduction des risques et gestion des désastres.
NGO, Entreprises Commerciales Privées, & Universités	Gouvernements Locaux	Problèmes relatifs à la sensibilisation au changement climatique, recherche et analyse ainsi que le développement de la méthode de formation et du matériel.
Municipalités	Gouvernements Locaux	Problèmes relatifs à l'application des lois sur la planification de l'utilisation de sites urbains spécifiques et facilitation des méthodes de construction pour l'adaptation au changement climatique.
UNDP	Agence Multilatérale	Problèmes relatifs à la réduction de la vulnérabilité au changement climatique.
USAID	Agence Bilatérale	Problèmes relatifs à la réduction des risques climatiques et fourniture des informations climatiques.

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

Organisations Communautaires de Base (CBO)	Privé	Problèmes relatifs à la diffusion des informations sur les connaissances locales sur les mesures d'adaptation, exécution des activités locales et planification de l'aménagement des terres communautaires.
--	-------	---

3. CADRE DES RESULTATS DU PROJET

Ce projet permettra d'atteindre les Résultats suivants du Programme de Pays tels que définis dans le CPAP ou le PPC: Amélioration de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles					
Indicateurs de Résultat du Programme de Pays:					
1) Les cadres stratégique, juridique, institutionnel et de communication sont élaborés et leur implémentation est encouragée afin de mieux répondre aux problèmes de gestion de l'environnement et la gestion des ressources naturelles aux niveaux national et local.					
2) Les outils et systèmes pour améliorer l'accès à l'eau potable, aux services d'assainissement, et la gestion des déchets solides sont développés et implémentés.					
Importance première du Développement Environnemental et Durable Résultat Principal du secteur (tel que sur la page de couverture, encercler un chiffre): 1. Intégration de l'environnement et de l'énergie OU 2. Catalyser le financement de l'environnement OU 3. Promouvoir l'adaptation au changement climatique OU 4. Elargir l'accès des services environnementaux et énergétiques aux pauvres.					
SOF Applicable (i.e. GEF) Objectif stratégique et programme:					
SOF Applicable (i.e. GEF) Résultats Attendus:					
SOF Applicable (i.e. GEF) Indicateur de Résultats:					
	Indicateurs	Ligne de Base	Objectifs Fin du Projet	Source de vérification	Risques et Hypothèses
Objectif du Projet ³² Renforcer les capacités d'adaptation des populations et des secteurs productifs dans les zones côtières pour faire face à l'augmentation des risques de changement climatique	1. Nombre de départements existants pour intégrer les risques du changement climatique dans les plans départementaux. 2. Nombre de ministères concernés, municipalités, CBO et instituts de recherche qui implémentent des activités d'adaptation au changement climatique.	1. Actuellement aucun des départements existants n'intègre les risques climatiques dans les processus de planification. 2. Actuellement aucune entité (ministères, municipalités, CBO et institutions de recherche) n'implémente des activités relatives à l'adaptation au CC.	1. Augmentation du nombre actuel de 100%. 2. Augmentation du nombre actuel de 50% par rapport à la ligne de base établie au début du projet.	1. Publication des Termes de Référence ainsi que la liste des personnes pour le département ciblé. 2. Enquêtes	1. Les impacts du changement climatique sont beaucoup plus importants que prévu, par exemple, beaucoup plus de pluie. 2. Les secteurs de l'agriculture et des ressources en eau dans les zones côtières sont affectés par la crise mondiale provoquée. 3. Les défis logistiques du récent tremblement de terre ralentissent davantage la capacité de renforcer les activités dans des zones déjà fragiles. 4. Les besoins des femmes ne sont pas pris au sérieux par les communautés.
Résultat 1 ³³ Amélioration de la capacité institutionnelle pour planifier et répondre à l'augmentation des risques côtiers	1. Allocation du budget pour les objectifs d'adaptation au CC dans les plans sectoriels (Ministères, CIAT; SNGRD) 2. Pourcentage de communes vulnérables	1. Aucune 2. 20 communes	1. CIAT, MDE, MPCE, MARNDR; SNGRD; CNIGS, DINEPA; ONEV; CNSA toutes les lignes budgétaires allouées pour définir clairement les objectifs d'adaptation 2. 30 communes disposant d'un EWS adapté à l'augmentation	1. Révision des plans sectoriels 2. Révision des plans municipaux 3. Révision des orientations institutionnelles	1. Le manque de coordination entre les ministères et les goulots d'étranglement institutionnels empêchent la formulation et la mise en œuvre du projet. 2. La stabilité politique du pays qui a été affectée suite au récent tremblement de terre.

Comment [YUN1]: Is this number 1 important?

Comment [YUN2]: Is point 4 under Risques et Hypotheses of Objectif du Projet in the table or not?

Comment [YUN3]: Is this number 1 important?

³² Objectif (Produit Atlas) suivi trimestriel par ERBM et annuel dans le APR / PIR

³³ Tous les résultats sont suivi annuellement dans le APR / PIR. Il est fortement recommandé de ne pas avoir plus de 4 résultats.

LDCF_Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

	avec des plans d'évacuation ajustés et publiés pour prendre en compte l'augmentation des risques climatiques 3. Renforcement des capacités pour comprendre et aborder l'adaptation au CC en Haïti.	disposant d'un EWS 3. Aucune	des risques climatiques et de plans de développement communal avec des critères d'adaptation au CC. 3. Principales Institutions œuvrant dans le développement (CIAT, Primature, MARNDR, MDE, MPCE, MICT; MTPTC; MSPP; CNIGS; ONEV; CNSA) formés en matière d'adaptation au CC et avec des capacités techniques installées capables d'implémenter des mesures d'adaptation conformément au NAPA.	4. Révision du budget alloué et des objectifs d'adaptation 5. Questionnaires et enquêtes. 6. Enquêtes auprès des CBO, ONG et organisations internationales	
Résultat 2 La Gestion des Risques Climatiques pleinement intégrée dans les cadres d'investissement humanitaires et de développement	1. Pourcentage des cadres d'investissement nationaux incluant l'adaptation aux risques climatiques. 2. Pourcentage d'organisations humanitaires et de développement avec des objectifs d'adaptation et des lignes budgétaires	1. Certaines ONG commencent à inclure l'adaptation au CC dans les plans d'investissement financés par les donateurs 2. Aucune des politiques nationales et des cadres d'investissement (plan de relance post-désastre, plan national de réduction de la pauvreté, etc.), n'incluent l'adaptation aux objectifs du CC	1) 50% des programmes financés par la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti incluent l'adaptation aux objectifs du CC et des allocations budgétaires claires 2) 60% des organismes de financement qui opèrent en Haïti ont inclus l'adaptation au CC dans les zones côtières comme une priorité de leur investissement 3) 100% des politiques et des plans nationaux de développement ont un budget alloué pour faire face à une adaptation claire aux objectifs de CC dans les zones côtières	1. Révision des programmes financés par les bailleurs en Haïti 2. Enquête auprès des organismes donateurs 3. Révision des documents de politique	1. La faible capacité technique et d'absorption des institutions nationales provoque des retards et une performance non-optimale. 2. Une catastrophe majeure ou l'instabilité politique oblige la communauté des donateurs et le gouvernement central de revoir les priorités d'investissement
Résultat 3 Amélioration de la résilience des zones côtières de basse altitude face aux nouvelles menaces de changement climatique	1. Renforcement de la sensibilisation et de la capacité de réponse des communautés des zones pilotes, face au changement climatique et à ses impacts 2. Technologies d'adaptation, transférées par types de technologie aux zones ciblées 3. Renforcement des capacités dans les zones ciblées en milieu rural pour faire face aux risques	1. Les efforts courants dans les programmes de terrain restent encore largement dispersés avec très peu de considération pour les nouveaux types de risques provoqués par la variabilité et le changement climatique 2. Aucune information n'est disponible sur l'effet du CC sur le secteur de l'eau dans	1. 100% d'augmentation des activités de sensibilisation dans toutes les communes des zones pilotes 2. Besoins d'investissements identifiés pour la résilience climatique du secteur de l'eau dans le département du sud et l'adaptation technologique pertinente installée dans les zones ciblées 3. Besoins d'investissement identifiés pour la résilience climatique des moyens de subsistance en milieu rural dans les bassins versants	1. Enquêtes municipales 2. Vérification de la technologie installée dans les zones ciblées 3. Révision des contrats et des TdR	1. L'instabilité politique ou la dégradation de la situation sécuritaire peut empêcher au projet de fonctionner normalement et efficacement 2. Une catastrophe majeure oblige la révision des priorités d'investissement

Comment [YUN4]: The points are numbered properly however the numbering format is different and the points made aren't spaced consistently from one another.

LDCF_Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

	climatiques dans les stratégies de subsistance	les zones côtières et pas de plans de mitigation disponibles 3. Aucune information n'est disponible sur l'effet du CC sur les moyens de subsistance en milieu rural dans les bassins versants vulnérables et aucun plan de mitigation n'est disponible	vulnérables ciblées et système de surveillance efficace en place pour orienter le transfert de technologie adaptée vers les zones ciblées		
Résultat 4 Appropriation et institutionnalisation des modèles de meilleures pratiques et des leçons apprises des activités du projet	1. Nombre de "leçons apprises" systématisées sur la gestion des risques de changement climatique dans les zones côtières 2. Nombre d'hommes et de femmes (publics et décideurs) ayant accès aux meilleures pratiques et aux leçons apprises des activités du projet. 3. Nombre de "leçons apprises" diffusées par la plate-forme ALM et d'autres réseaux régionaux.	1. Il y a très peu d'informations disponibles sur les capacités d'adaptation des populations et des secteurs productifs dans les zones côtières (la ligne de base sera déterminée durant la phase initiale). 2. Les données relatives au Genre ne sont pas actuellement disponibles. La ligne de base sera déterminée durant la phase initiale. 3. La ligne de base sera déterminée durant la phase initiale.	1. Existence de forums et de réseaux de connaissances sur l'adaptation au CC à la fin du projet 2. À la fin du projet, au moins "30"% de femmes dans les zones ciblées ont accès aux meilleures pratiques et leçons apprises du projet par rapport à la ligne de base établie durant la phase initiale. 3. À la fin du projet, les leçons apprises sont distribuées en version imprimée (i.e., brochures, notes d'information, bulletins, livrets, etc.), électroniquement (i.e. à travers la base de données du projet), et à travers des ateliers nationaux et locaux. 4. A mi-parcours du projet, une base de données est opérationnelle et régulièrement mise à jour avec les informations du projet.	1. Base de données qui permettra l'accès local, national et international aux informations relatives au projet. 2. Enquêtes sur la sensibilisation au Genre au sein des communautés. 3. Participation aux ateliers. 4. Rapport d'évaluation du projet, ALM, publications, études, et rapports des médias	1. D'éventuels désastres naturels durant la préparation ou la phase de mise en œuvre peuvent dévier l'attention du gouvernement et des bailleurs du projet. 2. Le récent effondrement de toutes les grandes structures institutionnelles peut ralentir le partage efficace des informations entre les communes et départements

LDCF_Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

4. BUDGET TOTAL ET PLAN DE TRAVAIL

# Identification Award :	00058845	# de Projet: 00073302
Titre Attribué:	Renforcement des Capacités d'Adaptation des Communautés Côtières en Haïti pour aborder les Menaces de Changement Climatique sur les Stratégies de Développement Durable.	
Unité Organisationnelle:	HTI10	
Nom du Projet:	Renforcement des Capacités d'Adaptation des Communautés Côtières en Haïti pour aborder les Menaces de Changement Climatique sur les Stratégies de Développement Durable.	
no. PIMS _____	3971	
Partenaire d'Implémentation (Agence d'Exécution)	Comité Interministériel d'Aménagement Territorial	

GEF Résultats/Activité Atlas	Organisme Responsable	Fonds ID	Nom du Bailleur	Code du Compte Budgétaire Atlas	Description Budget ATLAS	Montant Année 1 (USD)	Montant Année 2 (USD)	Montant Année 3 (USD)	Montant Année 4 (USD)	Total (USD)	Voir Note Budgétaire:
	Agent de la Mise en Œuvre										
Amélioration de la capacité institutionnelle pour planifier et répondre à l'augmentation des risques côtiers		62160	LDCF	71200	Consultants Internationaux	31,000	40,000	42,000	45,000	158,000	1
				71300	Consultants Nationaux	10,000	13,000	14,000	16,000	53,000	2
				72100	Services Contractuels	9,000	12,000	13,000	16,000	50,000	3
				72800	Matériel d'Information & Technologie	20,200	26,670	26,600	38,691	112,161	4
				72200	Équipements & Mobilier	16,160	19,050	18,620	20,860	74,690	5
				72500	Fournitures de Bureau	5,606	7,950	11,478	8,940	33,974	6
				71600	Voyages	8,463	9,686	7,980	4,470	30,599	7
				74500	Divers	2,821	2,153	3,990	4,112	13,076	8
			...		Sous-total LDCF	103,250	130,509	137,668	154,073	525,500	
			CoF		Sous-total CoF	354,000	304,000	304,000	254,000	1,216,000	
					Total Résultat 1	457,250	434,509	441,668	408,073	1,741,500	
RÉSULTAT 2:		62160	LDCF	71600	Voyages	10,000	14,000	10,000	7,000	41,000	9
La Gestion des Risques Climatiques est				71200	Consultants Internationaux	27,000	37,000	37,000	32,000	133,000	10
				71300	Consultants Nationaux	12,000	16,000	14,000	13,000	55,000	11

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

pleinement intégrée dans les cadres d'investissement humanitaires et de développement			72200	Équipements & Mobilier	16,000	19,000	20,000	16,000	71,000	12
			72100	Services Contractuels	9,000	11,000	11,500	10,000	41,500	13
			72500	Fournitures de Bureau	7,000	8,000	9,000	8,000	32,000	14
			74100	Services Professionnels	17,000	24,000	25,000	26,000	92,000	15
				Sous-total LDCF	98,000	129,000	126,500	112,000	465,500	
		CoF		Sous-total CoF	282,500	257,500	222,500	182,500	945,000	
				Total Résultat 2	380,500	386,500	349,000	294,500	1,410,500	
	RÉSULTAT 3:	62160		71600	Voyages	15,000	31,000	35,000	38,000	119,000
Renforcement de la résilience des zones côtières de basse altitude aux nouvelles menaces de changement climatique			72200	Équipements & Mobilier	40,000	117,000	133,000	148,000	438,000	17
			72100	Services Contractuels	20,000	41,000	48,000	56,000	165,000	18
			72500	Fournitures de Bureau	11,000	20,000	19,000	18,000	68,000	19
			71300	Consultants Nationaux	15,000	40,000	43,000	57,000	155,000	20
			71200	Consultants Internationaux	80,000	170,000	181,000	175,000	606,000	21
			74100	Services Professionnels	35,000	71,000	92,000	110,000	308,000	22
				Sous-total LDCF	216,000	490,000	551,000	602,000	1,859,000	
		CoF		Sous-total CoF	1,679,000	1,429,000	929,000	679,000	4,716,000	
				Total Résultat 3	1,895,000	1,919,000	1,480,000	1,281,000	6,575,000	
RÉSULTAT 4:	62160	LDCF	71600	Voyages	4,000	6,000	4,000	3,000	17,000	23
Appropriation et institutionnalisation des modèles de meilleures pratiques et des leçons apprises des activités du projet			72100	Services Contractuels	6,000	5,500	5,000	4,000	20,500	24
			74500	Divers	3,000	3,000	2,000	1,000	9,000	25
			72200	Équipements & Mobilier	12,000	16,000	15,000	14,000	57,000	26
			72500	Fournitures de Bureau	6,000	7,000	7,000	6,000	26,000	27
			71200	Consultants Internationaux	38,000	35,000	31,000	30,000	134,000	28
			71300	Consultants Nationaux	9,000	10,000	11,000	6,500	36,500	29
				Sous-total LDCF	78,000	82,500	75,000	64,500	300,000	
		CoF		Sous-total CoF	573,500	511,500	470,500	399,500	1,955,000	
				Total Résultat 4	651,500	594,000	545,500	464,000	2,255,000	

LDCF_Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

Unité de Gestion du Projet		62160	LDCF	71200	Consultants Internationaux	17,000	18,000	0	0	35,000	30
				71300	Consultants Nationaux	51,000	51,000	51,000	51,000	204,000	31
				71600	Voyages	5,000	6,000	5,000	5,000	21,000	32
				72200	Équipements & Mobilier	30,000	25,000	20,000	15,000	90,000	33
					Sous-total LDCF	103,000	100,000	76,000	71,000	350,000	
					CoF	280,000	250,000	238,000	180,000	948,000	
					Sous-total CoF						
					Total Gestion du Projet	383,000	350,000	314,000	251,000	1,298,000	
	Total par source		LDCF		Sous-total LDCF	598,250	932,009	966,168	1,003,573	3,500,000	
			CoF		Sous-total CoF	3,169,000	2,752,000	2,164,000	1,695,000	9,780,000	
					TOTAL PROJET	3,767,250	3,684,009	3,130,168	2,698,573	13,280,000	

Résumé des Ressources Financières

Nom du Bailleur	Montant Année 1 (USD)	Montant Année 2 (USD)	Montant Année 3 (USD)	Montant Année 4 (USD)	Total (USD)
GEF	598,250	932,009	966,168	1,003,573	3,500,000
MDE	800,000	750,000	700,000	650,000	2,900,000
CIAT	750,000	600,000	350,000	300,000	2,000,000
UNDP	50,000	50,000	50,000	50,000	200,000
CNIGS	500,000	400,000	350,000	250,000	1,500,000
CNSA	60,000	50,000	40,000	30,000	180,000
DINEPA	875,000	775,000	725,000	625,000	3,000,000
TOTAL	3,633,250	3,557,009	3,181,168	2,908,573	13,280,000

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

Résumé du Budget par Résultats GEF

Résultat GEF	Budget	Pourcentage du budget total (%)
RÉSULTAT 1: Amélioration de la capacité institutionnelle pour planifier et répondre à l'augmentation des risques côtiers.	525,500	15.01%
RÉSULTAT 2: La Gestion des Risques Climatiques est pleinement intégrée dans les cadres d'investissement humanitaires et de développement.	465,500	13.30%
RÉSULTAT 3: Renforcement de la résilience des zones côtières de basse altitude aux nouvelles menaces de changement climatique.	1,859,000	53.11%
RÉSULTAT 4: Appropriation et institutionnalisation des modèles de meilleures pratiques et des leçons apprises des activités du projet.	300,000	8.57%
Unité de Gestion du Projet	350,000	10.00%
TOTAL	3,500,000	100

Résumé du Budget ATLAS

Budget Atlas Code du Compte	ERP/ATLAS Description du Budget / Intrans	Année 1 US\$	Année 2 US\$	Année 3 US\$	Année 4 US\$	Total US\$	%
Consultants Internationaux	71200	193,000	300,000	291,000	282,000	1,066,000	30.46%
Consultants Nationaux	71300	97,000	130,000	133,000	143,500	503,500	14.39%
Voyages	71600	42,463	66,686	61,980	57,470	228,599	6.53%
Services contractuels des Compagnies	72,100	44,000	69,500	77,500	86,000	277,000	7.91%
Équipements et Mobilier	72200	114,160	196,050	206,620	213,860	730,690	20.88%
Matériels d'Information & Technologie	72800	20,200	26,670	26,600	38,691	112,161	3.20%
Fournitures de Bureau	72500	29,606	42,950	46,478	40,940	159,974	4.57%
Services Professionnels	74100	52,000	95,000	117,000	136,000	400,000	11.43%
Divers	74500	5,821	5,153	5,990	5,112	22,076	0.63%
Totals		598,250	932,009	966,168	1,003,573	3,500,000	100.00%

LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

Notes Relatives au Budget Total et au Plan de Travail

Description Atlas	Code Atlas	Notes Relatives au Budget
Résultat 1- Amélioration de la capacité institutionnelle pour planifier et faire face à l'augmentation des risques côtiers		
1. Consultants Internationaux	71200	Fonds alloués pour recruter des consultants internationaux spécialisés dans le développement des capacités (coût total 158 000 \$ US)
2. Consultants Nationaux	71300	Fonds alloués pour recruter des consultants nationaux ayant des connaissances locales sur les risques côtiers (coût total 53 000 \$ US)
3. Services Contractuels	72100	Services contractuels d'expertise technique, juridique et politique et d'appui pour la préparation des instruments juridiques nécessaires ; base technique et renforcement des capacités des fonctionnaires gouvernementaux et des législateurs dans chaque département. (coût total 50 000 \$ US)
4. Matériels d'Information et Technologie	72800	Matériel de bureau (ordinateurs, ordinateurs portables, scanner) pour l'assistance technique (coût total 112 161 \$ US)
5. Équipements & Mobilier	72200	Équipements nécessaires et mobilier à acheter (coût total 74 690 \$ US)
6. Fournitures de Bureau	72500	Coûts de carburant ; services, entretien et fournitures de bureau ; dépenses en sécurité et assurance ; frais bancaires et dépenses imprévues (coût total 33 974)
7 Voyages	71600	Coût de déplacements des coordonnateurs et des consultants pour la récupération des questionnaires et des enquêtes et d'autres activités liées au résultat 1 (coût total 30 599 \$)
8. Divers	74500	Téléphone, Internet et coûts des tarifs d'affranchissement, dépenses imprévues occasionnées par les fluctuations monétaires (coût total 13 076 \$)
Résultat 2 – La Gestion des Risques Climatiques est pleinement intégrée dans les cadres d'investissement humanitaires et de développement		
9. Voyages	71600	Billets d'avion, coûts des visites de terrain, entretien des véhicules qui seront utilisés pour recueillir et collecter les informations financières sur les structures humanitaires et de développement, Signer des accords formels et de développement, coordonner et vérifier les mécanismes financiers (coût total 41 000 \$ US)
10. Consultants Internationaux	71200	Recrutement de consultants internationaux spécialisés dans la gestion des risques climatiques, cadres d'investissements et CC (coût total 133 000 \$ US)
11. Consultants Nationaux	71300	Recrutement de consultants nationaux spécialisés dans les cadres d'investissement humanitaire locaux de développement (coût total 55 000 \$)
12. Équipements & Mobilier	72200	Achat de matériel et de mobilier pour le résultat 2 (coût total 71 000 US \$)
13. Services Contractuels	72100	Contrats avec des institutions de recherche nationales et internationales, des universités et des ONG pour les services de recherche et d'expertise relatifs à la gestion des risques climatiques, les mécanismes financiers, les études de référence financière des PA sélectionnés, et le suivi

LDCF_Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

		de l'implémentation des mécanismes financiers (coût total 41 500 \$)
14. Fournitures de Bureau	72500	Fournitures et matériels des ateliers pour le développement de mécanismes financiers durables (coût total 323 000 \$)
15. Services Professionnels	74100	Services de révision des cadres d'investissement existants comprenant les risques climatiques, % d'organisations humanitaires et de développement qui incluent les risques climatiques dans leurs mandats et % de communes engagées dans l'adaptation au CC (coût total 92 000 \$)
Résultat 3 – Renforcement de la résilience au changement climatique des zones côtières de basse altitude face aux nouvelles menaces de changement climatique		
16. Voyages	71600	Billets d'avion, frais de déplacements par voie terrestre entre les sites du projet (coût total 119 000 \$)
17. Équipements & Mobilier	72200	Achat de matériels pour la réhabilitation et la construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau dans 2 sites pilotes (coût total 438 000 \$)
18. Services Contractuels	72100	Contrats avec des institutions de recherche nationales et internationales, des universités et des ONG pour les services de recherche et d'expertise relatifs aux ressources en eau et les études de référence des sites pilotes sélectionnés (coût total 165 000 \$ US)
19. Fournitures de Bureau	72500	Coûts de carburant ; services, entretien et fournitures de bureau ; dépenses en sécurité et assurance ; frais bancaires et dépenses imprévues (coût total 33 974)
20. Consultants Nationaux	71300	Des consultants nationaux seront recrutés pour fournir des informations spécifiques relatives à la réhabilitation et à la conception des infrastructures d'approvisionnement en eau et participer à des activités connexes (coût total 155 000 \$ US)
21. Consultants Internationaux	71200	Des consultants internationaux seront recrutés pour s'assurer que la conception des infrastructures construites et la réhabilitation des infrastructures existantes d'approvisionnement en eau sont conformes aux normes internationales (coût total 606 000 \$ US)
22. Services Professionnels	74100	Des services professionnels seront recrutés pour la réhabilitation et la construction des infrastructures d'approvisionnement en eau dans les sites pilotes (coût total 308 000 \$)
Résultat 4: Appropriation et institutionnalisation des modèles de meilleures pratiques et des leçons apprises des activités du projet		
23. Voyages	71600	Déplacements vers les départements ciblés (coût total 17 000 \$)
24. Services Contractuels	72100	Diffusion des leçons apprises du projet au moyen de : rapports, publications, études (par voie électronique et de la base de données du projet) et ateliers nationaux et locaux (coût total 20 500 \$)
25. Divers	74500	Dépenses diverses allouées, telles que les coûts d'impression qui peuvent augmenter (coût total 9 000 \$ US)
26. Équipements & Mobilier	72200	Les équipements incluent le coût des ordinateurs pour le personnel supplémentaire, les logiciels et le mobilier de bureau (coût total 57 000 \$)

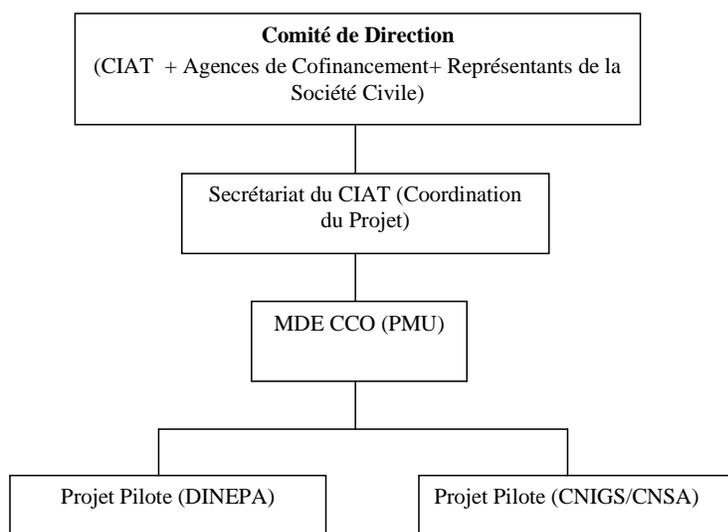
LDCF_ Haïti: Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières en Haïti pour aborder les menaces de changement climatique sur les stratégies de développement durable.

27. Fournitures de Bureau	72500	Achat des fournitures de bureau nécessaires pour imprimer des dépliants, des notes d'information, des bulletins d'information, des brochures, etc. (coût total 26 000 \$)
28. Consultants Internationaux	71200	Frais journaliers pour les experts techniques internationaux (coût total 134 000 \$)
29. Consultants Nationaux	71300	Recrutement de consultants nationaux ayant des connaissances sur la synthèse des leçons apprises des projets (coût total 36 500 \$)
Gestion du Projet		
30. Consultants Internationaux	71200	Recrutement de consultants internationaux ayant une expertise en gestion de projet (coût total 35 000 \$ US)
31. Consultants Nationaux	71300	Les consultants nationaux à recruter sont : i) un directeur de projet / expert national chargé de superviser toute la gestion du projet; ii) un assistant administratif et financier pour travailler avec le DP pour la coordination du projet (coût total 204 000 \$)
32. Voyages	71600	Réunions pour la mise en œuvre du projet, accords du projet avec les gouvernements et le secteur privé (coût total: 21 000 US \$)
33. Équipements et mobilier	72200	Les équipements incluent le coût des ordinateurs pour le personnel supplémentaire, les logiciels et les meubles de bureau (coût total 90 000 \$ US)

5. MECANISMES DE GESTION

Structure Organisationnelle du Projet

131. Ce projet du GEF sera implémenté par le PNUD à travers le Mécanisme National d'Implémentation (NIM).



132. Les modalités de gestion ont été déterminées à partir d'une évaluation institutionnelle réalisée durant la phase de préparation du projet. Le partenaire pour l'implémentation du projet sera le Ministère de l'Environnement (MDE). Le MDE sera l'agence d'exécution du NIM. Toutefois, les initiatives pilotes seront implémentées par des organismes spécifiques comme la DINEPA. Le projet sera sous la supervision générale du Directeur National du Projet (NPD), qui sera chargé de coordonner l'Unité de Gestion du Projet. (PMU). Le NPD supervisera les activités, s'assurera de l'apport opportun du Gouvernement et sera entièrement responsable auprès du Gouvernement et du PNUD des résultats et produits du projet conformément aux modalités du NIM du PNUD.
133. Le NPD sera principalement responsable de l'exécution des activités relatives au projet, du suivi des indicateurs et de la stratégie générale, et de la coordination du projet pour s'assurer que les objectifs sont atteints. Ceci inclut les ressources de cofinancement et/ou les activités réalisées par d'autres organismes qui interviennent dans l'exécution projet.
134. Le NPD s'assurera également que les plans de travail et les budgets associés sont exécutés conformément aux paramètres décrits dans le cadre logique du projet conformément à l'agenda établi. Le NPD fera finalement son rapport au Comité de Pilotage du Projet (PSC).
135. La mise en œuvre du projet sera effectuée sous la supervision générale d'un PSC, spécialement constitué à cet effet. La composition, les responsabilités et les règles de fonctionnement du PSC

seront confirmées au cours de la première réunion. Le PSC devra inclure le CIAT (composé de 7 Ministères tels que les Ministères de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, de l'Economie et des Finances, de la Planification et de la Coopération, de l'Agriculture et du Développement Rural, de la Culture et de la Communication, des Travaux Publics, Transports et Communications et de l'Environnement). Des Agences de cofinancement et des représentants de la société civile, ainsi que les autorités locales seront également impliqués.

136. Un cadre supérieur désigné par le Ministre de l'Environnement sera le Coordonnateur du Projet, ce qui permettra d'avoir une cohérence entre les objectifs et les activités du projet et l'ensemble des actions entreprises par le MDE. Il est prévu que le PSC se réunira au moins une fois par an et de plus peut être convoqué à l'extraordinaire par le Président, à la requête des membres. Dans chaque session, le NPD présentera un rapport sur l'avancement des activités du Projet et les résultats attendus ou atteints. Les fonctions du PSC incluront :
- Superviser le développement général du projet et ses activités connexes
 - Suivi de l'atteinte des Résultats
 - Proposer des modifications et/ou amélioration des activités selon les besoins et conformément aux Résultats établis du projet
 - Approuver le Plan de Travail Annuel Opérationnel
 - Assurer la coordination multisectorielle
137. Afin de maximiser l'appropriation du projet par le Ministère de l'Environnement (MDE) qui est chargé de coordonner la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur le Changement Climatique, le PMU va créer une Office du Changement Climatique (CCO) qui sera sous la direction et l'autorité du MDE. Le PMU sera dirigé par le NPD, qui sera chargé de la supervision quotidienne du projet ainsi que des relations entre le CIAT, le MDE et le PNUD.
138. Afin d'assurer la coordination et l'appropriation interministérielle, le PMU à travers le NPD, travaillera en étroite collaboration avec le MDE par l'intermédiaire du Coordonnateur du Projet d'utiliser les points focaux dans les Ministères qui font partie du CIAT. Les Organismes d'Exécution des projets pilotes i.e. DINEPA et CNIGS / CNSA travailleront sous la supervision du PMU. Les fonctions du PMU seront, entre autres, les suivantes :
- Assurer que la mise en œuvre et de la gestion du projet soient conformes aux objectifs et résultats présentés dans le Document et le Cadre Logique du Projet.
 - Assurer la coordination et l'appui interinstitutionnels de tous les organismes impliqués dans la mise en œuvre du projet ; y compris les organismes et programmes qui participent au cofinancement des activités complémentaires relatives au projet.
 - Superviser le développement de ces activités liées au projet qui ont été sous-traitées avec des consultants externes.
 - Suivi permanent du projet, avec un accent particulier sur l'identification des obstacles et les complications empêchant une exécution normale, et proposer des plans, des solutions et des mesures pertinentes pour les surmonter.
 - Assurer la participation active des différentes parties prenantes durant la mise en œuvre du projet
139. Outre les positions spécifiques décrites ci-dessus visant à assurer et compléter la capacité technique des membres du PMU, une série de sous-contrats seront proposés à des spécialistes de projets spécifiques. Les contrats seront établis conformément aux orientations du PNUD et des termes de référence définis par le NPD. Et ces contrats seront proposés durant le premier mois de la phase de mise en œuvre ou chaque année, ce qui est conforme au plan de travail du projet.

140. Un protocole d'accord sera conclu et signé par le Secrétariat Technique du CIAT, le MDE, la DINEPA et le PNUD relatif aux aspects opérationnels et financiers de la mise en œuvre du projet pilote "Renforcer la résilience climatique du secteur de l'eau dans les Zones Côtières du Département du Sud-Est ". Un autre protocole d'accord sera conclu et signé par le Secrétariat Technique du CIAT, le MDE (ONEV), le CNIGS, la CNSA et le PNUD relatif aux aspects opérationnels et financiers de la mise en œuvre du projet pilote "Améliorer la tolérance de l'agriculture à la sécheresse liée au changement climatique dans les zones côtières du Département du Sud ".
141. Etant donné que la DINEPA, le CNIGS, l'ONEV, la CNSA et le CNM sont concernés par les activités des deux projets pilotes, ils constitueront un comité de consultation pour la coordination et le partage des informations.

6. CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

142. Le projet sera suivi à travers les activités de M & E suivantes. Le budget du M & E est présenté dans le tableau ci-dessous.

Lancement du Projet:

143. Un Atelier de Lancement de Projet sera réalisé au cours des 2 premiers mois de lancement du projet avec les acteurs qui jouent un rôle dans la structure organisationnelle du projet, le bureau régional du PNUD et le cas échéant / si possible les conseillers du programme et de la politique technique régionale ainsi que d'autres parties prenantes. L'Atelier de Lancement est indispensable pour faciliter l'appropriation des résultats du projet et pour planifier le plan annuel de travail de la première année.
144. L'Atelier de Lancement devrait aborder un certain nombre de problèmes importants indiqués ci-dessous:
- a) Aider tous les partenaires à mieux comprendre et à s'approprier du projet. La description des tâches, les services de soutien et les responsabilités complémentaires du PNUD CO et du personnel de l'UCR par rapport à l'équipe de projet. Discuter des rôles, fonctions et responsabilités au sein des structures de décision du projet, y compris des rapports et des communications, et des mécanismes de résolution de conflits. Les Termes de Référence pour le personnel du projet seront discutés à nouveau si nécessaire.
 - b) Finaliser le premier plan annuel de travail en se basant sur le cadre des résultats du projet et les Outils de Suivi Pertinents du SOF (i.e. GEF), le cas échéant. Réviser et approuver les indicateurs, les objectifs et leurs moyens de vérification, et vérifier à nouveau les hypothèses et les risques.
 - c) Fournir un aperçu détaillé des rapports, du suivi et de l'évaluation (M & E). Le plan de travail et le budget pour le Suivi et l'Évaluation devront être approuvés et planifiés.
 - d) Discuter des procédures pour l'élaboration des rapports financiers, des obligations et des modalités pour l'audit annuel.
 - e) Planifier et programmer les réunions du Conseil d'Administration du Projet. Les responsabilités et les rôles de toutes les structures organisationnelles du projet devront être précisés et les réunions planifiées. La première réunion du Conseil d'Administration du Projet devra avoir lieu au cours des 12 premiers mois après la réalisation de l'atelier de lancement.

145. Le rapport de l'Atelier de Lancement est un document de référence important et doit être préparé et partagé avec les participants pour formaliser les différents accords et plans convenus au cours de la réunion.

Tous les trois mois:

146. Les progrès réalisés doivent être suivis dans la Plateforme de Gestion Basée sur l'Amélioration des Résultats du PNUD.
147. Le registre des risques doit être régulièrement mis à jour dans ATLAS, sur la base de l'analyse initiale des risques présentés. Les risques deviennent critiques lorsque l'impact et la probabilité sont élevés. Il convient de noter que pour les projets du PNUD GEF, tous les risques financiers associés aux mécanismes financiers comme les fonds de roulement, les programmes de micro-finance, ou de capitalisation des ESCO sont automatiquement classés comme critiques à cause de leur caractère novateur (l'impact élevé et l'incertitude en raison du manque d'expérience antérieure justifient leur classification comme critique).
148. Sur la base des informations enregistrées dans Atlas, un Rapport d'Avancement du Projet (PPR) peut être produit dans l'Instantané Exécutif.
149. D'autres registres ATLAS peuvent être utilisés pour faire le suivi des problèmes, des leçons apprises, etc. L'utilisation de ces fonctions est un indicateur clé dans le tableau de Bord Équilibré du PNUD.

Chaque Année:

150. Révision Annuelle du Projet/ Rapports d'Implémentation du Projet (APR / PIR): Ce rapport clé est préparé pour suivre les progrès réalisés depuis le début du projet et en particulier pour la période antérieure (30 Juin au 1 Juillet). Pour l'élaboration des rapports l'APR/PIR combine à la fois les conditions du PNUD et du SOF (i.e. GEF).
151. L'APR / PIR inclut, mais n'est pas limité à ceux mentionnés ci-dessous, les rapports sur les points suivants:
- Les progrès réalisés pour atteindre les objectifs et les résultats du projet - chacun avec les indicateurs, les données de la ligne de base et les objectifs de fin de projet (cumulatif).
 - Produits du projet présentés pour chaque résultat du projet (annuel).
 - Leçon apprise / bonnes pratiques.
 - AWP et autres rapports de dépenses.
 - Risques et gestion adaptative.
 - ATLAS QPR.
 - Les indicateurs de niveau du portefeuille (i.e. GEF outils de suivi des zones d'intervention) sont ainsi utilisés par la plupart des zones d'intervention sur une base annuelle.

Suivi Périodique en réalisant des visites de terrain:

152. Le PNUD CO et le PNUD RCU effectueront des visites de terrain des projets selon le calendrier approuvé dans le Rapport Initial / Plan Annuel de Travail du projet pour évaluer directement les avancements du projet. D'autres membres du Conseil d'Administration du Projet peuvent également se joindre à ces visites. Un Rapport de Visite de Terrain / BTOR sera préparé par le PNUD CO et le PNUD UCR et sera distribué au plus tard un mois après la visite de l'équipe du projet et des Membres du Conseil d'Administration du Projet.

Cycle du Projet à Moyen-terme:

153. Le projet fera l'objet d'une Evaluation indépendante à Moyen-terme, à mi-parcours de sa mise en œuvre (insérer la date). L'Évaluation à Moyen-terme permettra de déterminer le niveau d'avancement du projet par rapport aux résultats obtenus et d'identifier les corrections à apporter si nécessaire. Elle mettra l'accent sur l'efficacité, l'efficience et la rapidité de la mise en œuvre du projet; elle soulignera les problèmes exigeant la prise de décisions et les actions à entreprendre; et elle présentera les premières leçons apprises sur la conception, la mise en œuvre et la gestion du projet. Les résultats de cette révision seront intégrés comme des recommandations pour une meilleure mise en œuvre au cours de la dernière moitié de la durée du projet. L'organisation, les termes de référence et le calendrier de l'évaluation de mi-parcours seront convenus après consultation entre les parties du document de projet. Les Termes de Référence pour cette Évaluation à Moyen-terme seront préparés par le PNUD CO basés sur les orientations de l'Unité de Coordination Régionale et le PNUD-EEG. La réponse de l'administration et l'évaluation seront transférés aux systèmes institutionnels du PNUD, en particulier le [Bureau d'Évaluation du PNUD Centre d'Évaluation des Ressources \(ERC\)](#).
154. Les Outils de Suivi des Zones d'Intervention importants du SOF (GEF) seront également complétés durant le cycle d'évaluation de mi-parcours.

Fin du Projet:

155. Une Evaluation Finale indépendante sera réalisée trois mois avant la réunion finale du Conseil d'Administration du projet et sera entreprise conformément aux orientations du PNUD et du SOF (i.e. GEF). L'évaluation finale mettra l'accent sur l'atteinte des résultats du projet tel que prévu initialement (et rectifiés après l'évaluation de mi-parcours, s'il y a lieu). L'évaluation finale portera sur l'impact et la durabilité des résultats, incluant la contribution au développement des capacités et l'atteinte des objectifs et des bénéfices environnementaux globaux. Les Termes de Référence pour cette évaluation seront préparés par le PNUD CO basés sur les orientations de l'Unité de Coordination Régionale et le PNUD-EEG.
156. L'Évaluation Finale devra également fournir des recommandations pour les activités de suivi et nécessite une réponse de la direction qui devrait être transféré au PIMS et au [Bureau d'Évaluation du PNUD Centre d'Évaluation des Ressources \(ERC\)](#).
157. Les Outils de Suivi des Zones d'Intervention importants du SOF (i.e. GEF) seront également complétés durant l'évaluation finale.
158. Durant les trois derniers mois, l'équipe de projet préparera le Rapport Final du Projet. Ce rapport détaillé fera la synthèse des résultats obtenus (objectifs, résultats, produits), les leçons apprises, les problèmes rencontrés et les domaines dans lesquelles les résultats n'auraient pas été atteints. Il permettra également de fournir des recommandations pour d'autres mesures qui pourraient être prises pour assurer la durabilité et la reproductibilité des résultats du projet.

Apprentissage et partage de connaissances:

159. Les résultats du projet seront diffusés au sein et en dehors de la zone d'intervention du projet à travers des réseaux de partage de l'information et de forums.
160. Le projet permettra d'identifier et de participer, de façon pertinente et appropriée, à des réseaux scientifiques, axés sur les politiques et / ou d'autres réseaux, qui peuvent être utiles à la mise en œuvre du projet à travers les leçons apprises. Le projet permettra d'identifier, d'analyser et de partager les leçons apprises qui pourraient être utiles dans la conception et la mise en œuvre de futurs projets similaires.

161. Finalement, il y aura un flux bidirectionnel d'informations entre ce projet et d'autres projets ayant une approche similaire.

Tableau 8: Plan de travail et budget de M& E

Type d'activité de M&E	Parties Responsables	Budget US\$ <i>Excluant les heures de travail de l'équipe de projet</i>	Calendrier
Atelier de Lancement et Rapport	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur de Projet ▪ PNUD CO, PNUD CCA 	Coût indicatif: 10,000	Dans les deux premiers mois après le démarrage du projet.
Evaluation des Moyens de Vérification des résultats du projet.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PNUD CCA RTA/ Le Directeur de projet sera chargé de superviser le recrutement des institutions et études spécifiques, et de déléguer des responsabilités aux membres pertinents de l'équipe. 	A finaliser durant la Phase de Lancement et durant l'atelier.	Début, milieu et fin du projet (pendant le cycle d'évaluation) et annuellement si nécessaire.
Evaluation des Moyens de Vérification pour l'Avancement du Projet basée sur les résultats et la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Supervision par Le Directeur du Projet ▪ Équipe de Projet 	À déterminer dans le cadre de la préparation du Plan Annuel de Travail.	Chaque année, avant ARR / PIR et pour la définition des plans annuels de travail.
ARR/PIR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur et équipe de Projet ▪ PNUD CO ▪ PNUD RTA ▪ PNUD EEG 	Aucun	Annuel
Situation périodique/ rapports d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur et équipe de Projet 	Aucun	Trimestriel
Evaluation de mi-parcours	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur et équipe de Projet ▪ PNUD CO ▪ PNUD RTA ▪ Consultants Externes (i.e. équipe d'évaluation) 	Coût indicatif: 40,000	A mi-parcours de la mise en œuvre du projet.
Evaluation Finale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur et équipe de Projet ▪ PNUD CO ▪ PNUD RCU ▪ Consultants Externes (i.e. équipe d'évaluation) 	Coût indicatif: 40,000	Au moins trois mois avant la fin de la mise en œuvre du projet.
Rapport Final du Projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur et équipe de Projet ▪ PNUD CO ▪ Consultant National 	0	Au moins trois mois avant la fin du projet.
Audits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PNUD CO ▪ Directeur et équipe de projet 	Coût indicatif annuel: 3,000	Annuel
Visites de terrain des sites	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PNUD CO ▪ PNUD RCU (si nécessaire) ▪ Représentants du Gouvernement 	Pour les projets supportés par le GEF, financée à partir des fonds IA et du budget opérationnel.	Annuelle
COÛT indicatif TOTAL Excluant le temps de travail du personnel de l'équipe de projet et du personnel du PNUD et les frais de voyage		US\$ 93,000 (+/- 5% du budget total)	

7. CADRE JURIDIQUE

162. Ce document ainsi que le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD qui est incorporé à titre de référence constituent ensemble un Document de Projet tel qu'il est indiqué dans l'Accord de d'Assistance Standard de Base (SBAA) [ou tout autre accord régissant la matière] et toutes les dispositions CPAP sont applicables à ce document.
163. Conformément à l'Article III du SBAA, la responsabilité du partenaire de mise en œuvre pour la sûreté et la sécurité de son personnel et de leurs biens, ainsi que des biens du PNUD, détenus par le partenaire de mise en œuvre, incombe au partenaire en charge de l'implémentation.
164. Le partenaire d'exécution devra:
- Mettre en place un plan de sécurité approprié et maintenir ce plan, en tenant compte de la situation sécuritaire dans le pays où le projet est réalisé;
 - Assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du partenaire d'exécution, ainsi que l'implémentation intégrale du plan de sécurité.
165. Le PNUD se réserve le droit de vérifier si le plan est effectivement en place et de suggérer des modifications au plan si nécessaire. Tout manquement au maintien et à l'implémentation du plan de sécurité tel que convenu sera considéré comme une violation à cet accord.
166. Le partenaire d'exécution s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucun des fonds du PNUD reçus conformément au Document du Projet sont utilisés pour fournir un soutien aux personnes ou entités liées au terrorisme ainsi que les bénéficiaires de tout montant versé par le PNUD en vertu des présentes qui ne figurent pas sur la liste tenue par le Comité du Conseil de Sécurité en vertu de la résolution 1267 (1999). La liste peut être consultée à travers <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats ou accords de sous-traitance conclus en vertu du présent document de projet.

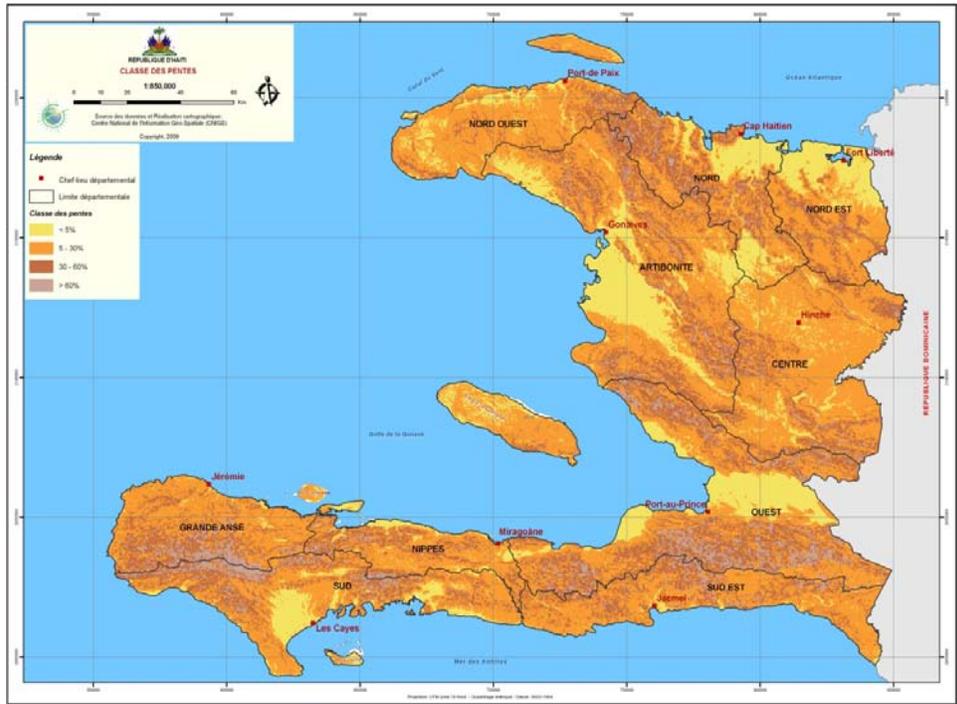
8. ANNEXES

8.1. Tableau des Risques

Type de risques						
Environnementaux	Financiers	Organisationnels	Politiques	Opérationnels	Règlementaires	Stratégiques
Catastrophes Naturelles: tempêtes, inondations, tremblements de terre	Négligeables	Difficulté pour parvenir à un consensus entre les organismes responsables sur les modalités d'exécution	Manque d'engagement du Gouvernement	Complexité technique	Nouveaux règlements et politiques non prévus	Question de leadership du CIAT
Augmentation de l'insécurité		Faiblesse institutionnelle/ capacité d'exécution	Manque de volonté politique			
		Changements dans les institutions responsables	Instabilité due à la non réalisation ou à des contestations des prochaines			

			élections			
			Changement de Gouvernement après les élections			
Mesures de mitigation						
Réaliser des activités pour faire face aux risques de désastres en dehors de la saison cyclonique	Pas de mesure de mitigation	Faciliter le dialogue entre les parties responsables	Renforcer le plaidoyer afin de faciliter l'appropriation du projet	Utiliser le réseau du PNUD afin de trouver les spécialistes nécessaires	Ajuster le plan de travail du projet	Appuyer le MDE dans la coordination du projet
Augmenter la protection des employés et des locaux du projet		Renforcer le support du Gouvernement	Ajuster le plan de travail du projet en cas d'instabilité			
		Ajuster la structure des mécanismes de gestion				

8.2. Carte d'Haïti



Daniel Brisard	MdE
----------------	-----

8.3. Accords

Voir les autres documents contenant les accords de cofinancement.

8.4. Principaux rapports d'évaluation

N/A

8.5. Liste des parties prenantes consultées durant la phase PPG

Nom	Institution
Roger Montes	DINEPA
James Woolley	USAID
Huguenele Alezi	CIDA (UAPC)
Jean Robert Estime	WINNER
Gérald Jean-Baptiste	CIAT and DINEPA
Rose-May Guignard	CIAT
Ross Gartley	World Bank
Eric Balthazar	World Bank
Gilles Damais	IDB

Astrel Joseph	MdE
Joseph Ronald Toussaint	MdE
Irvelt Chery	MARNDR
Lionel Valbrun	MARNDR
Roger Montès	DINEPA
Myrlene Christostome	USAID
Marlene Gay	CFET
Yves André Wainrigt	Fondation Seguin
Volny Paultre	FAO
Gladys Guerrier Archange	CIDA
Harry Voltaire	MICT/DPC
Nedy Jean Baptiste	FAMV
Jean Vilmond Hilaire	UNIQ
Mike Godfrey	DEED
Garry Mathieu	CNSA
Boby Piard	CNIGS
Eliott Amilcar	PNAP
Gilles Damais	BID
Fresnel Devalon	Oxfam/GB
Aldrin Calixte	Haiti Survie
Vernet Joseph	World Bank
Marc Josue	ACDI
Martin Epp	Helvetas
Antonio Perera	PNUE
Prosperity Raymond	Christian Aid
Thomas Pitaud	PNUD

8.6. Termes de Référence

A. Le Conseil d'Administration du Projet (PB)

Le PB se réunira au moins deux fois par an, bien que ses membres puissent se rencontrer plus fréquemment si nécessaire.

Responsabilités

- Établir des politiques pour définir les fonctions, les responsabilités, et la délégation de pouvoirs pour les agences d'exécution et l'équipe du projet.
- Fournir une orientation générale sur la gestion du budget et les activités du projet.
- Faciliter la coordination des activités du projet à travers les institutions.
- Prendre des décisions sur les problèmes portés à son attention par le gouvernement et les autres membres de l'équipe de projet.

B. Directoire Exécutif du Projet

Le MDE nommera un Directoire Exécutif qui sera responsable du projet, au nom du gouvernement. Le Directoire Exécutif du Projet sera chargé de l'administration générale, la gestion, la coordination, la mise en œuvre, le suivi et la reddition de comptes. Le Directoire Exécutif du Projet sera présidé par le PB et sera chargé de diriger le personnel du projet avec appui du PM.

Responsabilités

- Assurer un partenariat efficace entre les ministères impliqués dans la mise en œuvre.
- Assurer que les activités du projet soient intégrées et en coordination avec les opérations établies par le MDE au niveau national.
- Développer et maintenir des liens étroits avec les organismes gouvernementaux sectoriels, le PNUD, les ONG, la société civile, les organisations internationales et les partenaires de la mise en œuvre du projet.
- Superviser et diriger l'équipe de projet dans l'accomplissement de leurs fonctions à un niveau optimal en assurant l'utilisation efficace et effective des ressources.

Avec l'appui du PM, le Directoire Exécutif du Projet devra:

- Superviser la mise en place du CTP et du comité local de coordination au niveau technique.
- Préparer les ventilations annuelles détaillées du plan de travail pour tous les objectifs du projet.
- Identifier les ressources nécessaires, les responsabilités, les descriptions de tâches, les critères d'évaluation de la performance et les plans de travail.
- Préparer les plans de travail trimestriels.
- Préparer et finaliser les termes de référence détaillés et les qualifications des consultants à court terme.
- Soumettre tous les rapports de projet selon les besoins.
- Approuver les statuts et les rapports financiers trimestriels pour commentaires et approbation du PB
- Superviser l'application des directives du PB.

C. Directeur de Projet (PM)

Le PM relèvera du Conseil Exécutif du Projet et dirigera l'équipe du projet à travers la planification, la mise en œuvre, et l'élaboration des politiques, rapports, produits de l'apprentissage, et d'autres résultats approuvés dans le document de projet et les plans de travail annuels. Le PM sera chargé de la gestion opérationnelle générale pour la bonne exécution et la mise en œuvre du programme. Le PM sera responsable de la gestion financière et des décaissements, de la reddition de comptes au gouvernement et au PNUD.

Responsabilités

- Faciliter le fonctionnement journalier de l'équipe du projet.
- Gérer les ressources humaines et financières en consultation avec le Conseil Exécutif du Projet pour obtenir des résultats conformes aux produits et activités décrits dans le document de projet.
- Diriger l'élaboration et la mise en œuvre des plans de travail annuels basés sur les résultats et les cadres logiques approuvés par la direction.
- Coordonner les activités du projet avec les activités connexes et parallèles à la fois au sein du MDE et les autres ministères responsables de la mise en œuvre.
- Faire le suivi des activités du projet, incluant les questions financières, préparer les rapports d'avancement mensuels et trimestriels, et organiser les évaluations des progrès mensuels et trimestriels.
- Appuyer le Conseil Exécutif du Projet dans l'organisation de réunions.
- Coordonner la répartition des tâches entre les membres de l'équipe et organiser les systèmes de surveillance et de suivi.
- Préparer les rapports et fournir des commentaires sur les stratégies, les activités, les progrès et les obstacles du projet au PNUD et au PB.

- Gérer les rapports avec les parties prenantes du projet incluant les bailleurs de fonds, les ONG, les organismes gouvernementaux, et autres si nécessaire.

D. Conseiller Technique en Chef (CTA)

Le CTA fournira des conseils techniques sur la mise en œuvre du projet au PM et aidera également le PM à diriger le projet. Le CTA sera probablement un consultant international étant donné que l'expertise technique nécessaire n'est pas disponible actuellement en Haïti. Il est important de noter que le CTA doit parler couramment le français et l'anglais.

Responsabilités

- Réaliser l'évaluation technique des produits du projet (i.e. études et évaluations).
- Aider à rédiger les termes de référence pour les consultants techniques.
- Superviser le travail des consultants.
- Aider à contrôler la qualité technique des systèmes de M & E du projet (incluant les AWP, les indicateurs et les objectifs).
- Fournir des conseils sur les meilleures approches et méthodes appropriées pour atteindre les buts et les objectifs du projet.
- Assurer la supervision technique des travaux effectués par les autres consultants en assistance technique recrutés par le projet.
- Aider dans la gestion des connaissances, des communications et de la sensibilisation.

E. Assistant Administratif et Financier

Un assistant administratif et financier relèvera du PM et du Conseil Exécutif du Projet.

Responsabilités

- Standardiser les systèmes financiers et comptables du projet tout en maintenant la compatibilité avec le gouvernement et les procédures de comptabilité financière du PNUD.
- Préparer les révisions budgétaires des budgets du projet et aider à préparer les plans annuels de travail.
- Respecter et vérifier les données budgétaires et comptables par la recherche des fichiers, calculer les coûts, et faire l'estimation des dépenses prévues à partir de sources d'information disponibles, en particulier chez les partenaires de l'exécution.
- Préparer les rapports de statuts, les rapports d'avancement et d'autres rapports financiers.
- Traiter tous les types de demandes de paiements pour règlement, avances trimestrielles pour les partenaires après une révision conjointe.
- Préparer les documents comptables périodiques en enregistrant les reçus, les décaissements (livres, livres de caisse, chèques, etc.) et la réconciliation des données pour les rapports financiers spéciaux récurrents et aider à préparer les plans annuels de passation de marchés.
- Entreprendre les formalités de fermeture des comptes du projet, incluant la présentation des rapports finaux, le transfert et l'élimination des équipements, traiter les rapports de révision semi- finaux, et aider le personnel professionnel à préparer les rapports d'évaluation finale.
- Participer dans la préparation des contrats en temps opportun et garantir les autres prestations éligibles du personnel du projet, des experts, et consultants en préparant les plans annuels de recrutement.

F. Expert en suivi et évaluation

L'expert en M & E relèvera directement du Conseil Exécutif du Projet. Il/elle dirigera l'équipe de projet (incluant les partenaires d'exécution) à travers la planification, la mise en œuvre, et l'élaboration des politiques, des rapports, des produits des connaissances et d'autres résultats approuvés dans le document de projet et les plans annuels de travail. En collaboration avec un consultant expert en Gestion des Connaissances (voir section G ci-dessous), l'expert en M & E devra concevoir et mettre en œuvre un système pour identifier, collecter, analyser, documenter et diffuser les leçons apprises. L'expert en M & E sera chargé de collecter et de compiler les informations des sites pilotes et de les soumettre au gestionnaire du site WEB pour les télécharger sur le site Web du changement climatique. L'expert en M & E fournira également un appui sur le terrain, cet appui est nécessaire pour évaluer les progrès directement et les obstacles et pour préparer les rapports détaillés de suivi trimestriel, annuel, et autres. Le travail de l'expert en M & E sera déterminé par le Cadre de Résultats du Projet, un avant-projet est prévu (voir la Section 3), mais il devra être finalisé et approuvé par toutes les parties prenantes durant de l'IW. Celui-ci fournira les indicateurs de performance et d'impact pour le projet avec les moyens de vérification correspondants.

Responsabilités

- Mettre en place toute la stratégie de M & E basée sur les résultats conformément aux plans de M & E décrits dans le document de projet.
- Fournir en temps opportun les informations pertinentes relatives à la performance du projet au PB, CTA, PM et CTP.
- En collaboration avec l'Expert en Gestion des Connaissances, concevoir un système de collecte d'informations sur les leçons du projet qui seront utilisées périodiquement pour la préparation des documents sur les leçons apprises par l'expert.
- En collaboration avec des spécialistes en la matière, élaborer des questionnaires et d'autres outils de collecte de données qui seront utilisés pour collecter des informations pendant la durée du projet pour l'élaboration des rapports techniques.
- Orienter et coordonner la révision du Cadre Stratégique de Résultats du Projet, incluant :
 - Fournir des conseils techniques pour la révision des indicateurs de performance.
- En collaboration avec un consultant expert, réaliser une étude initiale au début du projet.
- Identifier des sources de données, des méthodes de collecte, qui a la charge de collecte des données, à quelle fréquence, le coût de la collecte et qui les analyse.
- S'assurer que tous les risques critiques sont identifiés.
- Coordonner la préparation de tous les rapports du projet. Aider le personnel du projet et les partenaires de l'exécution dans la préparation de leurs rapports d'avancement conformément aux formats de rapports approuvés et s'assurer que ceux-ci soient présentés à temps. Il s'agit notamment des rapports d'avancement trimestriels, des rapports annuels du projet, des rapports initiaux et des rapports techniques ad hoc.
- Encourager la planification participative et le suivi à travers la formation et la participation des groupes des principaux intervenants dans le suivi et l'évaluation des activités.

G. Expert en Gestion de Connaissances

Cet expert sera engagé périodiquement et selon les besoins du projet.

Responsabilités

- Développer un mécanisme d'appropriation des leçons apprises et consolider une culture de leçons apprises impliquant tout le personnel du projet.
- S'assurer que tous les termes de référence pour les consultants recrutés par le projet incluent également des mécanismes pour l'appropriation et le partage des leçons apprises à travers leur contribution au projet, et faire en sorte que les résultats soient reflétés dans le système de rapports de M & E et l'adaptation du mécanisme d'apprentissage.
- Document, forfait, et diffusion des leçons apprises au moins tous les 12 mois.
- Faciliter le partage des expériences en favorisant et en coordonnant la participation dans tous les réseaux existants des projets du PNUD ayant des caractéristiques communes. Ces réseaux fonctionneront en grande partie sur la base d'une plate-forme électronique, mais incluront également d'autres méthodes et outils tels que des ateliers.
- En collaboration avec l'expert de M & E, concevoir un système qui sera géré par celui-ci pour l'appropriation des leçons apprises du projet sur une base continue et synthétiser les résultats des activités réalisées à partir des Résultats 1, 2, 3 et 4 pour leur utilisation par les parties prenantes.
- Réunir les rapports techniques et autres documents du projet et contribuer à l'ALM, GAN et l'Apprentissage IW.
- Les directives pour tirer les leçons apprises seront établies à partir de l'ALM, GAN et l'Apprentissage IW.
- Participer dans le processus de recrutement d'un consultant chargé d'élaborer et de publier (dans un journal international fiable) le document d'information sur les leçons apprises du projet.

8.7. Clauses Spéciales

Dans le cas où le gouvernement partagerait les coûts du projet qui ne sont pas inclus dans le CPAP, les 10 clauses suivantes seront applicables:

1. Le calendrier de paiements et les détails du compte bancaire du PNUD.
2. Le montant du paiement, s'il est réalisé dans une monnaie autre que le dollar Américain, sera déterminé en appliquant le taux de change des Nations Unies en vigueur à la date du paiement. Tout changement dans le taux de change, préalable à l'épuisement complet du montant payé par le PNUD, la balance disponible sera ajustée en conséquence. Si dans le cas contraire on enregistre une perte dans la valeur de la balance des fonds, le PNUD en informera le gouvernement afin de déterminer si celui-ci peut fournir un financement supplémentaire. Au cas où ce financement ne serait disponible, l'assistance financière devant être fournie au projet doit être réduite, suspendue ou annulée par le PNUD.
3. Le calendrier de paiements présenté ci-dessus indique que ceux-ci devront être effectués avant l'implémentation des activités prévues. Il peut être modifié pour être compatible avec l'état d'avancement de l'exécution du projet.
4. Le PNUD devra recevoir et gérer le paiement conformément à ses règlements, règles et directives.
5. Tous les comptes et états financiers seront élaborés en dollars des États-Unis d'Amérique.

6. Si des augmentations imprévues des dépenses ou des engagements sont prévues ou réalisées (qu'elles soient dues à des facteurs inflationnistes, la fluctuation des taux de change ou des circonstances imprévues), le PNUD devra soumettre au gouvernement en temps opportun un budget supplémentaire comportant le financement supplémentaire qui sera nécessaire. Le gouvernement fera tout son possible pour obtenir les fonds supplémentaires nécessaires.
7. Si les paiements prévus ci-dessus ne sont pas reçus conformément au calendrier de paiements, ou si le financement supplémentaire requis conformément au paragraphe () ci-dessus ne sont pas fournis par le Gouvernement ou d'autres sources, l'assistance à fournir au projet en vertu du présent Accord peut être réduite, suspendue ou annulée par le PNUD.
8. Tout revenu provenant des intérêts attribuables à la contribution sera crédité sur le compte du PNUD et sera utilisé conformément aux procédures établies du PNUD.

Conformément aux décisions et directives du Directoire Exécutif du PNUD:

La contribution doit être imputée aux:

- (a) [...] coûts de récupération pour la fourniture de l'aide à la gestion générale (GMS) du siège du PNUD et des bureaux de pays.
 - (b) coûts directs de la mise en œuvre des services (ISS) fournis par le PNUD et/ou l'organisme d'exécution/partenaire de la mise en œuvre.
9. Les équipements, fournitures de bureau et autres biens financés par la contribution demeurent la propriété du PNUD. Les questions relatives au transfert de propriété par le PNUD seront déterminées conformément aux politiques et procédures du PNUD en la matière.
 10. La contribution sera exclusivement soumise aux procédures d'audit interne et externe prévues dans les règlements financiers, normes et directives du PNUD.

